

NOUVEAUX STADES : TOP DÉPART

février 2008

EDITO DE FREDERIC THIRIEZ, PRESIDENT DE LA LFP



"France 2016 : une occasion à saisir"

Le développement de nos stades est un enjeu prioritaire pour le football français. Cette conviction est partagée par Bernard Laporte. Le Secrétaire d'Etat aux Sports vient de créer une Commission destinée à évaluer l'état de nos infrastructures pour mieux les développer, en vue de l'Euro 2016. La candidature de la France à cet événement est une opportunité formidable de modernisation.

Ne nous cachons pas la vérité, le constat est rude : dans le domaine des stades, nous avons quinze ans de retard à rattraper. A ce jour, nous possédons par exemple seulement cinq stades de 40.000 places, quand l'Allemagne en possède 15, l'Italie 12 et l'Angleterre 10.

Les raisons de ce retard sont bien connues. Elles sont d'abord structurelles. En France, de tout temps, les municipalités ont été propriétaires des stades. Or, aujourd'hui, à l'époque du professionnalisme, les contribuables ne comprendraient pas de devoir tout payer. Elles sont aussi conjoncturelles. En 1998, quand nous avons organisé la Coupe du monde, l'investissement a été concentré sur une enceinte parisienne, le Stade de France. Aujourd'hui, les stades de nos clubs sont pour l'essentiel vétustes. Il n'existe pas un stade de club en France qui puisse accueillir une finale de Ligue des Champions. C'est indigne du football français !

Heureusement, aujourd'hui, la prise de conscience, a eu lieu et le mouvement est lancé. La rénovation de nos stades est en marche. Nos clubs, la LFP et les pouvoirs publics ont compris que leur avenir et celui du football français était en jeu.

"La prise de consience a eu lieu. Et à ce jour, sept stades sont en chantier et six projets sont en train de naître.

A ce jour, sept stades sont d'ores et déjà en chantier et six projets sont en train de naître. Au total, ce sont treize enceintes qui seront construites ou rénovées dans les prochaines années. Plus d'1,5 milliard d'euros d'investissements sont dans les tuyaux !

Grenoble vient d'inaugurer un nouveau stade ultramoderne. Au Mans, la MMArena verra le jour en 2010 et pourra accueillir 25.000 spectateurs. Cette enceinte sera la première en France à utiliser le naming. A Nice, la construction d'un nouveau stade à l'horizon 2010 est à l'étude. Valenciennes, Lyon, Lille en Ligue 1, Ajaccio et Le Havre en Ligue 2 travaillent aussi sur des projets. Mon ambition est que des stades de Ligue 1 puissent accueillir, très bientôt, la finale de la Ligue des champions.

A ce titre, la candidature à l'organisation de l'Euro 2016 est donc une chance extraordinaire ! Ce projet mobilisateur et enthousiasmant va fédérer les énergies des clubs, des villes, des régions, du mouvement sportif, des pouvoirs publics et des Français dans leur ensemble. Cette formidable aventure va accélérer le mouvement initié !

Bernard Laporte est mobilisé sur cette question. Je suis très fier de faire partie de la Commission "Grands Stades Euro 2016". Des chantiers d'une importance capitale nous attendent. Le travail s'annonce passionnant. Nos stades parleront bientôt d'avenir.

SOMMAIRE

Après le hors série spécial stades d'avril 2006, le service stades de la LFP, avec le concours de l'ESMA et du CDES, réalise un tour d'horizon complet sur le sujet. Au programme : enceintes nouvelle génération, nouveaux modes d'exploitation, mégapoles du futur façon Wembley.

INTERVIEW BERNARD LAPORTE

Cap sur l'Euro 2016 04

RETOUR VERS LE FUTUR

Stades : si on changeait 06

UN PEU D'ARCHITECTURE

- Interview d'Aymeric Zublena, architecte du Stade de France 10
- Interview de Michel Remon, architecte des stades de Reims et Dijon 12

UN PEU D'HISTOIRE

Les stades à travers le temps 14

LA FRANCE DU FUTUR

- Grenoble, les Alpes à la mode japonaise 18
- Lyon, légende urbaine 24
- Lille, cap sur 2010 28

STADES : QUAND LA LFP S'ENGAGE

Interview de Xavier Daniel, responsable du service stades de la LFP 30

QUEL AVENIR POUR NOS STADES ?

Faut-il construire ou rénover ? 32

VUES D'AILLEURS

- Stades du 3ème type 36
- Le Colisée, Rome 38
- Le Stade olympique, Berlin 40
- San Siro, Milan 41
- Le Maracana, Rio de Janeiro 42
- Wembley, Londres 44
- Le Camp Nou, Barcelone 46
- Le Cairo, Egypte 47
- L'Allianz Arena, Munich 48
- Le Madison Square Garden, NY 50
- Le Telstra Stadium, Sydney 52
- Le Stadium Yokohama, Yokohama 53
- Stades : un enjeu multi-sports 54

QUELLE EXPLOITATION POUR NOS STADES ?

- Le naming s'installe au Mans 58
- Quel modèle économique pour nos clubs ? 60
- La “Licence Clubs”, label d'exigence 66
- Le contrôle d'accès en questions 70

LA SECURITE AU COEUR DES STADES

Quelle sécurité pour nos stades ? 74

Directeur de la Publication :	Rédactrice en chef :	Maquette :	Crédits photos :	Impression :
Jean-Pierre Hugues	Vanessa Caffin	Stéphanie Alibert	F.E.P. - Panoramic	Imprimerie RIVATON



"Il faut anticiper sur trente ans"

Le secrétaire d'Etat aux Sports vient de créer la Commission "Grands Stades 2016", présidée par Philippe Séguin, chargée de réaliser un état des lieux des infrastructures en vue de la candidature de la France à l'Euro 2016. Résolument tourné vers l'avenir, Bernard Laporte veut des stades modernes pensés comme de véritables lieux de vie.

Par Vanessa CAFFIN et Xavier DANIEL

Quel est l'état des infrastructures sportives en France ?
Ce que nous savons, c'est que nous n'avons que cinq stades de plus de 40.000 places en France et qu'en termes de qualité et de modernité, nous ne sommes peut-être pas au niveau des exigences UEFA. L'Euro 2016, c'est l'opportunité de remettre nos stades à jour. J'en suis convaincu. Si nous voulons continuer à organiser des compétitions internationales, il faut nous doter d'infrastructures de qualité qui répondent aux critères de modernité imposés.
C'est à dire ?
Nos stades doivent devenir de véritables lieux de vie. Fini les stades qui ne servent qu'au football. Les projets de Lyon et Lille vont dans ce sens, à l'image des stades, déjà réalisés, de Berne et Gelsenkirchen. Nos enceintes doivent être dotées de nouveaux équipements, modernes. Elles ne peuvent plus ignorer le développement durable, l'environnement. Reste que, quitte à construire de nouvelles enceintes, autant le faire bien. Anticipons sur trente ans. Cela ne sert à rien d'investir en masse pour se rendre compte, dans dix ans, que nos stades ne sont plus aux normes. Il faut avoir un niveau d'exigence élevé.
Vous avez beaucoup voyagé avec l'équipe de France de rugby notamment. Quels sont les modèles de stades qui doivent inspirer la France ?
Le Millenium à Cardiff est fabuleux. Le stade de Sydney et le Fly

Emirates d'Arsenal sont magnifiques aussi. La Nouvelle-Zélande a construit de beaux stades de capacité réduite, à l'image du stade de Wellington qui tourne autour de 35.000 personnes. Twickenham va être gigantesque, avec un hôtel de plusieurs centaines de chambres. Les Anglais ont tout compris. Ils se sont dits : "*Si nous voulons rentabiliser nos stades, nous devons installer des hôtels, des restaurants…*" Mais au Royaume-Uni, il y a les fonds disponibles pour investir. Quand vous investissez autant d'argent, vous devez le rentabiliser. Si vous ne l'amortissez qu'une fois tous les quinze jours, c'est impossible. Les stades doivent être des salles de spectacles pluridimensionnelles.

Le concept du stade "lieu de vie" passe par une exploitation hors match des enceintes. Ne croyez-vous pas que la clé du problème, au-delà du financement du gros œuvre, réside aussi dans le montage autour de l'exploitation ?

On parle de plus en plus de partenariats publics-privés, entre autres. Nous serons obligés de nous tourner vers le secteur privé pour construire nos stades. Je ne veux pas que les Français les payent. Pourquoi un habitant de l'Aveyron paierait un stade à Lille ou à Strasbourg ? Que les collectivités territoriales y participent, je ne dis pas non. Mais si nous pouvons construire des enceintes entièrement privées, nous le ferons. Il est essentiel de comprendre que sans le secteur privé, nous ne pourrons moderniser nos stades. Il est hors de question que l'Etat paye tout. A nous de trouver les montages juridiques qui permettent à tout le monde d'y trouver son compte. A ce titre, le projet de Lille est remarquablement monté. A Lyon, le nouveau stade sera exclusivement privé. Cela prouve que des gens réfléchissent sur le sujet et arrivent à monter des projets.

> "Sans le secteur privé nous ne moderniserons pas nos stades. Il est hors de question que l'Etat paye tout.

La commission "Grand Stades 2016" que vous avez créée en vue de la candidature de la France à l'organisation de l'Euro 2016, comporte-t-elle une feuille de route précise ? Quel type de propositions attendez-vous ?

Cette commission est chargée de faire un état des lieux de nos infrastructures. Elle proposera également des solutions à tous les niveaux. Aucune limite ne lui a été imposée dans sa réflexion. Cependant ne rêvons pas : nous n'allons pas construire un stade de 50.000 places à Auxerre ou à Lorient. Chacun ses besoins. En revanche, si nous voulons organiser des compétitions internationales, une chose est sûre : il nous faut des stades de plus de 40.000 places. Nous les bâtirons dans de grandes villes.

Pourquoi avoir choisi Philippe Séguin pour présider cette commission ?

J'aime les hommes charismatiques. Surtout, Philippe Séguin est un passionné de football. Ensuite, concernant les 18 autres membres composant la commission, j'ai choisi des acteurs du sport confrontés à la problématique des stades. C'est le cas de Frédéric Thiriez, votre président, mais aussi de Jean-Michel Aulas, Max Guazini et Gervais Martel notamment.

Envisagez-vous une démarche similaire sur les infrastructures de sports en salles, type hand, volley et basket, qui postulent également à l'organisation d'événements internationaux ?

Nous n'avons pas créé la Commission "Grands Stades 2016" pour nous faire plaisir, mais parce que nous savons que si nous voulons organiser l'Euro 2016, il nous faut des stades de qualité. Si le volley, le basket ou le handball, par exemple, me disent demain qu'ils veulent organiser un championnat du monde mais craignent de ne pas disposer des infrastructures suffisantes, nous les aiderons.

Plus d'un milliard et demi d'euros avaient été investis dans les stades allemands en vue de la Coupe du monde 2006. L'organisation de l'Euro 2016 pourrait-elle générer, en France, le même niveau d'investissement ?

Nous ne pouvons pas parler de sommes. Faisons d'abord le bilan, identifions nos besoins. Si je savais combien il nous fallait d'investir, je n'aurais pas nommé une commission. En 1998, nous avons dépensé 600 millions d'euros dont 400 pour le seul Stade de France. Cela signifie 200 millions pour le reste. Or, que remarquons nous aujourd'hui ? Dix ans plus tard, nous n'avons pas les stades requis pour organiser une compétition internationale. Je préconise donc de partir sur un avenir de trente ans.

Les stades sont-ils devenus, selon vous, un critère discriminant dans le choix des organisateurs de manifestations sportives ?

Oui et c'est logique. Aujourd'hui, les organisateurs sont exigeants en termes de qualité d'infrastructures. Quand je dis qualité, j'englobe beaucoup de facteurs : la sécurité notamment, c'est-à-dire l'accès et la sortie. Il faut pouvoir aller au stade et en ressortir de façon fluide. La notion du bruit est un élément nouvellement pris en considération.

La construction de nouveaux stades, en permettant d'attirer un public familial notamment, ne permettrait-elle pas selon vous de mieux lutter contre la violence ?

Beaucoup de progrès, en matière de prévention notamment, ont été réalisés dans la lutte contre la violence, par le monde du football mais aussi par Michelle Alliot-Marie au ministère de l'Intérieur, et par Nicolas Sarkozy quand il occupait les mêmes fonctions. Quand je vois le Parc des Princes, je note l'évolution. Aujourd'hui, on y va de façon plus sereine qu'il y a quelques années. Malheureusement, dans le football, dès qu'un incident se produit, on a l'impression que ça arrive tous les dimanches. C'est faux. C'est hélas le résultat de son extrême médiatisation.

→ Frédéric Thiriez rejoint la Commission "Grands Stades 2016"

Une commission baptisée "Grands Stades Euro 2016" et composée de dix-neuf membres dont Frédéric Thiriez, président de la LFP, a été créée par Bernard Laporte, le secrétaire d'Etat aux Sports, en vue de la candidature de la France à l'Euro 2016. Présidée par Philippe Séguin, actuel premier président de la Cour des Comptes, cette commission est chargée d'établir un état des lieux des infrastructures, en évaluant les stades existants et les manques. "*En fonction des informations que cette commission nous fera remonter, nous examinerons les moyens d'action les plus pertinents pour moderniser et dynamiser les infrastructures. Notre objectif est de disposer de huit stades compétitifs*", précise Bernard Laporte. Frédéric Thiriez a accepté avec "*beaucoup d'intérêt et de fierté*" cette proposition d'intégrer cette commission "Grands Stades Euro 2016". Il rejoint notamment Jean-Michel Aulas, Gervais Martel, Francis Decourrière, mais aussi Max Guazzini, président du Stade Français, ou encore Chrsitophe Bouchet, directeur général de Sportfive.



Vue intérieure du futur stade du Mans, la MMArena, qui verra le jour en 2009.

STADES : si on changeait

Les stades ont fait leur mue, passant d'enceintes "nues" à des structures fonctionnelles et rentables, véritables icônes des temps modernes.

Par Aymeric MAGNE
European Stadium Management Association (ESMA)

A quoi ressemble le stade du futur ? A un écrin, un quartier parfois. Traditionnellement situés au cœur ou à proximité de zones urbaines, les stades prennent aujourd'hui position à la périphérie des villes. Afin de désengorger les métropoles des automobilistes et dynamiser les espaces. Complexes multi-usages, de loisirs et de business, ils vivent tout au long de l'année entre événements sportifs et *entertainment* (cinémas, casinos, centres de fitness…) restauration, activités commerciales (centre commerciaux, bureaux), hôtellerie.

Les stades sont conçus comme de véritables œuvres d'art. Abandonné le style anguleux, rigide et froid. Les nouveaux stades sont érigés comme des monuments à part entière, participant à l'enrichissement architectural d'une zone, tout en apportant souvent une vision futuriste à l'édifice. Le design du stade olympique de Beijing a ainsi été inspiré par l'entrecroisement des brindilles d'un nid d'oiseaux. L'armature sera une sorte de coquille transparente permettant aux faisceaux de lumière de se réfléchir de l'extérieur afin de bénéficier de conditions optimales pour l'aire de jeu. Les stades tentent aussi de s'intégrer aux spécificités et à l'environnement régional, tant au niveau urbain que culturel. Le stade du Riazor (La Corogne), actuellement en rénovation, en est l'illustration, avec une tribune en forme de vague.

Ils sont transformables. En Allemagne, le Veltins Arena dispose d'une pelouse et d'un toit rétractables permettant d'accueillir des événements variés : football, ski de fond, concerts, salons… L'écologie à travers l'approche "développement durable" dans la conception des enceintes sportives est aujourd'hui une donnée importante. Cela permet notamment aux collectivités de légitimer leur investissement tout en créant des synergies entre choix environnementaux et impacts économiques. L'art de créer de grands espaces humains est une tradition depuis des siècles. Le stade devient une expérience et une destination uniques. Le design, le confort, l'accessibilité, les points de ventes, la nourriture, la signalisation, les écrans vidéo sont autant d'éléments travaillés au service du spectateur. L'attractivité du stade doit être forte : tout est mis en œuvre pour créer une ambiance excitante, intimiste et confortable.

On fidélise ses supporters, on travaille la relation client. Le stade se doit d'entretenir au mieux sa CRM (customer Management Relationship) ou gestion du client. Le système de "smart cards" (cartes magnétiques qui permettent de tout payer dans l'enceinte du stade) ou de monétique spécifique sont aujourd'hui des concepts diffusés dans de nombreux stades. Ils permettent de créer un lien privilégié avec les fans, de connaître leurs goûts, leurs motivations d'achats.

Le Branding du stade est un élément qui fait partie de la CRM. Il se développe aujourd'hui de plus en plus dans les enceintes sportives. Le branding est le procédé de création et de management d'une marque, un acte de création de perceptions spécifiques qui contribue à l'image globale ou au positionnement d'une marque vis à vis de ses consommateurs. Pour un stade, il s'agit de créer une marque "stade" mais aussi de l'habiller de manière uniforme et claire. C'est l'une des grandes tendances actuelles. Tous ces éléments façonnent une image de marque dans l'esprit des clients.

Réels centres de profits, les stades sont aussi des centres de business corporate. 80% des revenus proviennent de l'offre d'hospitalité, 20% de la billetterie. Les sièges à prestations (loges et business seats) sont des leviers incontournables dans la hausse des ressources des clubs et des stades. Signe du changement : il y a quelques années, ces sièges VIP représentaient 3,5% de la capacité des stades. La moyenne désormais varie entre 7,5% et 12,5%. Elle peut même atteindre 18% à Wembley, stade du futur, antre du tout-business.


© Cardete & Huet Architectes + Studio d'architecture Bruno Huet

En Europe, ça déménage

Derrière l'Angleterre et l'Allemagne, la France a enclenché le mouvement de modernisation de ses stades. Seule l'Italie semble à la traîne.

Depuis le début des années 2000, la problématique des stades a pris une autre dimension dans l'esprit des clubs et des autorités publiques. L'Europe a pris conscience de l'importance des revenus dégagés par les enceintes sportives. Certains pays ont anticipé, d'autres ne semblent réagir qu'à présent, offrant des parcs de stades disparates. Aux États-Unis, sur les treize dernières années, 25 des 32 franchises NFL ont changé de stade ou rénové très fortement leurs enceintes. L'Allemagne et l'Angleterre semblent aujourd'hui les mieux dotés dans ce domaine tout comme, à moindre échelle, la Suisse et le Portugal. D'autres pays réagissent comme l'Espagne, la France et les pays Nordiques (Norvège, Suède) où les clubs et les collectivités ont pris conscience de l'importance du développement des stades. La législation, le contexte local et les compétitions internationales sont des facteurs déterminants. L'Angleterre, confrontée à de graves problèmes de violence dans les années 1990, a légiféré et ainsi poussé les clubs à se doter d'équipements modernes. L'Allemagne, le Portugal ou la Suisse ont profité de l'organisation de grandes compétitions pour développer leurs infrastructures. L'Italie, pour sa part, connaît d'importants problèmes de sécurité. Non retenue pour l'organisation de l'Euro 2012, elle s'affiche à la traîne des grands championnats européens. **A.M**

ETAT DES LIEUX DES STADES EN EUROPE

	ANGLETERRE (20 clubs)	ALLEMAGNE (18 clubs)	ESPAGNE (20 clubs)	ITALIE (20 clubs)	PORTUGAL (16 clubs)
Capacité moyenne des stades	38.876	45.390	38.900	43.000	25.230
Age moyen des stades	73 ans	52	52	65	31
Nouveaux stades depuis 1998	4	5	4	1	7
Stades rénovés depuis 1995	11	11	8	2	4
Projets de stades	5	5	8	4	1
Montant investi dans les stades	2,68€ milliards (depuis 1989)	1,4€ milliards (Pour le Mondial 2006)			650€ millions (Pour l'Euro 2004)
Caratéristiques du marché des stades	Le Taylor Act en 1990 a poussé les clubs à investir dans leurs stades. De plus en plus d'enceintes sont des stades multi-usages redynamisateurs du tissu urbain : commerces, bureaux, loisirs, parcs sportifs, résidences, espaces VIP...	Le marché des stades est neuf ou entièrement renouvelé. Les stades sont à la fois écologiques, de véritables icônes et des enceintes multi-usages : commerces, bureaux, loisirs, parcs sportifs, résidences, espaces VIP...	Certains stades développent des services annexes. Seuls les nouveaux projets incluent des concepts multi-usages. Le pays a pris conscience de la problématique stades avec 8 projets en cours pour les clubs de l'élite.	Les stades sont de simples outils pour la pratique du football. L'Italie connaît actuellement des problèmes sécuritaires qui l'amènent à réfléchir sur ses stades, mais l'échec à l'organisation de l'Euro 2012 est un coup de frein au développement de ses infrastructures.	Les nouveaux stades sont de réels complexes multi-usages dotés de commerces, bureaux, loisirs, parcs sportifs...
Propriétaires des stades et financement	Clubs	Clubs, pouvoirs publics, sociétés de gestion	Pouvoirs publics	Pouvoirs publics	Pouvoirs publics et parfois secteur privé

Source : European Stadium Management Association

D'ici un an, naîtra à Dijon la plus grande enceinte de Bourgogne, conçue par l'architecte Michel Rémon, à qui l'on doit également le stade de Reims.

LES NOUVEAUX BATISSEURS



Le stade marque nos cités de son empreinte géante. Symbole d'un régime autant que du sport préféré d'une nation, il n'a cessé d'exprimer en langage architectural une forme de course à l'exigence qui n'est pas prêt de s'arrêter. Aujourd'hui, ce sont les structures légères avec toits flottants ou amovibles qui redessinent le paysage urbain. Avec à la clé, autour de l'enceinte, une renaissance de l'activité économique et de la convivialité. Confort, sécurité, qualité de l'image lors des retransmissions mondiales, contrôle des accès, transformation en super zone d'activité, sont autant de paramètres qui retiennent l'attention. Dilemme également entre forme elliptique qui permet de mélanger athlétisme et jeux de balles, ou aire rectangulaire à l'œuvre chez les anglo-saxons. Ouvert s'oppose à fermé et couvert… La liste est longue des questions qu'un architecte se pose avant d'œuvrer à cet objet particulier, lieu de toutes les prouesses, humaines autant que technologiques.

Par Corinne LELLOUCHE


Cette année, le Stade de France fête ses dix ans d'existence.

"Notre cathédrale les a bouleversés"

Equipement majeur conçu pour la Coupe du Monde de football, en 1998, le Stade de France est né sous une étoile hors norme. Ce vaisseau qui se dresse à quelques kilomètres de la capitale s'est vu décoré de la plus belle des médailles, celle du Mondial, en guise de cadeau de naissance. Multifonctions, il est destiné à accueillir les matches de football et de rugby mais aussi les compétitions d'athlétisme, des concerts, des opéras, des spectacles. Le bâtiment conçu par le quatuor Macary et Zubléna associés et Regembal et Constantini allie modernité et modularité. Modularité ? Entendez par là que sa tribune basse d'une capacité de 25.000 places est entièrement mobile. Elle peut en l'espace de trois jours être reculée de 15 mètres afin de laisser apparaître les couloirs et les sautoirs nécessaires aux championnats de courses et de sauts. Ce procédé, unique au monde, offre aux spectateurs une visibilité maximale. Rencontre avec Aymeric Zublena, l'un des quatre mousquetaires qui a transformé le rêve en réalité.

Aimez-vous le football ?
C'est un sport que j'apprécie même si je n'appartiens pas au cercle des véritables mordus du ballon rond.

> "Nous avons eu des discussions philosophiques du type : "qu'est-ce qu'un stade dans la ville?

Comment s'attelle-t-on à un tel projet ?
En 1992, la Fédération Internationale de Football (FIFA) a attribué l'organisation de la Coupe du Monde 1998 à la France. Le cahier des charges que nous, architectes, nommons "le programme" imposait, parmi les infrastructures nécessaires, l'existence d'un stade de 80.000 places destiné à accueillir la finale. Au départ de la course, nous étions quinze équipes. L'émotion a été grande quand nous avons appris que notre projet était finalement élu.

Un stade n'est pas un bâtiment comme un autre.
Nous avons procédé par étapes au fil de discussions presque philosophiques du type : "qu'est-ce qu'un stade dans la ville ?" Au fur et à mesure, nous avons dégagé de grands principes. Un stade elliptique pour plus de convivialité et que s'exprime au mieux la "ola". Des lignes pures. En référence au Colisée de Rome et à son espace ouvert et fidèle à une tradition remontant aux arènes antiques, nous avons conçu un toit unique. Il s'agit d'une auréole qui s'élève à 43 mètres au-dessus de la pelouse, soutenu par 18 aiguilles d'acier qui le traversent sans le toucher. Il est également un objet urbain, ouvert sur la ville et participant à son développement.



SDF : FICHE TECHNIQUE

Construction

Deux grands cabinets d'architecture se sont associés pour bâtir ce vaisseau du troisième type : les cabinets Macary-Zubléna et Regembal-Costantini qui ont respectivement participé à Paris, à la conception du Caroussel du Louvre, de l'hôpital Georges Pompidou et à celle du Centre Musical de la Goutte d'Or. Il aura fallu 34 mois pour qu'à trois semaines de la deadline se dresse ce joyau, classé 5 étoiles par l'UEFA, qui s'étend sur une surface de 17 hectares et ne compte pas mois de 37 kilomètres de gradins. Chaque année ce sont 20 à 25 grandes manifestations d'envergure internationale qui y sont organisées. Au programme, les championnats de France de rugby, les finales des Coupe de France et Coupe de la Ligue, deux finales de Ligue des champions et de coupes du monde (rugby et foot), des rencontres d'athlétisme mais aussi les concerts des Rolling Stones, U2, Johnny Hallyday, et des opéras tels que Carmen ou Aïda.

Financement

Le stade a coûté 420 millions d'euros (Etat : 47%, Consortium : 53%). Il doit être géré par une société privée jusqu'à 2025.

Quelques chiffres

80 000 spectateurs en version football - rugby
75 000 spectateurs en version athlétisme
40 000 plans nécessaires
800 000 m3 de terrassement
180 000 m3 de béton
20 à 25 grands événements internationaux par an
150 journées séminaires, congrès, expos en année courante
320 m x 280 m en long et en large
46 m de hauteur par rapport à la pelouse
500 000 tonnes : poids total évalué
13 000 tonnes: le poids du toit (ou 1.5 fois la Tour Eiffel)
454 projecteurs installés dans le toit, 731 au total
500 km de câble pour les travaux d'électricité
17 hectares : superficie totale du Stade et de l'enceinte
37 km de gradins
Capacité maximale de 6.000 business seats et 2.900 pl. de loges

En Europe l'attention est focalisée sur le match.
Quinze mètres de distance minimale au champ de jeu pour une visibilité des rangs les plus éloignés, ce fut notre credo.

Il était question de restructurer le quartier de La Plaine situé à 3 km au nord de la porte de la Chapelle. D'en faire un pôle d'activités avec logements et activités. Pari réussi ?
Si l'on compare les abords du stade au quartier Saint-Emilion près de Bercy, nous sommes loin du compte. Il manque des cafés, des restaurants, des cinémas. Reste que Rome ne s'est pas construite en un jour. Il faut du temps pour transformer une plaine lointaine en un pôle dynamique et populaire. Nous savons en tout cas que les habitants de cette banlieue sont fiers de l'appellation Stade de France. Cela les valorise. La suite va s'écrire peu à peu.

Les observateurs soulignent une construction originale, mobile, polyvalente.
Les tribunes modulables ont fait couler beaucoup d'encre. Il s'agit d'un système unique au monde…et tout à fait ancien. Rien d'informatisé. Il existe des rails sous les tribunes qui, au moyen d'un coussin d'air pour ne pas abîmer la pelouse, permettent leur déplacement. Ce dernier est mécanique tout simplement.

La sécurité est un plus.
Confort, sécurité, équipement, infrastructure : tout a été réuni pour accueillir dans les meilleures conditions le public, les sportifs, les artistes, la presse, et les partenaires des plus grandes manifestations. L'événement le plus connu jusqu'ici, c'est évidemment la Coupe du Monde de football 1998. La finale entre la France et le Brésil reste une chance incroyable. Écrivez-le, c'est grâce aux architectes que la France a gagné ! Si Paris a pu être ville candidate pour les Jeux Olympiques en 2012, c'est également grâce au Stade de France.

> “ Confort, sécurité, équipement : tout a été réuni pour accueillir le public dans les meilleures conditions.

On vous reproche les 6000 places de parking jugées dérisoires.
Attention, ce chiffre appartenait au programme. L'idée était d'inciter le public à préférer les transports publics.

Vous vous souvenez de votre premier match dans “votre stade” ?
C'était une émotion inouïe. J'étais habitué au stade vide. Le 28 janvier 1998, dans un froid polaire, Zinedine Zidane a joué là pour la première fois. Le Président Chirac était là également. Pour l'anecdote, l'équipe de France a battu l'Espagne 1 à 0. Tout le monde était bouleversé par “notre cathédrale”, sa lumière, sa force. C'est un souvenir qui marque une vie.

Depuis vous avez construit trois autres stades.
C'est vrai, nous avons conçu trois édifices moins gigantesques mais tout aussi passionnants en Turquie, en Égypte et en Corée du Sud. Tout cela nous le devons au Stade de France qui orne notre boutonnière à la manière d'une décoration.



“La modernité épouse la ola”

Architecte citoyen, c’est ainsi que se définit Michel Rémon, le maître d’œuvre des stades de Dijon et de Reims.

Par Corinne LELLOUCHE

Vous vous définissez comme un “citoyen architecte” ?
À l’origine, on trouve un sentiment de révolte contre la médiocrité, accompagné d’un tropisme pour une architecture lumineuse, sans ostentation, capable de rassurer, d’émouvoir. Mettre mon savoir faire au service de mes concitoyens reste une ambition pleine d’humilité. Je me suis attelé à toutes sortes de projets, universités, hôpitaux, caserne à destination des pompiers, maisons de retraite, a priori éloignés de mon champ personnel.

Créer du beau, mélange de simplicité et d’évidence, peut s’avérer complexe. Comment procède le néophyte ?
Je m’entoure de spécialistes. Jean-Claude Achard, expert en équipements sportifs m’accompagne depuis mon entrée dans ce monde riche de symboles, de mélanges. Étendre la capacité du stade à 22.000 places en le démolissant par morceaux s’apparente à un jeu pour le jeu. Le mot “contraintes” s’efface au profit de l’excitation, du plaisir à relever une sorte de défi. Comme permettre à l’enceinte de vivre malgré les travaux.

Pour le stade de Reims, vous avez gagné contre les architectes du Stade de France.
Reims, c’était génial, un véritable rêve d’architecte. L’équipe s’est mobilisée tout un été, acceptant de gommer ses vacances. Quelle ville, quel projet ! Il s’agit d’un cadre parfait pour exprimer une enceinte aérienne, une enveloppe qui contienne le public, qui accentue l’effet de communion. Avec à l’horizon la cathédrale, le long du terrain un canal et une autoroute, puis une rivière et même un parc. L’endroit était mythique, il nous fallait le redessiner comme un bâtiment emblématique au cœur d’un parcours unique.

> “
> **Reims, c’était génial, un rêve d’architecte. L’équipe s’est mobilisée tout un été et a même gommé ses vacances.**

Un stade en centre ville peut créer des difficultés.
Vivre en centre ville, c’est privilégier la promenade, et créer pour les automobilistes des relais afin de ne pas gâcher la fête.

Quelles étaient les difficultés liées à la rénovation ?
Nous bénéficions de très peu de place. Le terrain est petit, l’ancien stade enjambait une rivière. Il nous a fallu concevoir une enceinte à l’abri de la pluie. D’où ces mâts qui se voient de loin, signe fort et design puisqu’ils se révèlent utiles. Les bords du toit étant contraints par ce que nous nommons la courbe de visibilité, il nous aurait fallu développer un éclairage moins confortable d’une petite hauteur si nous n’avions pas eu nos mâts. Yves Adrien a imaginé un système unique au monde. Ces longues flèches qui mesurent 65 mètres de haut sont parcourues de projecteurs. Le dispositif s’harmonise avec des sources lumineuses au bord du toit. L’effet est saisissant la nuit quand une belle lueur tourne en halo au sommet de ces pics géants.

Pour la forme du stade, vous avez privilégié une structure à l’anglaise
Une sorte de Colysée rectangulaire qui ouvre un champ de vision optimal. Les tribunes droites créent un effet vertigineux. Face à la cathédrale gothique, nous rêvions d’une sorte de correspondance tacite.

A gauche, la future antre du Parc des Sports Gaston Gérard à Dijon.
Ci-dessous, la façade de l'enceinte rémoise.

Le toit semble aérien.
Il s'agit d'une toile tendue, translucide, qui permet à l'ensemble de rayonner la nuit. Le dessous du toit se devait d'égaler la beauté du dessus.

On baigne dans un halo de lumière.
C'était une dimension essentielle du projet. Avec d'autres points plus techniques comme garder la pelouse, la conserver à son niveau initial, créer suffisamment d'espace pour qu'elle s'épanouisse au contact de l'air et de la lumière. Deux tribunes s'emboîtent le plus près possible du terrain. La tribune basse est implantée dans le sol, tout au-dessus le spectateur jouit d'une perspective vue de ciel, et, à l'entre-deux, on aperçoit des arbres.

L'ensemble avec ses lignes épurées, la légèreté du toit et les mâts plantés face à l'horizon créent une impression de mouvement vers le haut.
Nous recherchions un effet d'effort, un effort venu du sol, des forces lancées vers le ciel. Rien de subi, une dynamique humaine, volontaire.

À Dijon, vous avez été choisi pour être le maître d'œuvre d'un équipement qui devra accueillir 22.000 personnes contre 10.000 à l'origine.
"Le stade ne date pas d'hier mais d'avant-hier", avait insisté François Rebsamen, le maire de Dijon. Ce dernier a également privilégié un stade en ville mais pas un stade pour la voiture. En fermant l'ensemble, nous avons voulu réduire au maximum la gêne passagère liée au bruit. Notre conception en arène permettra de maîtriser les émissions sonores dans l'enceinte elle-même, réduisant ainsi les nuisances ponctuelles pour le voisinage.

Le chantier comporte deux phases
Au bout de nos deux étapes de construction, un équipement ultramoderne verra le jour. Avec une nouvelle tribune nord d'une capacité de 5.417 places. Ce, avant une seconde tranche de travaux qui prévoit la rénovation de la tribune sud pourvue de 5.170 nouveaux sièges, ainsi que la reprise des tribunes latérales, portant la capacité totale de l'ensemble à 22.000 places assises et couvertes.

La forme de l'enceinte obéit à quels critères ?
La forme s'inspire d'un Colisée créant un continuum entre les tribunes, manière de ne pas couper la ola. L'objectif ? Privilégier l'impression de fête et de convivialité. L'enceinte claire et lumineuse est à l'image des créations britanniques. Les spectateurs placés à moins de 1,50 mètre au-dessus de la pelouse pour les premiers rangs participent, ils font le spectacle. Ils peuvent circuler librement dans ce temple qui leur est dédié.

Pensez-vous au football avant tout ?
Aujourd'hui les stades sont polyvalents. Ils accueillent des concerts ou des matches, conquérant ainsi une place unique dans la cité. Notre parti-pris appelait un stade simple, aux apparences lisses et aux formes douces, en arrondi. Ce choix de simplicité et de lumière signe une philosophie qui tend vers le beau de manière évidente, tacite. Laisser passer le soleil grâce à un toit en matière transparente s'inscrit dans cette démarche qui se veut cohérente, harmonieuse. Il s'agit de laisser la priorité au terrain et en particulier à sa pelouse

Qu'est-ce qui différencie un stade d'un théâtre ou d'un opéra ?
Notre priorité est d'assurer un spectacle de qualité. Le travail sur l'inclinaison des tribunes a été pensé de manière à générer des conditions de visibilité optimales. Depuis les loges au sommet des tribunes jusqu'aux places les plus proches du terrain. Un peu comme dans un théâtre, justement.

Le stade jouit d'un cadre privilégié.
Il s'intègre dans un environnement de verdure, avec un parc, des arbres, comme si le silence accordé par la nature jouait les contrastes avec l'élan et l'enthousiasme des foules.

"Le stade doit être un centre de profits"

Olivier Letang, directeur général du Stade de Reims

Bientôt, Reims inaugurera sa nouvelle enceinte. 22.000 places, 32 loges. La rénovation aura duré plusieurs années pour concrétiser les ambitions d'un club historique. "*Le business model des clubs a changé ces quinze dernières années : aujourd'hui, il existe une corrélation forte entre pouvoir économique et performance sportive*, souligne Olivier Letang, directeur général du Stade de Reims. *Comment créer de la richesse ? Par les droits TV, mais aussi en développant des centres de profit et bien évidemment, le stade qui doit devenir un lieu de vie et un centre de profit très important. Le stade doit être pensé pour générer des ressources nouvelles.*"

C'était l'effet recherché à Reims où la moitié du stade a été livrée il y a un et demi, offrant un véritable réceptif partenaires qui a déjà trouvé preneurs à ras bord. L'autre moitié est attendue pour juillet 2008, portant la capacité de 9.200 à 22.000 places. "*C'est une avancée importante pour le club,* note Olivier Letang. *Avant, notre stade était vétuste, on accueillait nos partenaires dans des bungalows et des tribunes pré-fabriquées. Aujourd'hui, presque tous les grands dirigeants de Reims sont nos partenaires, on peut accueillir plus de monde dans de meilleures conditions. Le problème, c'est que le stade a été pensé il y a dix ans et qu'il ne correspond déjà plus aux besoins d'un club ambitieux en 2008. Le stade est un outil qui doit fonctionner, non plus quatre heures tous les quinze jours mais 24 heures sur 24. Compte-tenu du montant des investissements, il faut être en capacité de générer des activités (boutiques, restaurants, concerts) pour que l'investissement soit profitable et génère des recettes supplémentaires permettant d'avoir une équipe plus compétitive. A Reims, ayant vendu quasiment toutes nos prestations alors que le club est 10ème de Ligue 2, le développement du club pourra à terme être limité par un manque de produits à proposer. Un aménagement de l'enceinte sera donc impératif*".

Notamment en termes d'exploitation. Le nouveau stade rémois n'a pas été conçu comme un lieu de vie : ni boutiques, ni commerces, ni restaurants. Et son exploitation dépend encore entièrement de la mairie. Alors, du côté du Stade de Reims, on réfléchit encore aux moyens de développer à court terme les performances du club, mais aussi celle de cette nouvelle enceinte.


© photo A. Barbier/Michel Remon architecte

LES STADES à travers le temps

1ère GÉNÉRATION : 1920-1930


© ASSE

A gauche, le chaudron vert des années 30. Ci-dessous, l'inauguration du Stade Bollaert le 18 juin 1933.

Alors qu'émerge le sport moderne, les bâtiments antiques sont réhabilités et retrouvent pour certains leur vocation première. De nombreuses enceintes sont construites à travers le monde pour accueillir les jeux sportifs. Autrefois, les stades ressemblaient à des cuvettes disposant, dans leur antre, d'une piste cycliste ou d'athlétisme. La problématique majeure est de pouvoir accueillir le plus grand nombre. A cette époque, l'Allemagne voit la création d'une dizaine de stades à la veille de la première guerre mondiale, dans un esprit de promotion du sport pour les masses.


© RCL

Les stades actuels sont les produits d'un héritage. Leur évolution fut constante à travers le temps en fonction des modes et des inspirations de leurs bâtisseurs. Flash back.

Par Aymeric MAGNE
European Stadium Management Association (ESMA)

2ème GÉNÉRATION : 1970-1980

A droite, le chaudron des années 70. Plus bas, le stade Marcel Picot, à Nancy, en 1985.



Le développement de la télévision s'est inscrit en concurrence directe avec les stades. Conscients de cette rivalité, les stades améliorent le confort et leurs fonctionnalités pour fidéliser leur public, alors que l'architecture entre dans une nouvelle ère.

© ASNL

3ème GÉNÉRATION : 1990-2000



Deux enceintes 3ème génération: le stade Michel d'Ornano à Caen, construit en 1993, et le stade Bonal à Sochaux, né en 2000.

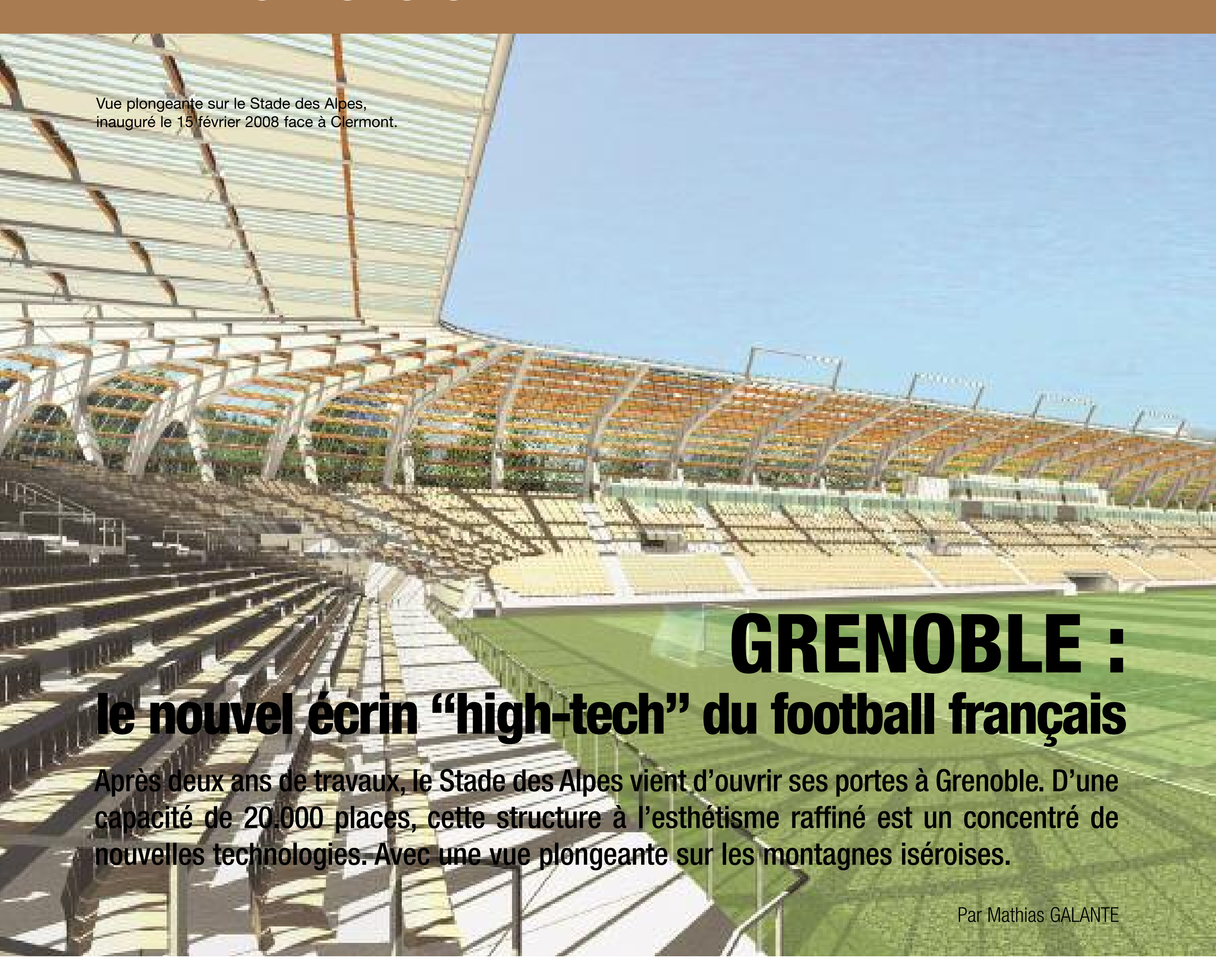
Suite aux graves incidents survenus dans les stades, notamment en Angleterre, la sécurité prend une place essentielle dans la construction des enceintes sportives. Elles sont désormais conçues en vue d'une sécurité optimale. Ce sont également les débuts des stades multi-fonctionnels et des prestations business et VIP.

4ème GÉNÉRATION : aujourd'hui et demain ?



A droite, le futur stade de Valenciennes. Plus bas, la toute nouvelle enceinte grenobloise.

Aujourd'hui, les stades sont de véritables complexes immobiliers, enceintes high-tech s'inscrivant dans l'environnement local. Résolument multi-fonctionnels, les stades sont de véritables projets de dynamisation du tissu urbain, centres de vie et de profits. Confort optimal, services adaptés à chaque type de spectateurs, prestations haut de gamme, ce sont de véritables écrins, entre merveilles technologiques et œuvres d'art.


Vue plongeante sur le Stade des Alpes, inauguré le 15 février 2008 face à Clermont.

GRENOBLE : le nouvel écrin "high-tech" du football français

Après deux ans de travaux, le Stade des Alpes vient d'ouvrir ses portes à Grenoble. D'une capacité de 20.000 places, cette structure à l'esthétisme raffiné est un concentré de nouvelles technologies. Avec une vue plongeante sur les montagnes iséroises.

Par Mathias GALANTE

Deux ans de sueur et de labeur. D'huile de coude, de savoir-faire et d'expertise. Deux ans de travaux durant lesquels jusqu'à trois cents ouvriers ont parfois travaillé en même temps. À Grenoble, le Stade des Alpes est désormais fini. Financé par la Communauté d'agglomération (la Métro) pour un montant de 73,7 millions d'euros (dont 13 M€ environ de subventions), l'enceinte de 20.000 places a été inaugurée le 15 février 2008 pour la réception de Clermont-Ferrand.

"*Ce stade est actuellement le plus moderne de France et peut-être même d'Europe*", se réjouit le président-délégué du club isérois, Pierre Mazé. "*Notre actionnaire japonais, Index Corporation, spécialisé entre autres dans les contenus de téléphonie mobile, a dépensé 6 M€ pour qu'il soit doté des dernières innovations technologiques*", ajoute-t-il. Ainsi, les spectateurs grenoblois pourront désormais envoyer des SMS, qui seront diffusés sur les deux écrans géants de 38 m2 ou contrôler des kiosques interactifs avec leur téléphone portable… Cet écrin high tech dispose d'un tout nouveau site internet, avec visite virtuelle en 3D, et offrira prochainement une communauté du style "Second Life" !

> **"Le stade des Alpes, inauguré le 15 février face à Clermont est sans doute le plus moderne de France.**

Ce qui frappe à l'approche du stade grenoblois, c'est son esthétisme. Conçue par l'*Atelier d'Architecture Chaix & Morel et associés*, la transparence de cette structure n'a d'égal que sa légèreté. "*Les quatre tribunes sont unifiées par les formes arrondies et galbées des couvertures de verre et de bois. Celles-ci abritent parfaitement de la pluie et du soleil, en laissant pénétrer la lumière et en jouant de transparences vers le parc Mistral*", indiquent les concepteurs. Cerise appétissante sur cet élégant gâteau architectural, de n'importe quel emplacement des tribunes, le panorama est agréable. Dépaysant même puisque, par temps clair, la chaîne des montagnes de Belledonne se dessine à travers l'imposante verrière.

Une atmosphère volontairement rafraîchissante pour attirer un public familial, souhait affiché par le club qui n'a pas lésiné sur les moyens pour que ses supporters se sentent en sécurité dans les gradins. Pierre Mazé : "*Nous avons effectué de nombreux investissements en matière de sécurité à travers les contrôles d'accès et la vidéo-surveillan-*



ce". Les contrôles d'accès seront définitivement opérationnels le 14 mars. Ils permettront au public de franchir des portes transparentes, et non des grilles métalliques, froides et peu engageantes, pour se rendre sur le site. Le stade a par ailleurs opté pour la technique novatrice des puces sans contact (RFID) : il suffira ainsi aux spectateurs de frôler leur ticket d'entrée ou leur carte d'accès à proximité des bornes prévues à cet effet pour pénétrer dans l'enceinte.

Situé en plein cœur du centre-ville, le Stade des Alpes a été pensé dans une démarche de développement durable. Avec ses cellules photovoltaïques d'une part, et la volonté de la Communauté d'agglomération de Grenoble de faire venir 70% des supporters à pied, à vélo ou en transports en commun. "*Nous ne voulions pas faire de ce stade un aspirateur à voitures*, confie Olivier Renaud, directeur-général adjoint de la Métro. *Pour cela, nous avons mis en place des navettes qui desservent différents parkings situés à distance du stade et nous avons renforcé les dessertes de la ligne de tram*", ajoute-t-il. Dans cette optique, une grande campagne de communication a été lancée en janvier. Intitulée "Tranquil'o Stade" et déclinée sous forme d'encarts publicitaires et de brochures distribuées en ville, elle fournit toutes les astuces pour se rendre au Stade des Alpes sans toucher à ses clés de voiture.

Si cette enceinte est principalement réservée au football et à son club résident, le GF 38, il n'en demeure pas moins que d'autres rendez-vous seront également proposés. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec de grands artistes (Johnny Halliday notamment) pour nourrir la programmation du stade qui peut passer à 25.000 places en configuration concert. Le rugby fera également son apparition le 22 février avec la rencontre France-Angleterre des moins de 20 ans comptant pour le Tournoi des Six Nations. Et en Isère, beaucoup espèrent voir venir l'équipe de France de football disputer un match de préparation en vue de l'Euro 2008.

→ QUELQUES CHIFFRES

70.000 tonnes : poids de l'ouvrage nu (sans charpente ni verrière ni mobilier)

10 km : longueur linéaire totale des gradins

5 km : longueur totale du câblage électrique nécessaire à l'alimentation de la barrière de pré-filtrage

10.000 m2 : surface totale de la zone engazonnée

27.504 m2 : surface totale occupée par l'ouvrage

4.000 : nombre de camions-toupies nécessaires à la construction de l'ouvrage

Dans les coulisses du STADE DES ALPES

L'enceinte grenobloise recèle de trésors high-tech et d'innovations. Visite guidée.

Par Mathias GALANTE

ARSENAL EN MINIATURE



Deux écrans géants ont été installés de chaque côté de la pelouse du Stade des Alpes, d'une taille de 38m2 (4,5 mètres par 8,5 mètres environ) et d'une technologie similaire à ceux de l'Emirates Stadium d'Arsenal. Ils seront au cœur du dispositif ludique et interactif mis en place pour le public : grâce à leur téléphone portable, les spectateurs pourront envoyer des SMS pendant le match, diffusés en direct sur ces télés géantes. Chacun pourra également voter, toujours en *live*, pour le meilleur joueur de la rencontre.

DU SYNTHETIQUE

Une bande de pelouse synthétique a été installée autour du terrain, là où sont placés les bancs de touche, permettant aux véhicules d'entretien d'accéder au terrain sans abîmer le gazon naturel.

CONFORT MEDIATIQUE

C'est le point culminant du Stade des Alpes : une immense plate-forme a été installée sous la verrière, où certaines caméras de télévision pourront être mises en place ainsi qu'un plateau-télé pour les animateurs et leurs invités, par exemple. Par ailleurs, deux studios d'enregistrement télé ont été aménagés à côté de la salle de conférence de presse.

26 COULOIRS DE CONTROLE D'ACCES RAPIDES

C'est l'une des plus spectaculaires innovations du Stade des Alpes. Pour accéder au site, les spectateurs devront, dès la mi-mars, passer par des portes automatiques. Munis d'un ticket ou d'une carte d'abonnement, ils n'auront qu'à frôler la borne avec leur billet pour qu'une porte transparente s'ouvre et leur autorise l'accès. Outre les gains de temps et de sécurité que ce système représente à la fois pour les exploitants du stade et pour le public lui-même, de nombreux développements sont envisagés pour le futur. Grâce à une gestion centralisée des flux, le club pourra en effet récolter de nombreuses informations sur les habitudes des supporters et ainsi adapter les services qui leur sont destinés. "*Pourquoi ne pas récompenser ceux qui arrivent le plus tôt au stade ou offrir des bons d'achats pour les plus assidus de la saison ?*", avance-t-on du côté des dirigeants grenoblois. La possibilité de dématérialiser les billets sur téléphone mobile fait également partie des projets.



DES LECTEURS BIOMETRIQUES

Chaque loge est équipée d'un lecteur de puces sans contact (RFID). Dans les zones les plus sensibles, des lecteurs biométriques ont été mis en place. Ceux-ci comparent l'empreinte de doigt enregistrée sur la carte et le doigt de celui qui veut accéder à la zone. En cas de non-concordance des deux, l'accès à la zone est rendu impossible.

70 CAMERAS AU SERVICE DE LA SECURITE



Une ambiance apaisée et un public familial : voilà qui passe forcément par des mesures de sécurité efficaces. D'où l'installation de 70 caméras de surveillance qui filmeront et surveilleront tous les recoins du stade.

TOUT SAUF LA VOITURE



Placé en plein cœur de la ville de Grenoble, le Stade des Alpes est idéalement desservi par les transports en commun. Tous les moyens de locomotion sont encouragés, sauf les voitures. Les places de parking sont volontairement très rares autour du site. Deux lignes de tramway, des cheminements piétons… Tout est fait pour encourager le public à utiliser des moyens de locomotion respectueux de l'environnement. 120.000 personnes habitent à moins de dix minutes à pied du stade, selon la Métro. Pour les visiteurs venant de plus loin, des navettes seront mises en place, à un tarif préférentiel, pour desservir les parkings-relais de l'agglomération comme Vallier-Catane, Polesud-Alpexpo, Gières Plaine des Sports, Carronnerie, Petite esplanade.

SÉCURITÉ ABSOLUE

Au sein du PC sécurité, toutes les images des caméras de vidéo-surveillance sont examinées à la loupe afin de prévenir tout incident. Un logiciel de pointe installé par NEC France permet notamment aux caméras de s'orienter directement vers l'endroit où sonne par exemple une alarme.

VUE DIRECTE SUR LA PELOUSE

Aucune grille ni aucune fosse ne séparent la pelouse des tribunes, mais seulement des garde-corps de hauteur réglementaire pour éviter que quelqu'un ne chute sur la pelouse située en contre-bas des gradins. C'était l'un des souhaits forts du club, d'offrir une proximité conviviale entre le public et les joueurs.

DES ACCÈS POUR TOUS



Les personnes à mobilité réduite n'ont pas été oubliées : dans chaque loge, des équipements leur permettent d'accéder aux sièges. Par ailleurs, dans l'enceinte du stade, quatre ascenseurs desservent les deux premiers niveaux. Chaque plate-forme réservée à l'accueil des personnes en fauteuil dispose de prises de courant pour assurer la recharge des fauteuils électriques. Chaque ascenseur a été pensé pour pouvoir transporter deux personnes handicapées ainsi que leurs accompagnateurs.

UNE VERRIERE SPECTACULAIRE



D'une surface de 18.000 m2, les 5.500 panneaux de la verrière constituent l'élément architectural fort de cet écrin. La verrière couvre les gradins et laisse passer la lumière, donnant à l'ensemble une allure de légèreté. Par temps clair, les montagnes iséroises font le spectacle et justifient l'appellation Stade des Alpes. 1.000 m2 de cellules photovoltaïques (312 vitrages sur 13 trames et 3 rangs de structure) ont été mis en place, qui produiront 20% de l'énergie nécessaire pour alimenter la consommation courante du Stade des Alpes.

LES VIP À L'HONNEUR

Du bois, du métal, du verre et du béton brut : l'architecture moderne et novatrice du Stade des Alpes est ici résumée avec cette photo du couloir desservant les différentes loges. A noter que quatre salons de différentes tailles accueillent les invités et peuvent recevoir, au total, 700 personnes. Par ailleurs, 16 loges de 12 places offriront une vue imprenable sur le terrain. Toutes seront équipées d'un écran plasma. A terme, la possibilité de doubler leur nombre est prévue du côté de la tribune sud. Enfin, une loge d'honneur est située dans la tribune sud. Celle-ci peut accueillir 36 personnes, elle dispose d'un écran plasma géant accroché au mur, transformable en kiosque interactif. Concrètement, à l'aide d'un portable, chacun pourra prendre le contrôle de l'écran et obtenir des informations (adresses de restaurants, itinéraire, téléchargement d'images…) Une autre loge identique peut également être aménagée dans la tribune nord.

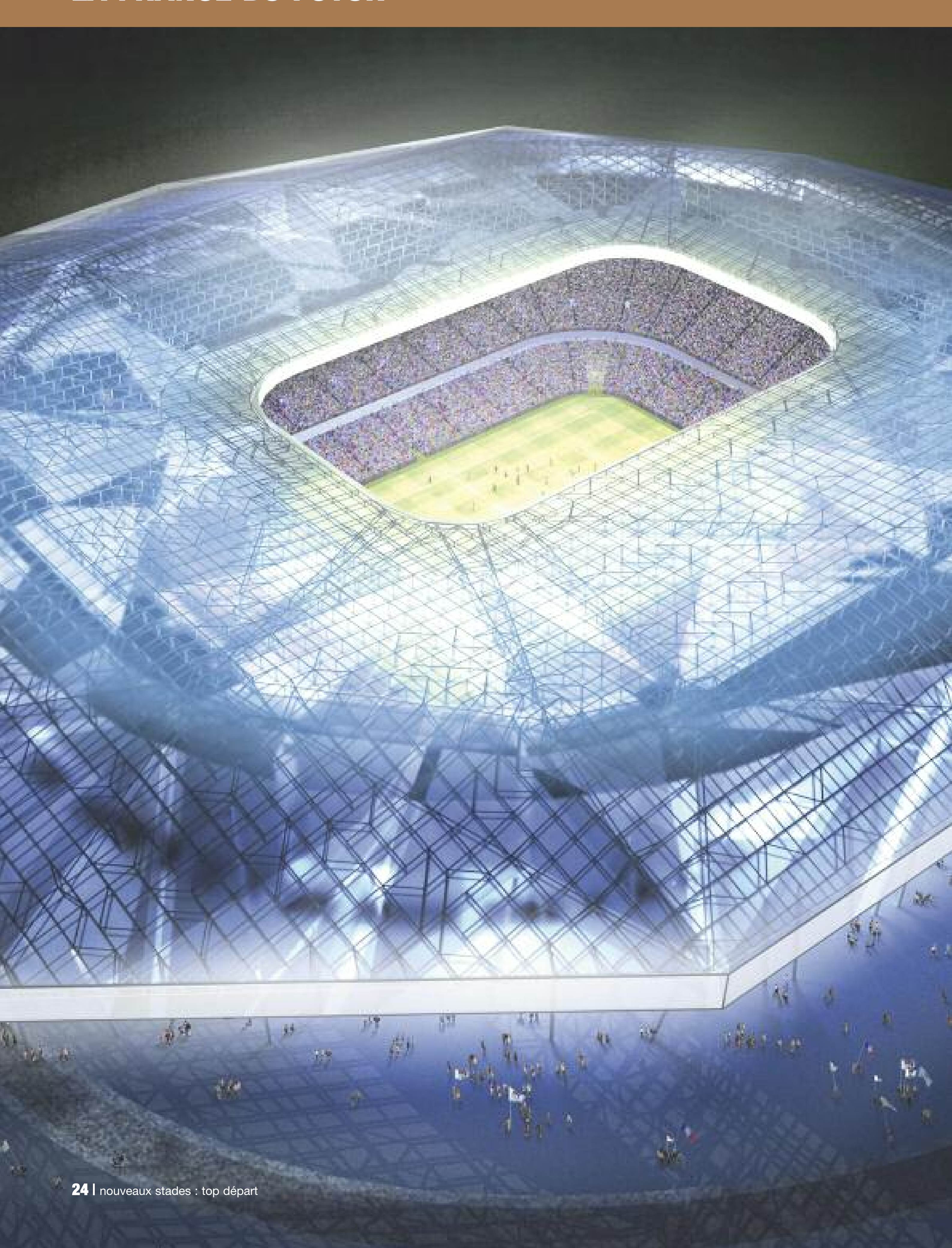


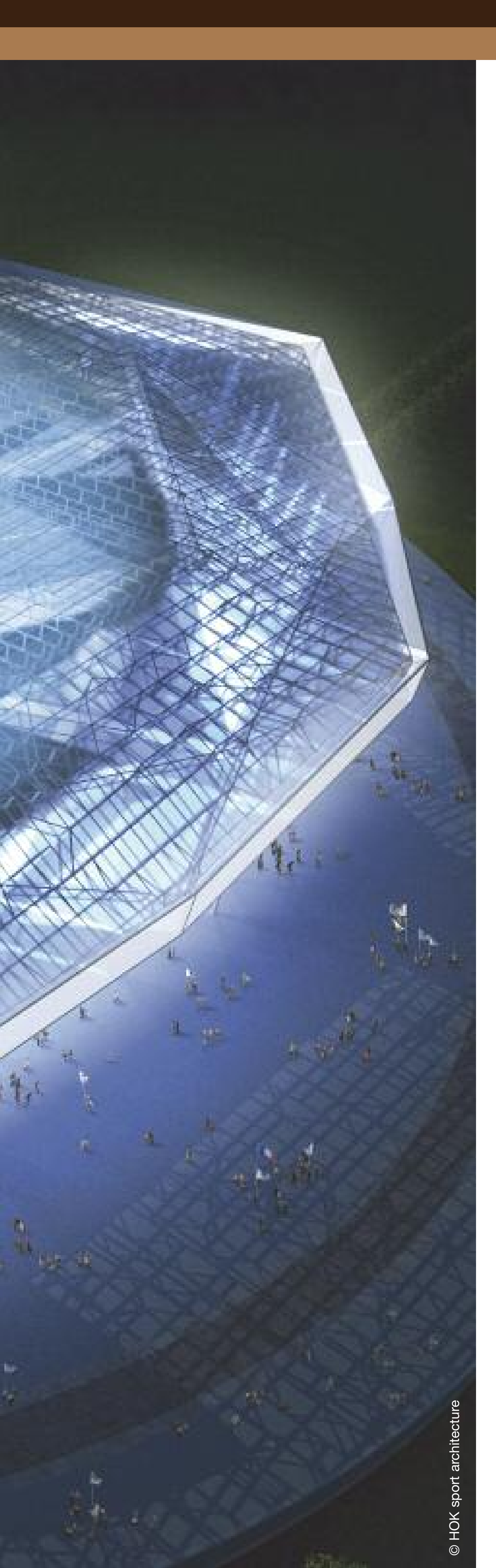
Un stade NEC plus ultra

Le Stade des Alpes doit sa modernité à une marque : NEC. La filiale française de cette société japonaise a mis en œuvre une constellation de technologies de pointe : vidéo-surveillance, interactivité avec le public, contrôle d'accès, lecteurs RFID ou biométriques, écrans plasmas, paiement électronique...

Tout a commencé il y a un an et demi. François Jarreau, responsable commercial et marketing de l'activité Solutions Stades de NEC France explique : "*Le GF38 nous a confié ses attentes. Après une étude de faisabilité, nous avons identifié les produits et les fournisseurs capables d'intervenir dans chaque domaine. Nous nous sommes ensuite attelés à la maîtrise d'ouvrage globale du projet. Le club dispose désormais de tous les outils pour assurer l'exploitation du stade en match et "hors match".*" Reste le service après-vente… "*Nous travaillons aujourd'hui au suivi et aux évolutions des services mis en place*", précise-t-il. En matière de sécurité, la billetterie et le système de gestion centralisé des entrées avec traçabilité des supporters ont été le fruit d'une étroite collaboration entre le club et la Ligue de Football Professionnel (LFP). La particularité des différentes installations technologiques mises en place, outre leur caractère exceptionnel en France, réside dans leur capacité à fournir au club des outils de gestion de clientèle. Lesquelles à terme permettront de fidéliser le public. "*C'était une demande forte du GF38*", souligne François Jarreau.

M.G.




© HOK sport architecture

OL LAND
légende urbaine

Situé sur le site de Décines, à 15 kilomètres de Lyon, le projet OL Land s'inscrit dans une nouvelle perspective de requalification d'une zone urbaine en pôle d'activités. Premier Grand Stade nouvelle génération en France, il sera financé à 100% par des partenaires privés et principalement l'OL.

Par Vanessa CAFFIN

Ce stade, c'était d'abord le projet d'un homme. Celui du président de l'Olympique Lyonnais, Jean-Michel Aulas. En quelques années, il a fait d'un objectif une réalité. "*Ca fait toujours peur d'avoir à se lancer dans des initiatives de cette envergure mais c'est parce que des gens ont envie de prendre des initiatives qu'on peut voir aboutir un projet de ce type là*, glisse-t-il. *Quand on a repris l'Olympique Lyonnais en 1987, on nous avait dit qu'on ne pourrait jamais remonter en première division, être champion de France ou jouer des matches comme ceux que l'on a livrés ces derniers temps. On reste donc optimistes et plein d'ambition. Ce Grand Stade est l'un des éléments qui nous permettra de combler notre retard sur les plus grands d'Europe*".

Prochainement, l'Est lyonnais offrira, sur le site de Décines situé à quinze kilomètres du centre, une enceinte à la hauteur du prestige de l'OL, chausson de verre high-tech multi-usages. "*Comme la ville de Lyon est une ville lumière, il s'agira d'un stade lumière*", sourit le patron de l'OL. On y accèdera via un mail planté, large chemin d'accès végétal qui mènera jusqu'au parvis. Le stade accueillera 60.000 personnes -contre 40.500 aujourd'hui à Gerland. Dessiné par le cabinet HOK Sports, spécialiste mondial de l'architecture de stades, à qui l'on doit notamment l'Emirates d'Arsenal, il sera la pierre angulaire d'OL Land, véritable complexe commercial et de loisirs qui participera à l'animation de la ville par la mixité de sa programmation autant que par l'excellence des matches qui doivent s'y jouer. Deux hôtels, cinq terrains d'entraînement pour les professionnels, dont un couvert, un centre de loisirs, un espace bien être, de nombreux restaurants, un bowling, un karting, et des simulateurs pour une constellation d'activités, sont autant d'atouts pour l'Est de l'agglomération lyonnaise.

"*Il s'agit du plus grand équipement réalisé ces dernières années dans l'agglomération*, souligne Jean-Michel Aulas. *Cela suppose donc du professionnalisme, de l'ambition, qui nous caractérise, mais également une humilité d'écoute et la prise en compte de tous les sujets qui touchent d'une part les habitants de Décines et de l'ensemble des communes avoisinantes en faisant en sorte que tout ce qui est envisagé apporte à tout le monde des plus*".

Premier élément pris en compte : la gestion des nuisances. "*Tous les spectateurs qui viendront dans ce stade seront protégés par la surface de toit qui permet de couvrir l'ensemble des tribunes tout en offrant des aménagements fonctionnels que seuls les stades modernes peuvent permettre*, précise le président lyonnais. *Ce toit a deux vertus : un aspect esthétique formidable et des vertus sonores. Les études faites dans ce domaine montrent que les bruits resteront principalement à l'intérieur de l'enceinte. Les habitations seront ainsi protégées*".

Le dossier OL Land devrait être finalisé fin 2008 et les travaux devraient durer entre 24 et 36 mois. Plus de 300 millions d'euros seront dépensés pour le Grand Stade, par un financement 100% privé, entièrement pris en charge par le club. Une grande première en France, à la hauteur de l'immensité du projet.



OL LAND, mode d'emploi

Un stade polyvalent capable d'accueillir une constellation d'évènements majeurs (35 environ) tels que les matches de l'OL, le rugby et de grands concerts.

Le stade a été imaginé comme une goutte d'eau qui formerait des ondes de moins en moins importantes au fur et à mesure qu'elles s'éloignent. De l'extérieur, il offrira une impression de transparence et de lumière grâce à l'utilisation de matériaux innovants et à un dispositif d'éclairage unique, permettant notamment au toit de changer de couleur.

OL land couvrira une surface de 51,5 ha où cohabiteront le siège de l'Olympique Lyonnais dans un immeuble de 3000 m2, la boutique OL Store, le centre d'entraînement de l'équipe professionnelle, qui sera notamment constitué de cinq terrains dont un couvert, un musée, une salle des trophées, deux hôtels ayant chacun une capacité d'environ 100 à 150 chambres, un centre de loisirs, 7.000 places de parking dont 3.600 couvertes et un parvis de 50 mètres qui constituera un lieu de vie ouvert à tous.

Le projet compte s'inscrire dans une démarche de développement durable. Verdure à foison, protection des riverains, lutte contre les nuisances sonores, recyclage de l'énergie (création d'emplois, signature de contrats d'insertion). Le site s'attachera également à prévoir la création d'espaces refuges pour certaines espèces animales et de milieux écologiques spécifiques. Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la gestion des eaux : respect des cycles naturels, traitement des eaux pluviales, etc.

OL LAND en chiffres

Stade 5 étoiles selon les normes UEFA
60 000 places
Terrain 105m x 68m
Places Grand Public : 51 000
Places Business Seat : 6 000
Places Visiteurs : 3 000
Tribunes éloignées de 15 mètres maximum par rapport au terrain (25m à Gerland)
Hauteur totale : sommet de la toiture constant à 48 mètres (au dessus des tribunes) et bord variant entre 30 et 52 mètres
Jusqu'à 300 sièges réservés aux personnes à mobilité réduite
Un réceptif pour les médias conforme aux plus grands standards européens
2 écrans géants 12m x 6m
Un contrôle d'accès moderne et performant
Une vidéosurveillance liée au contrôle d'accès permettant une sécurité du lieu maximum

"Nous voulons un STADE LUMIÈRE"

Quand avez-vous décidé de doter l'OL d'un nouveau stade ?
La décision de construire un nouveau stade date de deux ans et demi. Elle vient de Jean-Michel Aulas qui souhaitait un stade conforme aux standards des plus grands clubs européens.
Quels étaient les fondements du projet ?
Au début, nous avons travaillé sur un projet de stade à Vénissieux. Il s'agissait d'un projet moins ambitieux comprenant sur le même site un stade, un centre commercial et un hôtel. Comme nous n'avons pu trouver d'accord avec les propriétaires du terrain, nous avons cherché un autre site. Il y a un an et demi, le Grand Lyon nous a proposé celui de Décines qui compte 51 hectares. OL land comprendra notamment deux hôtels, un centre de loisirs qui pourra accueillir 500.000 personnes par an, le centre d'entraînement de l'Olympique Lyonnais…
Et un financement 100% privé. Une première en France.
Oui. Le financement tournera autour de 300-350 millions d'euros pour le stade en lui-même qui sera entièrement assuré par l'Olympique Lyonnais, notamment grâce aux fonds propres tirés de l'entrée en Bourse et au naming. Nous travaillons avec la banque Rotshild depuis un an pour mettre en place le plan de financement du stade.
Où en êtes-vous concernant le naming ?
Nous avons une liste de nombreuses sociétés françaises et étrangères intéressées. Nous réduisons petit à petit la liste, espérant pou-


© HOK sport architecture

voir dévoiler notre choix courant 2009. Le montant est élevé, sans doute autour de 100-150 millions d'euros.

Comment travaillez-vous avec le Grand Lyon dans le cadre du projet OL Land ?

Le financement du stade a beau être privé, on ne peut pas construire un tel complexe sans collaborer avec les pouvoirs publics. Afin de coordonner nos actions, nous avons besoin de travailler ensemble. Nous collaborons avec les services du Grand Lyon, de la préfecture, des mairies de Décines et des villes alentour. Il y a un an et demi, nous avons créé quatre groupes de travail. Le premier sur la sécurité, qui regroupe les services de la préfecture et les pompiers notamment, se réunit tous les deux mois. Les autres portent sur l'accessibilité, l'environnement et le droit de l'urbanisme.

Comment s'organise le suivi du projet au sein du club ?

Nous avons créé une structure juridique en charge du projet OL Land, "la Foncière du Montoux", présidée par l'un des vice-présidents du clubs, Mr Giorgi. Le directeur général adjoint de l'OL est responsable du projet, et s'occupe plus particulièrement des aspects liés à l'urbanisme. Quant à moi, je suis plus centré sur la construction du stade en lui-même. Nous avons constitué une équipe Grand Stade avec des spécialistes du développement durable, des voiries et du droit de l'urbanisme. Nous travaillons également avec un organisme spécialisé dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Ils nous aident à la gouvernance du projet, en termes de planning notamment. Nous avons des réunions tous les vendredis matin où nous passons en revue l'ensemble des dossiers. Enfin, un groupement de bureaux d'études, E2ca (25 à 30 personnes), le cabinet d'architectes HOK Sports (30 personnes) et l'urbaniste BUFFI et associés nous acompagnent au quotidien.

Quel est votre cahier des charges ?

Quand nous avons commencé à réfléchir à la construction d'un Grand Stade, nous avons écrit un "livre blanc" regroupant l'ensemble des besoins de l'OL : le catering, le parking, la gestion des supporters, nous voulions un restaurant ouvert 7 jours sur 7, une boutique de 1000 m2… Au fil des concertations et des réunions avec les associations, ce livre blanc a évolué. Par exemple, au début, nous souhaitions un parking de 17.000 places. Après des échanges avec divers interlocuteurs, nous avons réduit à 7.000 places et opté pour deux parkings supplémentaires de 5.000 places situés à 5 kilomètres du stade et prévu un système de navettes.

Vous avez confié la conception du stade au cabinet d'architectes anglais HOK, à qui l'on doit notamment le nouveau Wembley…

C'est le choix de Jean-Michel Aulas. Il a regardé ce qui se faisait le mieux dans le monde. HOK est une référence internationale. Le plus drôle, c'est qu'ils ont un architecte lyonnais dans leur cabinet basé à Londres, qui s'occupe en partie du dossier. Nous travaillons également avec un architecte urbaniste, le cabinet Buffi, qui a notamment rénové le Grand Bazar de Lyon, et qui est en charge de l'aménagement du site OL Land.

Quelles pistes de travail avez-vous transmises à HOK ?

Nous leur avons demandé de respecter notre cahier des charges technique : un stade fermé qui rappelle le principe de ville lumière, une enceinte qui ne diffuse pas le son à l'extérieur pour limiter les nuisances et préserver l'ambiance. Concernant les loges, il y aura 6.000 places VIP contre 2.200 à Gerland. Nous avons choisi de ne pas en installer dans les virages car nous voulions deux murs de supporters derrière chaque but. Pour une plus grande sécurité, les supporters adverses arriveront en bus et seront immédiatement dirigés vers les parkings du stade. Là, un escalier les mènera directement à l'espace visiteurs afin qu'il n'y ait pas de croisements de flux. J'avais été impressionné par le système existant à Eindhoven : le PSV dispose d'une gare de trains pour les supporters adverses, reliée directement au secteur visiteur par un tunnel. Enfin, peut-être nous inspirerons-nous du Werder Brême qui dispose d'un bar de supporters sous les tribunes.



LILLE : CAP SUR 2010

Les élus de la communauté urbaine de Lille ont tranché : c'est le groupe Eiffage qui devrait construire le futur stade modulable de 50.000 places. Livraison prévue fin 2010.

Par Stéphane DESCHAMPS

En France, c'est l'un des plus gros chantiers depuis la construction du Stade de France. Le groupe Eiffage a raflé la mise pour construire le Grand Stade de Lille en devançant Bouygues et Vinci. Ce stade modulable de 50.000 places dont la livraison est prévue fin 2010 devrait coûter la bagatelle de 700 millions d'euros. A noter que cette enceinte multifonctionnelle disposera d'un toit mobile permettant de fermer le stade en moins de 30 minutes. Ce type d'architecture avec toiture intégrée, similaire à l'ArenA d'Amsterdam, sera une première dans l'Hexagone. Outre les rencontres du LOSC, une trentaine d'événements par an, rencontres sportives ou concerts, y seront organisés.

Mais le clou du spectacle est sans nul doute la pelouse, qui sera elle aussi mobile sur une moitié de terrain. Une fois rétractée, elle permettra d'accueillir de très nombreux profils de manifestations. En plus de toutes ces innovations, le projet global présente l'originalité de produire l'électricité grâce à deux éoliennes venant compléter une installation solaire photovoltaïque. En adéquation avec les normes environnementales et les obligations de l'UEFA, le grand stade répondra à un cahier des charges très précis. Et sera très certainement l'une des attractions dans la candidature de la France à l'Euro 2016.

> **“ Le Grand Stade lillois disposera d'un toit mobile permettant de fermer l'enceinte en moins de trente minutes.**

Le 1er février, les élus communautaires se sont prononcés à une large majorité (82 %) en faveur du projet d'Eiffage, désigné “attributaire pressenti” pour la construction et l'exploitation du grand stade de l'agglomération lilloise. La communauté urbaine de Lille (LMCU) et Eiffage doivent désormais négocier un contrat de partenariat, dont la version finalisée sera à nouveau soumise à l'assemblée communautaire lors d'un


© Max Lerouge/LMCU

Ça bouge du Nord... au Sud

C'est parti pour Nungesser II ! En décembre dernier, le permis de construire a été accordé et l'enceinte devrait être opérationnelle pour la saison 2009/2010. Le nouveau stade du VAFC sera construit à côté de l'historique et vétuste Nungesser, sur un site dédié à l'accueil d'un grand équipement et desservi par le tramway. C'est le projet du cabinet d'architectes parisien SCAU, père du Stade de France, qui a été retenu : le nouveau Nungesser disposera de 25.000 places couvertes, 3.000 places VIP et d'un système de contrôle d'accès. Stade polyvalent et modulable bénéficiant d'une configuration spectacle, effet chaudron des gradins, toiture "enveloppe", esplanade urbaine pour désenclaver le site, l'enceinte sera tout en élégance, fonctionnalité et simplicité.

Son coût : 60 millions d'euros, principalement financés par Valenciennes Métropole et la région. Le stade sera intégré dans un vaste plan de requalification du quartier Nungesser, avec 1.000 places de parking, mais aussi une zone verte et de loisirs. Bordé de quartiers pavillonnaires, le site assurera les transitions douces entre le tissu urbain existant et les nouveaux espaces.

A quelques kilomètres, un autre stade est en constante évolution : Bollaert. Le 22 juillet 2002, la ville de Lens et le club sang et or ont signé un accord permettant au RC Lens d'avoir la jouissance privative du site de Félix-Bollaert pour les cinquante prochaines années et d'acquérir une autonomie totale en échange d'un loyer annuel. En juillet 2004, 1200 m2 ont ainsi été inaugurés, entièrement dédiés à la restauration, au premier étage du stade. Bollaert s'est depuis doté d'écrans géants. Le club songe à une future capacité de 50.000 places (aux normes pour l'Euro 2016). Le coût avoisinerait les 60 à 90 millions d'euros. Le club projetterait aussi la construction d'un hôtel dans l'enceinte.

Les Nordistes ne sont pas les seuls à manifester des velléités d'équipement. Du Nord au Sud, la dynamique est lancée : Strasbourg veut un nouveau stade et on en parle à Nantes. Un projet est en cours à Nice, qui n'attend plus que les municipales pour connaître son envol. C'est aussi le cas à Marseille, où l'agrandissement du Vélodrome est prévu pour 2012, avec l'installation de panneaux solaires. Enfin, à Lorient, une amélioration du stade est prévue pour 2009, avec l'installation d'une nouvelle sonorisation, d'un éclairage plus puissant, et des travaux qui devraient porter la capacité à 25.000 places couvertes et assises.

V.C.

prochain conseil, alors que sa composition aura évolué après les élections municipales.

"*Je suis très heureux de pouvoir offrir ce stade aux supporters, aux dirigeants, aux joueurs de ce club. Ce stade, c'est aussi contribuer au développement économique de la région*", a déclaré Pierre Mauroy, président de la communauté urbaine de Lille, lançant un appel à la contribution des entrepreneurs privés. "*Nous sommes évidemment très heureux, nous avons presque du mal à réaliser*", a pour sa part réagi Xavier Thuillot, le directeur général du LOSC. Maire de Lille, Martine Aubry est elle aussi très enthousiaste : "*Je suis très satisfaite car, quand j'ai vu les projets, je considérais celui d'Eiffage comme le plus beau, le plus emblématique. Il a vraiment une forme particulière qui fait que demain, partout dans le monde, en le voyant, on dira c'est le stade du LOSC*".

Le stade, qui comptera 50.186 places très exactement, sera construit sur le site de la Borne de l'espoir, sur les communes de Villeneuve-d'Ascq et Lezennes. Il s'inscrustera dans une coque aux angles arrondis s'élevant à 31 mètres de hauteur à laquelle seront notamment accolés deux hôtels, une résidence service, un centre sport et santé, des commerces et des restaurants s'étalant sur 16.000 mètres carrés.



Deux hôtels, un centre de sport et santé, des commerces et des restaurants seront accolés au stade qui devrait voir le jour en 2010.

Le projet, financé par un partenariat public-privé (PPP), devrait coûter une redevance annuelle de 14,2 millions d'euros pendant 31 ans à LMCU, après déduction des contributions du LOSC, des parraineurs, du Conseil Régional et éventuellement de l'Etat, soit plus de 440 millions d'euros au total, auxquels il faudra ajouter le coût du financement des travaux d'aménagement et d'accessibilité. La convention d'occupation du stade par le LOSC, qui prévoyait une redevance annuelle d'un million d'euros et 20 % des recettes, a par ailleurs été modifiée, et fixe désormais la redevance à 7,5 millions d'euros annuels, mais le club gagne en revanche le droit de commercialiser le nom du stade.

En cas de relégation du LOSC en Ligue 2, la redevance de base versée par le club à LMCU serait réduite à un montant fixe de 3, 3 M€ auxquels s'ajoutera une part variable correspondant à 20% des recettes billetterie. LMCU pourra également résilier de façon unilatérale la convention avec le LOSC en cas de descente du club lillois dans une division inférieure à la Ligue 2.

Dans le sens inverse, sauf accord du LOSC, aucune autre équipe de football ne sera autorisée à organiser des rencontres dans le Grand Stade, dont le club lillois sera l'unique club résident.

INTERVIEW XAVIER DANIEL, RESPONSABLE DU SERVICE

“Nous sommes en veille active”

Depuis 2004, la LFP s’est dotée d’un “service stades” dont les missions s’articulent autour de trois thèmes majeurs : la modernation des stades, la sécurité et la billetterie. Explications avec Xavier Daniel, qui dirige ce service.

A quand remonte la création du service stades de la Ligue de Football Professionnel ?

Le service stades a été créé en mai 2004 à la suite de la réorganisation des services opérée en juin 2003. Il est rattaché à la Direction des Activités Sportives (DAS) à côté des services compétitions et juridique. L'objectif de cette organisation était de couvrir dans une direction concentrant le cœur de métier de la LFP, l'organisation des championnats, l'ensemble des tâches liées à l'organisation du match.

Quelles sont les activités du service stades ?

L'activité des services de la DAS est en prise directe avec les commissions de la LFP. Ainsi, le service stades assure un support à la Commission des stades et équipements présidée par Charles Girardot et à la Commission Nationale Mixte de Sécurité et d'Animation, présidée, elle, par Dominique Mlynarski.



La LFP mène des études sur les pelouses synthétiques, la billetterie nominative...

Au delà de cette activité de support et de collaboration avec les commissions, le service stades assume des missions diverses autour de trois thèmes majeurs qui sont la modernisation des infrastructures, la sécurité dans les stades et la billetterie. Sur chacun de ces trois thèmes, nous nous positionnons comme structure de support aux clubs professionnels dans le cadre de leur fonction d'organisateur. Sur les questions de billetterie en particulier, la LFP étant éditrice d'un logiciel, notre mission dépasse le support organisationnel, fiscal ou réglementaire, elle est aussi faite d'un support à l'utilisation des outils. Dans tous les cas, nous sommes en permanence en veille active sur l'ensemble des questions tournant autour de nos thèmes de travail avec, pour objectif, de restituer aux clubs professionnels nos expériences et le produit de nos travaux de réflexion mais aussi de mettre en commun les expériences des clubs pour permettre le partage



Les stades en France, un marché vieillissant

En France, la priorité a souvent été donnée à la rénovation plutôt qu'à la construction. Alors que les projets foisonnent aujourd'hui, ils viennent combler plusieurs années d'immobilisme : aucun nouveau stade n'a été construit en Ligue 1 depuis 1998. Le parc des stades est aujourd'hui vieillissant (65 ans de moyenne d'âge) et pas toujours adapté aux attentes des clubs, des spectateurs et des instances.

Age moyen des stades de Ligue 1	65
Nouveaux stades depuis 1998	0
Rénovations depuis 1995	14
Capacité moyenne	28.673
Taux de remplissage moyen	75%

Source : European Stadium Management Association

des bonnes pratiques. Pour l'heure, c'est sur les questions de billetterie que nous sommes plus productifs.

Et sur la question des stades, plus particulièrement ?

La question de la modernisation des infrastructures est un sujet passionnant aux axes de travail nombreux et variés : l'exploitation, la pratique du jeu, le confort, l'accueil et la sécurité, etc. La LFP n'est pas gestionnaire d'enceintes sportives ni investisseur, néanmoins, nous apportons notre concours à la réflexion et, autant que possible, nous accompagnons les projets. Concrètement, nous collaborons par exemple en ce moment avec le GF38 dans le cadre du projet du Stade des Alpes, dont l'inauguration a eu lieu en février.

Avez-vous une vocation d'expertise ?

Nous menons des études sur des thèmes précis tels que la biométrie dans les stades, les pelouses synthétiques ou la billetterie nominative dont les rapports sont diffusés aux clubs. D'autre part, nous mettons un soin particulier à visiter les salons en France et en Europe, à découvrir les nouveautés. Autant d'activités que nous souhaitons continuer de développer dans les prochains mois. Notamment, notre veille active sur les stades, sous l'angle prioritaire de l'exploitation des enceintes pendant et en dehors des périodes d'organisation des matches. Ce développement passe notamment par des conventions de partenariat avec des structures expertes telles que le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES), qui propose depuis cette année une formation de Stadium manager dont nous sommes partenaires, ou l'European Stadium Manager Association (ESMA) qui nous ouvre une fenêtre sur les stades européens. Des outils devant nous permettre, en quelque sorte, de nous mettre en ordre de marche pour contribuer à la réflexion sur l'évolution de nos infrastructures, du statut de stades de football à celui de lieux de vie.

1998 : les ratages d'une Coupe du monde

1998 et 2006 : deux époques, deux politiques. Les deux Mondiaux révèlent deux attitudes antinomiques en matière de gestion de projets de stades. Un seul nouveau stade avait été construit à l'occasion du Mondial 98, la France privilégiant la rénovation de ses enceintes. En Allemagne, cinq nouveaux stades ont vu le jour en 2006, à l'image de la politique mise en œuvre au Portugal, organisateur de l'Euro 2004.

Coupe du Monde 1998 (France)

- 600M€ investis dans les enceintes sportives
- Un seul stade construit (420M€), le Stade de France
- Des rénovations ou mises aux normes mineures
- Pas de prise en compte de l'aspect loisirs, entertainment, business…

Euro 2004 (Portugal)

- 650M€ investis dans les stades
- 6 nouveaux stades pour 465M€
- 120M€ pour l'Estadio Da Luz à Lisbonne
- 4 stades complètement rénovés
- La majorité des stades intègrent des espaces de commerces, de loisirs ou de sport.

Coupe du Monde 2006 (Allemagne)

- 1.400 M€ investis dans les stades
- 5 nouveaux stades
- 280 M€ investis pour l'Allianz Arena à Munich
- La majorité des stades intègrent des espaces de commerces, de loisirs ou de sport.

STADES : CONSTRUCTION OU REI



© ROSSETT 2007

Faut-il construire ou rénover son stade ? A l'heure où les projets se multiplient, la question se pose de manière accrue pour les clubs et les collectivités territoriales. Si les rénovations se révèlent souvent moins coûteuses, le choix d'une nouvelle enceinte en phase avec son époque semble souvent une solution plus pertinente.

.

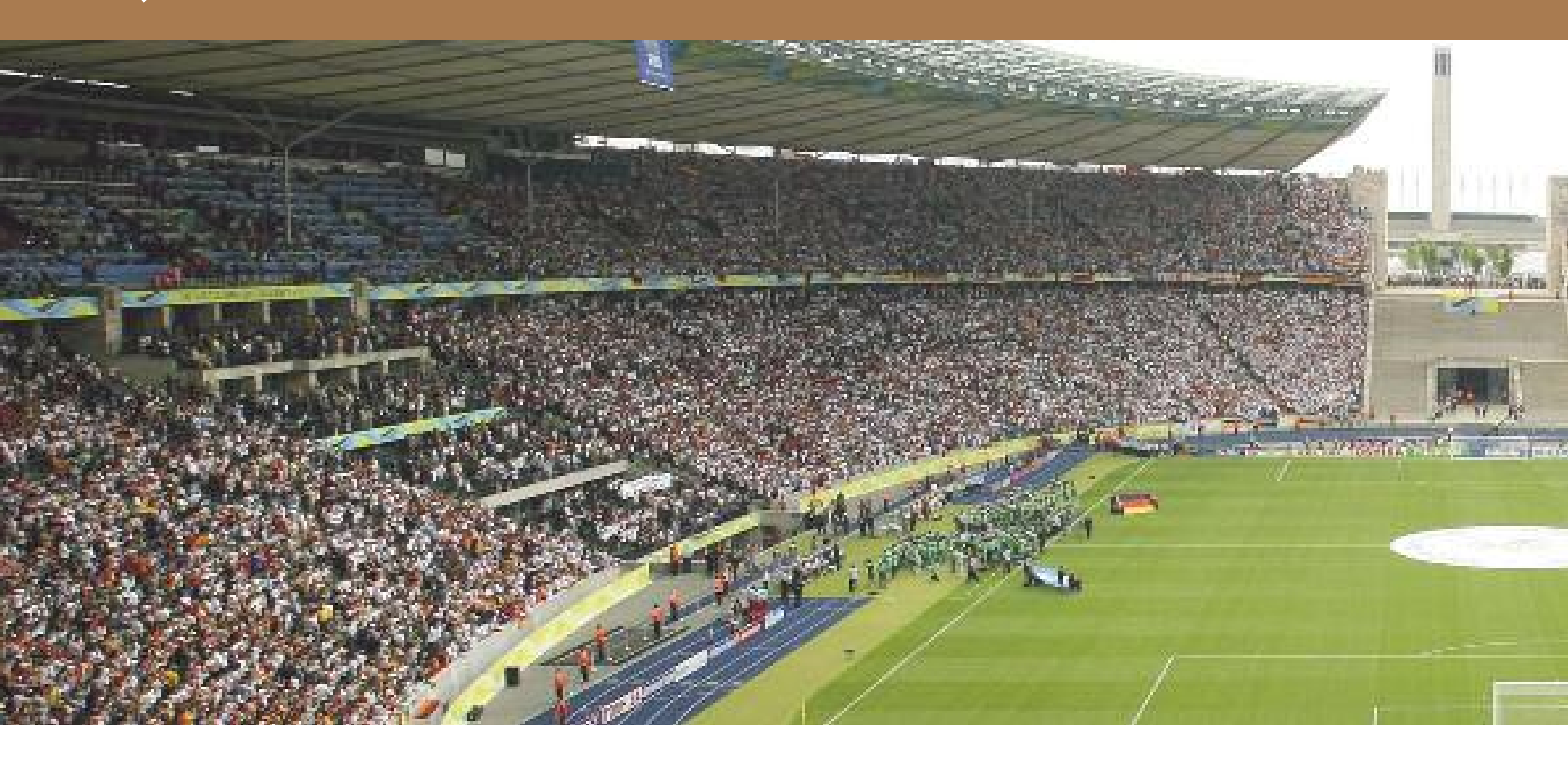
NOVATION

Par Aymeric MAGNE
European Stadium Manager Association (ESMA)



Maquette du nouveau stade de Salt Lake City, aux Etats-Unis, inauguré en 2007.

QUEL AVENIR POUR NOS STADES ?



Les problématiques des clubs ont changé. Aujourd'hui, il ne s'agit plus forcément d'agrandir la capacité de son stade pour accueillir plus de fans, mais d'offrir des équipements de qualité. Illustration : quasiment aucun projet récent de stade européen ne dépasse 60.000 places. Arsenal, qui peut remplir sans difficultés un stade de 80.000 personnes a opté pour une enceinte de 60.000 places haut de gamme.

Quand la question de la vétusté se pose, quelle réponse apporter ? Construire ? Rénover ? La rénovation d'une enceinte contribue à améliorer ses prestations, développer ses services VIP, offre essentielle puisqu'elle peut générer jusqu'à 80% des revenus billetterie. La rénovation permet de résoudre l'une des problématiques majeures rencontrées lors de la construction d'un nouveau stade : la recherche d'un site et les démarches administratives. Comment le trouver ? Comment le financer ? Les démarches sont longues, coûteuses et engendrent souvent des réactions négatives dans le tissu local. Un stade est un bâtiment imposant, générant des flux importants et certaines nuisances. Tous les projets font face à des opposants, des recours. Combien ont dû être stoppés en raison de l'ire des riverains ?

Une autre question tracasse parfois les élus : que faire de l'ancien équipement ? Il est souvent difficile de le détruire. Un stade jouit d'une histoire, un vécu, un passé ancré dans le coeur des collectivités et des supporters. Le Camp Nou (Barcelone) ou San Siro (Milan) possèdent un lien unique avec la population et la ville. Le stade est une vitrine, son rayonnement par le spectacle sportif et par la médiatisation dépasse l'échelle micro-locale.

De plus, une enceinte utilisée et gérée depuis plusieurs années est un outil bien maîtrisé. Lors d'une rénovation, chaque élément peut être identifié afin d'être optimisé à moindre coût. Le nerf de la guerre ? L'argent. Édifier un nouveau stade est un investissement élevé. A titre d'exemple, comparons le coût des différents projets en Allemagne depuis 2000. Ces chiffres mettent en avant un coût moyen de rénovation de l'ordre de 89 M€, contre 157 M€ pour la construction de nouvelles enceintes (voir tableau).

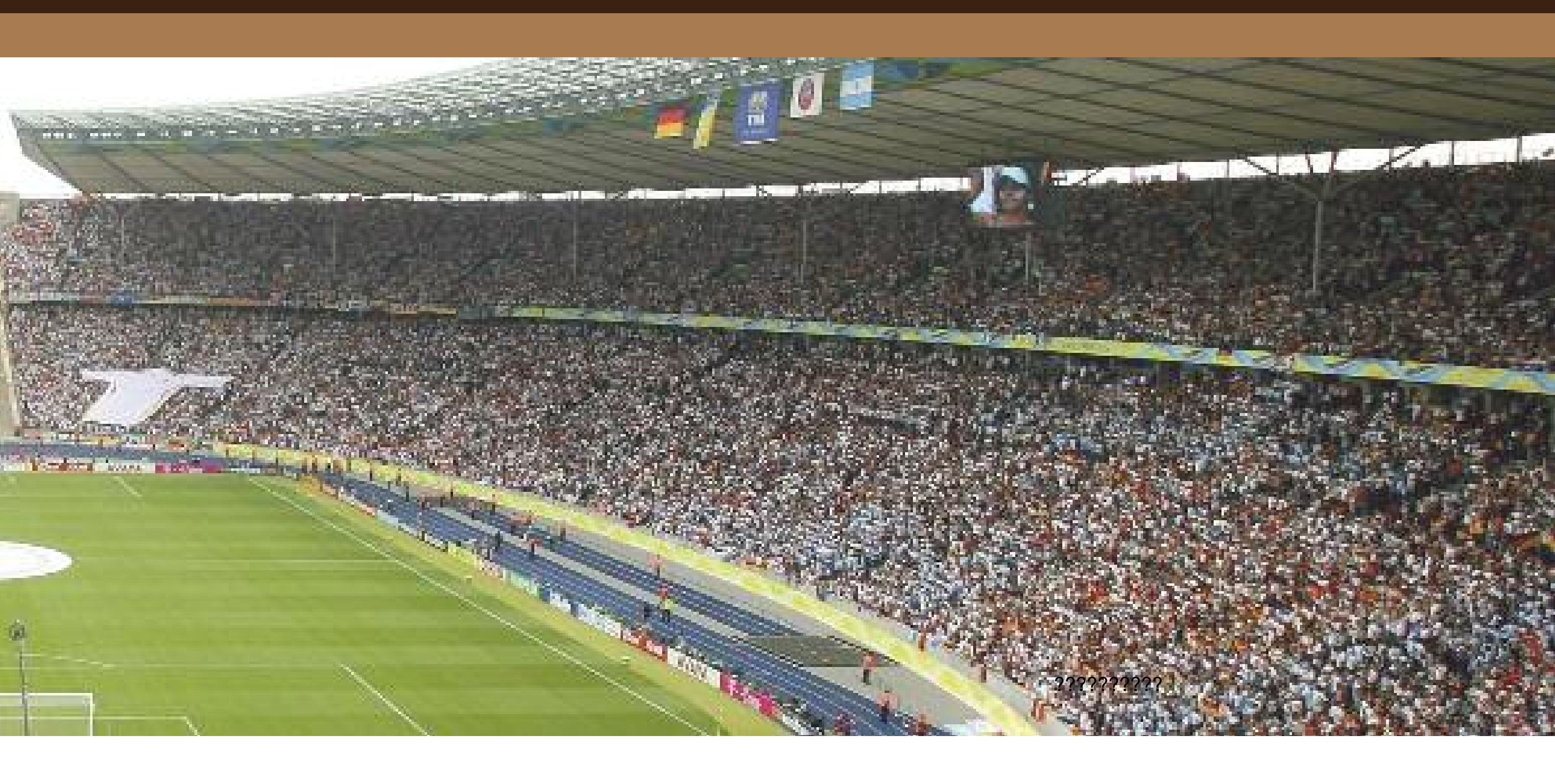
Mais rénover n'est-ce pas retarder la construction d'un nouveau stade, une construction au rabais ? N'est-il pas plus ambitieux d'anticiper en édifiant une enceinte moderne adaptée au marché ? Aujourd'hui, les stades doivent vivre 365 jours par an. Restaurants, salles de conférences, bureaux leur permettent de développer leurs recettes. Concerts, congrès et autres évènements sportifs sont de plus en plus nombreux. Les notions de "transformabilité" et d'adaptabilité deviennent incontournables, sources d'une meilleure rentabilité. La rénovation offre souvent une perspective plus limitée vers un indispensable développement économique.

Un nouveau stade appelle aujourd'hui un véritable projet de réaménagement urbain. Il s'agit de complexes qui associent, en fonction du foncier disponible, des activités complémentaires afin de renforcer l'attractivité du lieu et en faire une destination à part entière en dehors des jours de matches. Des centres commerciaux sont intégrés : cinémas, équipements de loisirs, hôtels…

> “ **Des études pointent une affluence en hausse de 30% dans les nouveaux stades.**

Les stades ont évolué dans leur utilisation en même temps que dans leur conception. Ils s'inscrivent dans une logique de village urbain, anticipent une évolution de la ville et possèdent un réel impact sur l'économie locale. Voici quelques chiffres des retombées économiques constatées lors de la construction de nouveaux stades aux Etats-Unis : à Oklahoma City, The Ford Center a généré 53 millions de dollars d'impact économique direct la première année et 29 millions de dollars d'impact sur l'hôtellerie, les commerces et les restaurants. Autre exemple : le Wichita Event Center a créé 3.968 emplois par sa seule construction.

N'oublions pas les clubs ! Le stade se vit désormais comme un élément moteur de son développement. L'université du Texas a mené une étude sur l'impact des nouveaux stades au sein de la MLB (Major League Baseball) aux Etats-Unis entre 1990 et 2000. Les données sont édifiantes : l'affluence moyenne par match est en hausse de 11.900 personnes en moyenne (964.200 sur la saison). Des études européennes vérifient ces chiffres, pointant une augmentation de l'affluence de 30% dans tous les nouveaux stades. Selon l'étude de l'université du Texas, les équipes vendent $3.40 plus cher leurs places, les spectateurs sont incités à dépenser plus : ils versent en moyenne $2.76 de plus par match en dehors du prix du billet. Cette tendance se confirme en Europe, comme par exemple en Allemagne, pays avant-guardiste en matière de stades qui bat actuellement des



records d'affluence. La qualité et le confort permettent une tarification plus élevée. Les nouveaux stades rapportent en moyenne 35,7 millions de dollars de plus. Plus étonnant, les équipes dotées de nouvelles enceintes gagnent en moyenne 8 matches de plus par saison en MLB !

Il serait aisé de conclure que la construction d'un nouveau stade est plus pertinente qu'une rénovation. Aux vues des évolutions des vingt dernières années, une nouvelle enceinte offre un outil optimal en termes d'adaptabilité, de développement et de projections futures. Toutefois, il convient de s'attacher aux particularités locales. Chaque projet possède son environnement, ses moyens et ses ambitions, une logique propre en termes politique, économique, financier et administratif. Il ne s'agit pas de construire à tout va en anticipant une réussite exemplaire. Mais de mesurer le cas particulier de chaque situation.

Comparaison du coût d'infrastructure des projets allemands

CLUBS	PROJET	DATE DE CONSTRUCTION	CAPACITE FIFA	COUT (en millions d'euros)
Stades allemands récemment rénovés				
Olympiastadion - Herta BSC	Reconstruction	2004	72 000	242
Signal Iduna Park - Borussia Dortmund	Reconstruction	2003	65 000	45,5
Goettlieb Daimler Stadiion - VFB Stuttgart	Modernisation	2005	52 000	51,5
Fritz Walter Stadion - FC Kaiserlauren	Agrandissement	2005	46 000	48,3
Rhein Energie Stadion - FC Cologne	Reconstruction	2004	45 000	119
AWD Arena - Hannovre 96	Reconstruction	2005	43 000	64
Frankenstadion - FC Nurnberg	Agrandissement	2006	41 000	56
			Total	**626**
			Coût moyen	**89**
Nouveaux stades allemands récemment construits				
Allianz Arena - Bayern Munich / Munich 1860	Nouveau stade	2005	66 000	280
Veltins Arena - Schalke 04	Nouveau stade	2001	52 000	191
HSH Nordbank Arena - Hambourg SV	Nouveau stade	2000	50 000	97
Commerzbank Arena - Eintracht Francfort	Nouveau stade	2005	48 000	126
Zentralsstadion - Leipzig	Nouveau stade	2004	43 000	90,6
			Total	**786**
			Coût moyen	**157**

Source : European Stadium Management Association



La Veltis Arena, à Gelsenkirchen, antre high-tech de Schalke 04 en Bundesliga.

DES STADES du troisième type

Florilège de mégastades qui ont fait entrer le sport dans l'ère de la haute technicité. Zoom sur quelques particularités uniques au monde.

Par Corinne LELLOUCHE



La Veltis Arena à Gelsenkirchen, Allemagne

En Allemagne, douze stades ont été construits ou rénovés pour le Mondial 2006. La référence en la matière reste le Veltis Arena, inauguré en 2001. D'une capacité de 61.000 places, il offre 72 loges VIP disséminées sur le pourtour du terrain. Son toit en fibre de verre recouverte de Téflon est rétractable en seulement trente minutes. L'aire de jeu présente la particularité d'être amovible. Le tout pour un coût de 191 millions d'euros.

Le stade de la ville de Chemnitz, Allemagne

De forme ovoïde, volontiers déstructuré. Doté d'un enchevêtrement de pilotis, aspect déroulé drapé du rouf, pour un amphithéâtre d'une capacité de 50.000 places. Ce stade a été plébiscité par le jury du concours en 1996 comme relevant du principal apport architectural en matière de stades depuis celui de l'architecte Günter Behnish pour les JO de Munich.

Cooke Stadium, Landover, Maryland, USA

C'est HOK, le cabinet du nouveau stade de Wembley qui est à l'origine de ce stade de 79.734 places. En 1997, l'objectif était de bâtir un nouveau lieu pour les "Washington Redskins". Inscrit dans la lignée des méga-lieux ouverts sur une activité dynamique, l'endroit est doté de 208 suites privées pouvant accueillir chacune plus de soixante-dix personnes. Les pôles sportifs d'Amérique du Nord accueillent généralement un auditorium, des boutiques, des cinémas. Celui-ci s'ouvre sur ces horizons culturels avec en prime une pelouse équipée d'un chauffage souterrain pour éviter tout risque de gel. Last but not least, un écran gigantesque qui projette en continu les buts et autres penalties du match en cours. Quant aux restaurants, ils sont au nombre de trente-huit, toutes tendances culinaires confondues.

L'Arène de Nashville, USA

HOK encore et toujours en 1997 pour cet ensemble qui possède un terrain de jeu totalement artificiel apte à accueillir le football américain et le baseball. L'intérêt d'une technicité si poussée ? Pouvoir escamoter le stade pour le convertir en salle de concerts ou lieu d'exposition. Ici, on pense au Palais des Congrès parisien avec restaurants, hôtels, boutiques, salles de réception, auditorium, cinéma. Éclairage parfait pour les retransmissions télévisées des matches et les show-room. Encore un exemple de mixité pour une rentabilité économique maximale.

Le stade d'Izamu, Japon

C'est en 1992 que naquit ce stade dont le toit, sorte de haute calotte sphérique d'un diamètre de 143 mètres a défrayé la chronique. Trente-six arcs en lamellé collé sous-tendus par un complexe et savant système de câbles et de poinçons soutient l'ensemble comme par magie. Le dôme est habillé d'une membrane en fibre de verre dont la surface plissée semble aérienne. Les trente-six arches sont assemblées au sol et montées par glissement en exerçant une pression vers un point central convergeant.

Le stade de Bari, Italie

L'arène date de 1988 mais présente la particularité de posséder des tribunes appelées "tribunes en pétales". Ces dernières se présentent comme une constellation de mini-tribunes séparées. Système unique qui permet une sécurité maximale, les mouvements de foule étant ainsi divisés.

Le stade de Montréal, Canada

Il date de 1976, mais il constitue le premier essai de toiture amovible sur une si grande échelle. Le centre de l'enceinte, de forme elliptique, est recouvert par une large membrane retenue par les bords intérieurs de la partie du toit qui demeure fixe. Le tout est suspendu par d'immenses câbles à une tour qui telle la tour de Pise, est inclinée.





LE COLISÉE au temps jadis

Bien des siècles après sa construction, le Colisée demeure un spectacle hors norme. Rome semble vivre au rythme des rumeurs de l'Amphithéâtre Flavien comme si du fond des âges, l'écho des jeux passés parvenait jusqu'à nous.

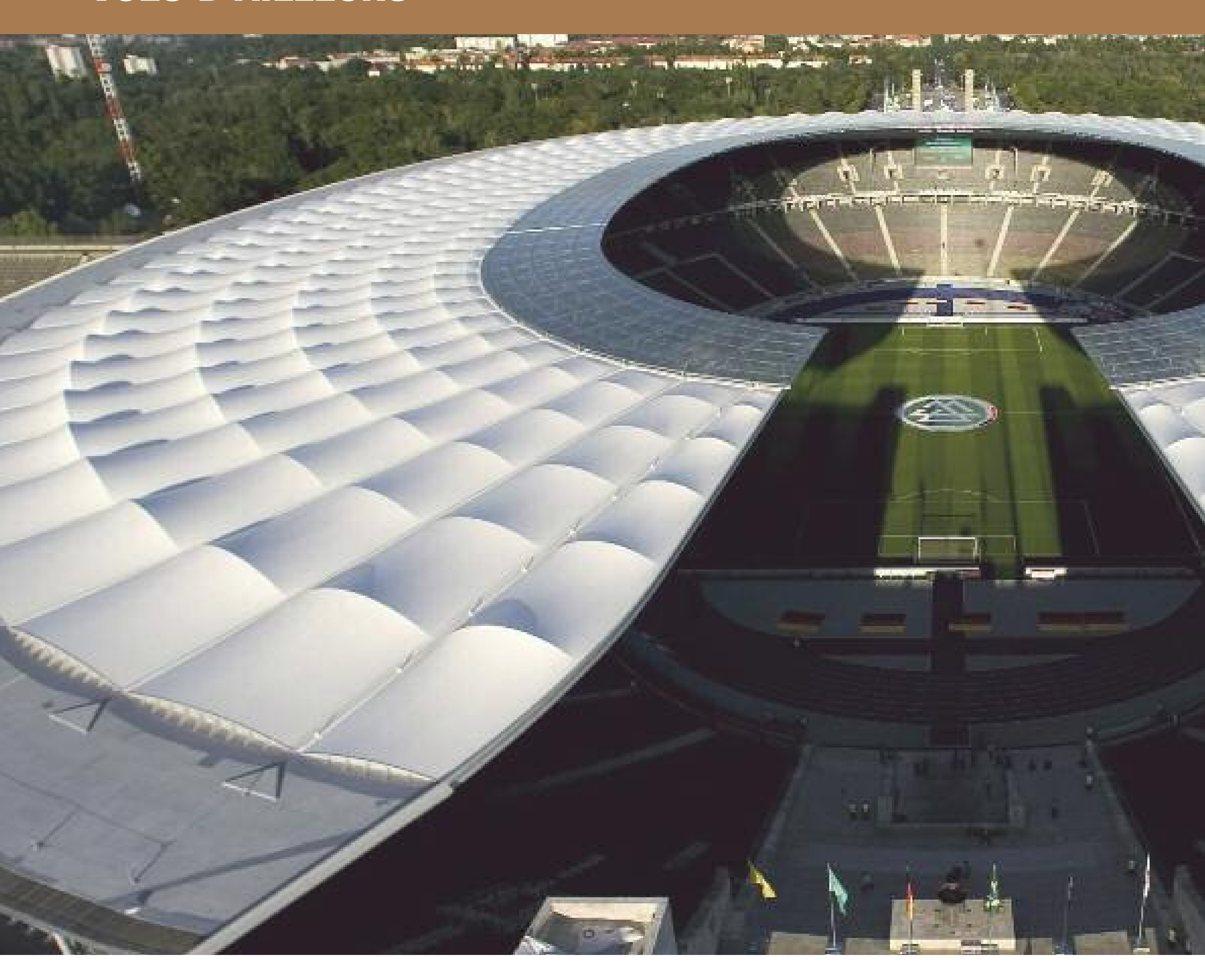
Par Elsa BOULLIC

Les restes de la structure du Colisée demeurent une fierté pour la ville de Rome, une cité dont les pavés, les ruelles, les esplanades stupéfiantes abritent les traces de l'Antiquité à la manière d'une révélation permanente. C'est l'empereur Vespasien qui est à l'origine de cette construction de forme elliptique qui fut édifiée de 70 ap.JC à 80 ap. JC sur le site du gigantesque palais de Néron. Notons que s'il fut "consacré" par ce dernier en 79 ap. JC, c'est son fils, l'Empereur Titus, qui ajouta les troisième et quatrième étages de l'Amphithéâtre en 80 ap.JC. Situé au croisement des voies Triomphales et Sacrée, il doit son nom aux restes d'une statue, le Colosse de Néron "Colosseum". Un nom qui lui fut d'ailleurs donné après l'Antiquité.

Ce temple pouvait abriter jusqu'à 50 000 spectateurs venus assister à des jeux aux accents sanglants, combats entre gladiateurs ou mise à mort d'animaux. Semblable à nos stades contemporains, le Colisee fut le théâtre de scènes d'une violence inouïe. Le peuple puisait là l'énergie et la force capables d'attiser son esprit guerrier. Il ne s'agissait pas de remporter une victoire, Rome avait vocation à dominer le monde. Les joueurs perdaient non pas la face, mais la vie. Nous savons que Titus fêta l'agrandissement du stade avec des jeux qui durèrent 100 jours et coûtèrent la vie à plus de neuf mille bêtes.

Les trouvailles d'aujourd'hui existaient déjà au coeur du Colisée. Alors que les stades modernes se dotent de toits rétractables, le Colisée bénéficiait d'un velum, immense voile actionné au moyen de filins et de drisses, qui protégeait les gradins du mauvais temps ou de la canicule. En sous-sol, une machinerie complexe assurait le spectacle : des ascenseurs faisaient monter les gladiateurs ou les décors, il existait aussi une installation de drainage de l'eau. Les spectateurs pouvaient s'engouffrer dans l'arène par plus de 80 entrées. Il était possible de remplir le Colisée en seulement quinze minutes et de le vider en trois fois moins de temps. Chaque siège était numéroté et réparti en sections en fonction du rang social.

Après de nombreux tremblements de terre en l'an 442 et en l'an 508 qui provoquèrent de graves dommages, le Colisée fut peu à peu abandonné. L'histoire le vit subir d'autres éboulements jusqu'à sa destruction ordonnée au XIe siècle. Laquelle se poursuivit jusqu'au XVIIIe siècle. Il fallut attendre le XIXe pour qu'une restauration commence. Aujourd'hui, le côté nord du mur externe est encore debout qui entoure nombre de voûtes splendides envahies par la foule des touristes et des marchands de souvenirs. De sa taille monumentale, plus de 49 mètres -quand le Stade de France en compte 46, il ne reste qu'une impression de magnificence. Des trois premiers niveaux formés de 80 arcades encadrées de semi-colonnes à chapiteaux, le tout sur un périmètre de 450 mètres, souffle l'esprit d'un monde enfoui, un empire qui avait pour devise : "*Tant que le Colisée sera debout, Rome sera debout ; quand le Colisée s'écroulera, Rome s'écroulera ; quand Rome s'écroulera, le monde entier s'écroulera.*"



LE STADE OLYMPIQUE

Ce que pourrait retenir l'histoire de cette arène construite pour les JO de Berlin en 1936, c'est que le sport a apporté une riposte magistrale au racisme d'État dicté par Hitler.

Par Corinne LELLOUCHE

Une masse circulaire aussi grise que son histoire, 136 piliers en pierre appelés à défier le reste du monde, théâtre d'une mise en scène redoutable à la gloire du nazisme, le stade de Berlin a vécu plusieurs vies. D'une capacité de près de 76 000 places, l'arène faillit être détruite au nom des mauvais souvenirs qu'elle drainait. Des dizaines de statues monumentales érigées à la gloire du national-socialisme, une tour de 77 mètres en l'honneur des soldats allemands étaient autant de symboles choquants pour ceux qui trouvent déplacé de jouer là. L'Histoire retiendra aussi que l'athlète noir Jesse Owens, petit-fils d'esclaves, y remporta quatre médailles d'or durant les Jeux Olympiques de 1936. Et que son rival allemand, Juss Long, se lia publiquement d'amitié avec son frère de jeu sous les yeux des hauts dignitaires du régime.



TOURMENTÉ

Il faudra attendre le Mondial 2006 pour que le Stade olympique renaisse de ses cendres. Engagée dans une vaste rénovation qui dura quatre ans et coûta 240 millions d'euros, dont 196 au seul gouvernement fédéral, l'enceinte allemande, revisitée par les architectes Von Gerkan Mark & Partner, offre aujourd'hui un visage à la fois moderne et respectueux de l'Histoire. Cette rénovation a fait l'objet d'une intense réflexion : le stade étant classé monument historique, toute nouvelle pierre devait correspondre aux anciennes, qui représentent encore 70% du stade. Quant aux qualités de l'ancien bâtiment, elles devaient être conservées en exemple à l'architecture monumentale des années 30. Le terrain de jeu a été abaissé, les sièges VIP réaménagés, les structures modernisées. Un toit recouvre désormais une grande partie du stade qui peut contenir près de 75.000 personnes.

“L'histoire du stade olympique de Berlin mêle l'indignation et la révolte. Symbole de l'obscurantisme nazi, il vit l'athlète Jesse Owens, petit-fils d'esclave, remporter quatre médailles d'or aux JO de 1936.



SAN SIRO
cité des frères ennemis

Le stade Guiseppe Meazza, du nom d'un joueur des années 30 est le lieu de résidence des deux clubs les plus populaires d'Italie, le Milan AC et l'Inter Milan.

Inauguré en 1926 à San Siro, le stade éponyme, a connu de nombreux épisodes de rénovation avant sa mise aux normes en 1990. Outre les équipes qu'il accueille, il doit sa réputation à ses tribunes proches du terrain qui permettent au public d'être au plus près du spectacle et des joueurs, à sa forte inclinison capable de générer de merveilleux vertiges, et au large toit qui abrite un public reconnaissant. L'atmosphère du San Siro possède ce petit quelque chose en plus qui fait la différence. Les quatre énormes poutres rouges qui supportent l'ensemble depuis 1990 ont amené un supplément de prestige à une enceinte qui compte presque autant que la cathédrale Saint-Pierre dans le cœur des Italiens. **C.L.**





MYTHIQUE MARACANA

Ce fut le plus grand stade du monde, théâtre d'exploits inoubliables, un temple intimement lié au roi Pelé, sacré en l'an 2000 joueur du siècle. En prévision du Mondial 2014, le mythe fait peau neuve.

Par Corinne LELLOUCHE

Le plus grand stade du monde a longtemps respiré dans la ville de Rio de Janeiro, dans un pays qui a vu naître l'un des plus magnifiques footballeurs de tous les temps, le roi Pelé de Rio… O Rei. Au stade Maracana de Rio de Janeiro donc, le joueur Edson Arantes do Nascimento dit Pelé, marqua son millième but en sélection. Pelé remporta trois coupes du Monde avec l'équipe nationale du Brésil, en 1958, 1962 et 1970. En l'an 2000, il fut sacré "joueur du siècle" par la fédération Internationale de Football, la FIFA. Quant au Maracana dont l'histoire, on l'aura compris, se confond avec celle toute aussi superlative de ce formidable dieu du stade, il fut créé pour accueillir la Coupe du Monde 1950.

À l'époque de sa splendeur, 50.000 spectateurs venaient s'ajouter officieusement aux 150.000 que l'enceinte était capable d'accueillir. Des spectateurs debout comme pour mieux signaler leur position dominante qui se massèrent en des moments de communion intense pour hurler, acclamer et souffrir au rythme de matches de Flamengo ou Fluminense. C'est au coeur du Maracana qu'en 1950, la Seleçao donnée gagnante dut se coucher devant l'Uruguay. Reste qu'au fil des ans la formidable enceinte s'est peu à peu délabrée faute d'entretien.

Comment le Brésil pouvait accueillir le Mondial de 2014 sans son Maracana ? Plus de 155 millions d'euros ont été dépensés pour ce bijou de l'architecture sportive. Les 88.992 places assises ont été rénovées et modernisées. Deux écrans géants haute définition s'élèvent dans ce lieu classé monument historique. Des écrans qui ont relayé la victoire de la sélection brésilienne contre l'Équateur en qualification de la zone Amsud pour le Mondial 2010 par cinq buts à zéro. Reste que la renaissance passe désormais par un appel à des fonds privés, l'État de Rio ne pouvant continuer sans aide. Privatisé et rénové, le gigantesque temple n'en restera pas moins le lieu le plus visité de la ville, juste derrière la célèbre plage de Copacabana dont l'attrait, c'est connu, ne se résume pas à ses courbes géographiques.





WEMBLEY L'IMMORTEL

Le mythique stade londonien a fait peau neuve en 2006, inscrivant à son palmarès déjà chargé des records de gigantisme et d'argent dépensé.

Par Laura BOULLIC

Wembley 1966, c'est un jeune joueur qui s'essuie les mains sur son short blanc. Bobby Moore dont la statue trône à l'entrée du désormais démesuré stade de Wembley s'apprêtait ce jour-là à recevoir la Coupe du Monde des mains de la Reine d'Angleterre. Match épique qui verra l'Allemagne perdre 4 à 2 après prolongation. L'image ensoleillée appartient à l'histoire d'un stade qui n'est plus tout à fait le même ni tout à fait un autre. Londres, le football britannique, l'architecte Norman Forster, les prestations du Live Aid ou le concert hommage à Nelson Mandela sont autant de variables d'une équation magique. La légende Wembley 1 a vu le jour en 1923 à l'occasion de la célèbre "White Horse final", de la Cup.

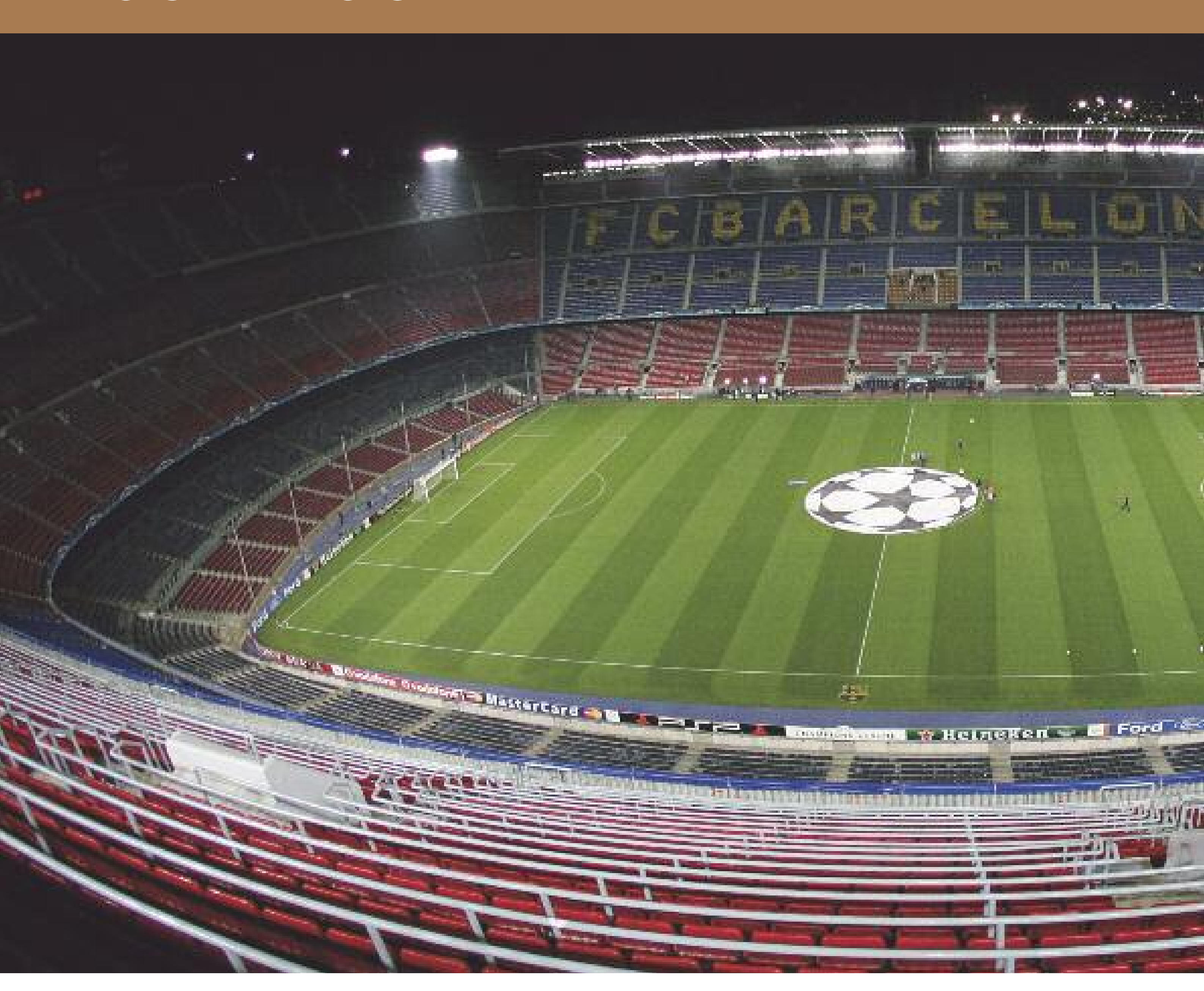
À l'époque, de célèbres tours jumelles s'élevaient dans un ciel balayé du Wembley roar, rugissement reconnaissable entre tous, que les ingénieurs high-tech d'aujourd'hui ont recopié à l'identique. Les tours, elles, comme les trente-neuf marches acheminant vers la loge royale ont été rasées en 2002 afin que le phoenix entame son ascension vers le futur. Prodige du gigantisme au prix faramineux de plus d'un milliard d'euros –l'équivalent du PIB des Bahamas- le nouveau temple additionne les records. Sans doute le plus cher et le plus immense, une Mecque avec en ligne de mire l'organisation du Mondial 2018. Le concepteur du viaduc de Millau a façonné une arche haute de 133 mètres, visible de tous les points de la ville.

Au loin, une structure ovale et transparente surgit, ensemble élégant, volontiers dépouillé comme un étrange écho au quartier immigré où la cathédrale est implantée. Emblème d'un football richissime, le nouveau temple s'est débarrassé des pylônes qui brouillaient la vue des spectateurs. Ici foot et athlétisme ont droit de cité jouant au bout d'une allée majestueuse que l'on surnomme d'ailleurs "The Avenue". La station de métro a été agrandie en prévision des 90.000 spectateurs capables d'être accueillis dans l'arène. Les chiffres donnent le tournis : 166 loges, 900 buvettes, 10 restaurants jusqu'au record presque absurde de 2.918 toilettes. 7.500 emplois ont été créés grâce à sa construction. Mieux : le stade, par son activité touristique, rapporterait chaque année plus de 300 millions d'euros à l'économie londonienne.

LES CHIFFRES DU GIGANTISME ANGLAIS

Inauguration : mars 2007
Coût : 757 M£
90.000 places
1 km de circonférence
3.500 ouvriers
56 km de câbles

Arche : 133 m de hauteur
30 escalateurs, **26** ascenseurs
60 bars
41 buvettes
7.000 détecteurs de fumée
14 km de fibre optique

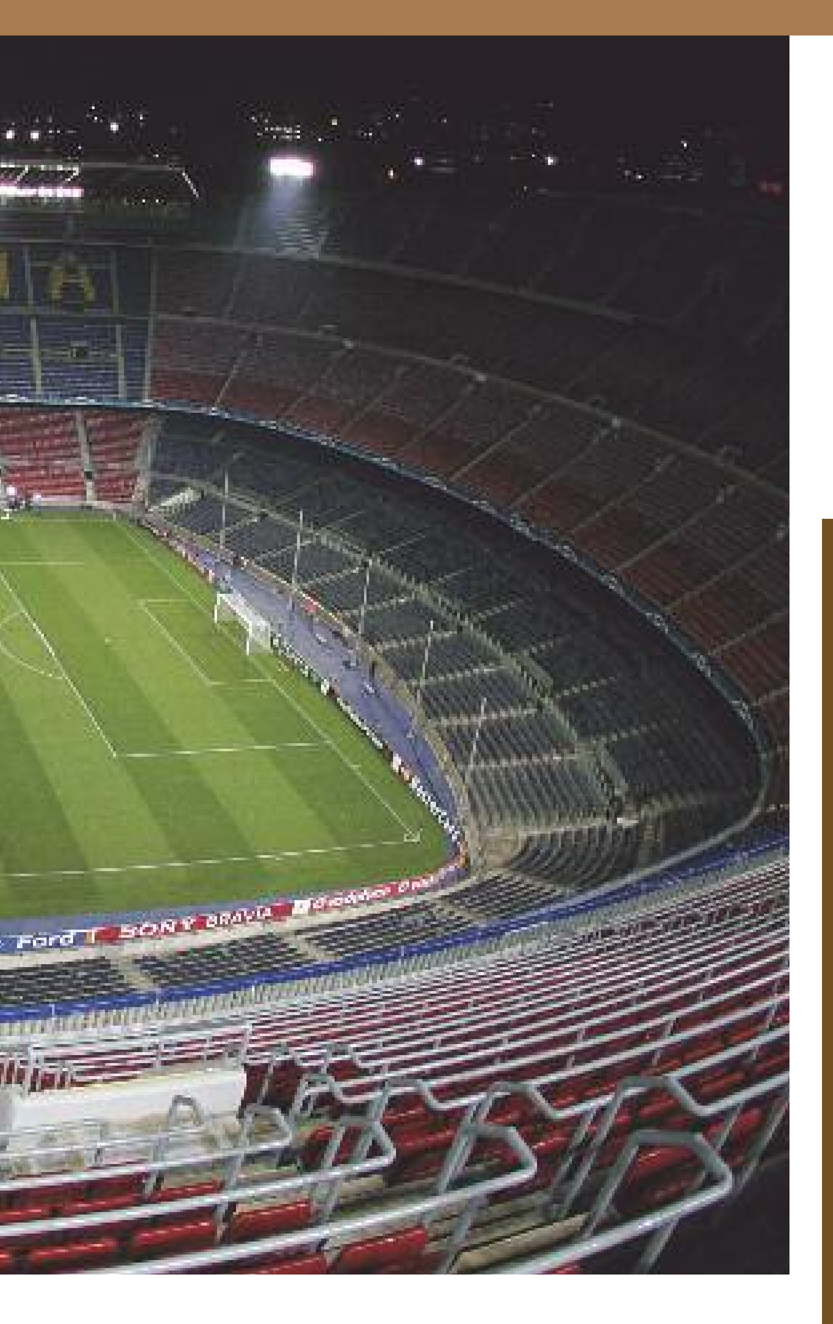


LE CAMP NOU FIERTE CATALANE

L'enceinte du Camp Nou, dessinée par les architectes Josep Soteras Mauri et Francesc Mitjans Miro, fut inaugurée en 1957. Ce stade immense va encore s'aggrandir sous les doigts de Norman Foster, chargé de sa rénovation à horizon 2011.

Par Corinne LELLOUCHE

Inauguré le jour de la Mercè, patronne de Barcelone, le Camp Nou ou Nouveau Stade en Catalan contient jusqu'à 98.000 personnes. Il a vu ses dimensions réduites en 1992 après les catastrophes du Heysel et de Sheffield. En 1982, il avait été agrandi jusqu'à la côte de 120.000 spectateurs. Véritable temple à ciel ouvert, de forme ovoïde, il possède comme de nombreuses autres enceintes dédiées au football, un terrain plus bas que le niveau du sol. Outre de nombreux évènements sportifs au nombre desquels on compte les JO de 1992, le stade a vécu des instants de légende dont la visite du Pape Jean-Paul II en 1982. Une chapelle à l'entrée du terrain permet aux joueurs de se recueillir. Autre curiosité en dehors du musée largement visité, un petit stade, le mini-estadi, qui sert de terrain d'entraînement au FC Barcelone B et à l'équipe d'Andorre. Inauguré en 1982, ce modèle réduit pos-



> Le Camp Nou va s'atteler à une rénovation au budget colossal (250 M€), confiée à l'architecte de Wembley, Norman Foster.

sède une capacité de 16.500 places. Aujourd'hui, le Camp Nou, l'un des rares stades à être certifié 5 étoiles UEFA jouit d'un équipement audiovisuel haut de gamme, de deux écrans géants et de 107 portes qui lui permettent d'être évacué en moins de cinq minutes.

Bientôt, il changera encore de dimension : sa rénovation a été confiée à l'architecte anglais Norman Foster. Le cahier des charges prévoit un budget colossal (250 millions d'euros minimum), le passage de 98 à 104.000 places d'ici 2011, l'agrandissement des tribunes médias et VIP, l'amélioration des infrastructures, la création d'un toit rétractable, et la construction d'une nouvelle façade inspirée des mosaïques de l'architecte catalan Gaudi, aux couleurs du Barça (bleu et grenat) et du drapeau de la région (rouge et jaune).

"*Le stade ainsi rénové deviendra une référence architecturale internationale. C'est une idée extraordinaire*", se réjouit Joan Laporta, le président du Barça qui s'est attaché à préserver l'existant et la culture locale. Parmi les directives données à Norman Foster, figure ainsi l'obligation de préserver les éléments essentiels de la structure originelle et de mettre en lumière la personnalité du club et de sa ville.

LE CAIRO
l'immensité égyptienne

Le continent Africain possède un stade mythique, le Cairo International Stadium. Ce dernier a fait peau neuve en 2006, offrant à son public 72.000 places, un terrain agrandi, des infrastructures modernisées et une architecture élégamment épurée.

C'est après le coup d'État de 1952 que l'Égypte du président Nasser, une Égypte indépendante et fière, se positionne comme leader du monde arabe. S'ensuit une période de grands travaux où le sport et notamment le football prend une place d'honneur. Il s'agit de rayonner à l'international dans une région pauvre en infrastructures de toutes sortes. Le projet de la "Medine Nasr", la "cité de la victoire", fut lancé pour permettre au pays d'organiser les Jeux Olympiques de 1964. C'est l'architecte Werner March, auteur du complexe olympique des JO de Berlin en 1936, qui prend en charge la mise en œuvre du gigantesque chantier. Nasser lui-même suit pas à pas l'évolution des travaux jusqu'en 1960, date à laquelle la cité est enfin achevée. 840 hectares ont été volés au désert pour faire naître un pôle unique dans cette région du monde. Avec pour objet de toutes les attentions un immense stade capable d'accueillir plus de 100.000 supporters. Autant dire le plus important du continent africain et du Proche-Orient. Le Caire n'eut pas l'honneur d'organiser les JO. Cependant la ville accueillit les quatrièmes jeux Pan Arabes qui permirent aux footballeurs de remporter une médaille d'or. La suite s'écrira pendant trente ans comme l'une des plus belles histoires d'amour entre un stade et le reste du monde.

C.L.


Allianz



Une si belle ALLIANCE

Surnommé le canot pneumatique en raison de ses courbes façon coussin d'air, l'Allianz Arena a remplacé dans le cœur des Munichois le mythique Olympiastadion.

Par Corinne LELLOUCHE

D'abord il y eut l'Olympiastadion qui fut construit suite à un concours architectural qui créa la surprise. En 1967, chacun s'attendait à ce que le somptueux projet du célèbre Werner March l'emporte. N'était-il pas à l'origine du fameux complexe berlinois des JO de 1936 ? Contre toute attente, ce furent les plans du cabinet Günter Behnish qui furent adoptés. Au lieu de la somptueuse arène de 90.000 places dessinée par March, Frei Otto innova avec des tentes, des toits tendus, un treillis de câbles supportant de grands panneaux de verre, le tout conçu de manière à dynamiser le terrain avec élégance et cohérence.

L'ensemble implanté sur une colline qui surplombe un lac était à la pointe de la modernité pour l'époque. Le paysage du complexe olympique baptisé Oberwiesenfeld, lac compris, fut entièrement sorti de terre avec l'aide du professeur Grzmek de Cassel. Au finish, le stade, inauguré le 26 mai 1972 par un match RFA/URSS (4-1), verra se dérouler un nombre impressionnant de grands évènements et défiler les meilleures équipes du monde du FC Barcelone à Manchester United. C'est ici qu'en 1993, l'Olympique de Marseille remporta la Ligue des champions face au Milan AC. Et c'est en 2005 que le Bayern Munich fit ses adieux à son temple pour déménager dans le nouveau Allianz Arena situé au nord de la ville. Un ensemble qui doit son nom à une compagnie d'assurances, laquelle a dû s'effacer lors de la Coupe du monde 2006, la FIFA n'autorisant pas la publicité lors des compétitions qu'elle organise.

Véritable bouée géante, l'Allianz est constituée de 2874 coussins gonflés en permanence par un flux constant d'air sous pression. La surface des coussins est constellée d'ouvertures permettant la diffusion de la lumière. 96 cadres d'acier et de béton soutiennent l'ensemble. De larges panneaux translucides très résistants offrent une impression de transparence unique. Ils s'illuminent de blanc pour les matches internationaux, de rouge pour ceux du Bayern, et de bleu pour ceux du TSV Munich 1860. L'enceinte que l'on doit aux architectes Jacques Herzog et Pierre de Meuron peut accueillir 69.901 personnes, dont 66.000 pouvant être assises. Le tout a coûté 340 millions d'euros et fut inauguré le 31 mai 2005 devant une foule enthousiaste. Et pour cause, avec ce nouvel ensemble, Munich conserve haut la main sa place à l'avant-garde de l'architecture sportive.


NEW YORK
T - Mobile
BUD LIGHT
HUMMER



JARDIN NEW YORKAIS

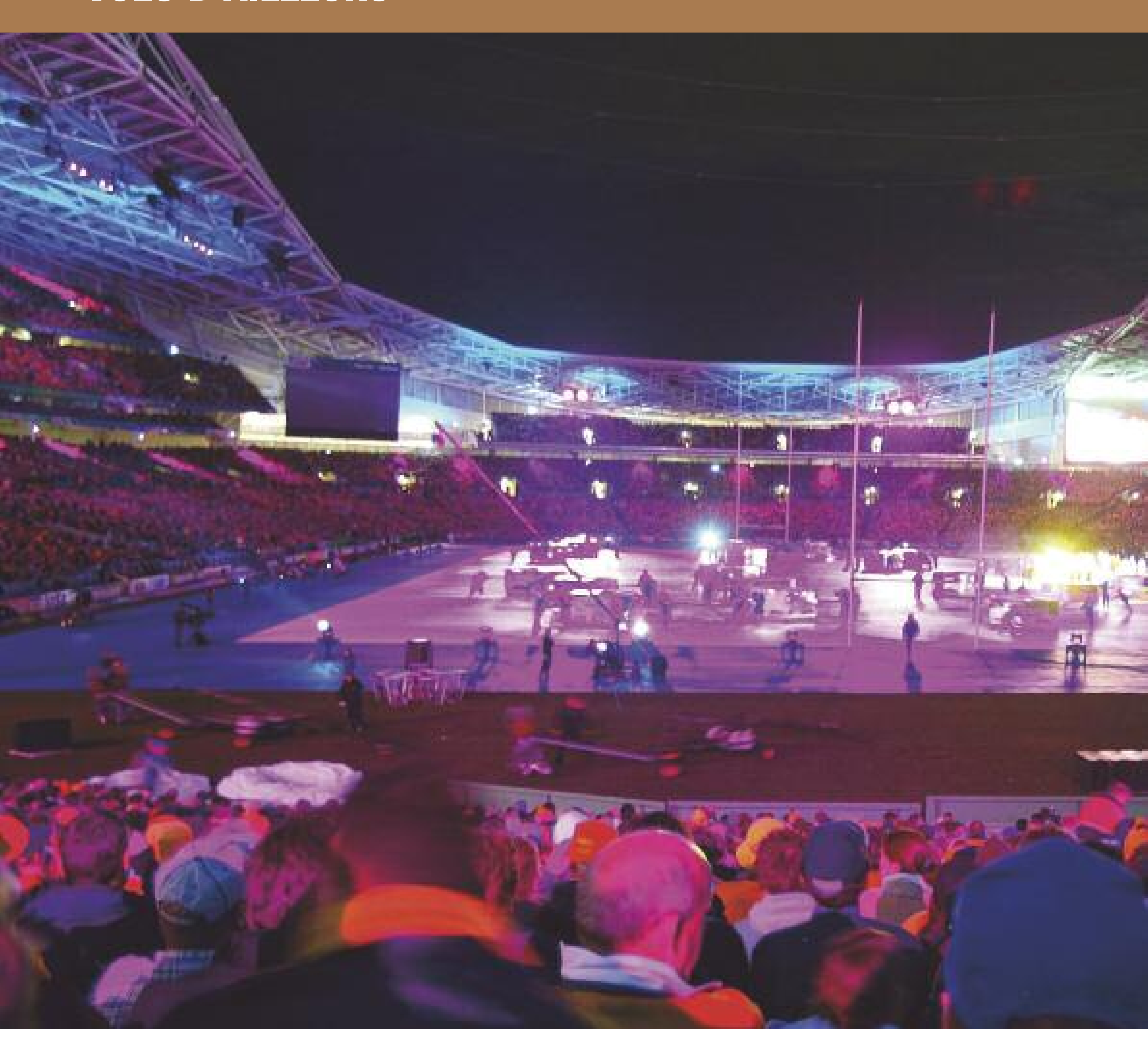
Hymne à la vie, au dépassement de soi, à la communion, un stade voit défiler le pire comme le meilleur en des combats de sang et d'amour mêlés. Le Madison Square Garden qui a entendu Marilyn chanter Happy Birthday à son Président ou se défier les plus grands boxeurs du monde, est enfant de la balle à la puissance dix.

Par Corinne LELLOUCHE

Né en 1879, plongé au cœur de Manhattan, le Madison Square tel un chat éternel a déjà connu quatre vies. L'histoire lui connaît quatre édifices différents. Les deux premiers situés au coin nord-est de Madison Square, lui donnèrent son nom. Vint ensuite une enceinte de 15 000 places inaugurée en 1925, qui se tenait entre la 50e rue et la 8e avenue. Conçue par l'architecte Standford White, la structure d'inspiration Maures s'élevait sur 61 mètres de hauteur avec une tour en forme de minaret de 32 étages. Le hall qui était le plus grand du monde avait une capacité de 8.000 sièges. Quant au concepteur de cette merveille, il fut assassiné sur le toit de son œuvre par un mari jaloux le 25 juin 1906, comme pour ajouter la touche finale à un scénario insensé.

C'est le 11 février 1968 qu'enfin naquît l'actuel temple sis sur la 7e avenue. Reste à écrire la suite pour cette cathédrale également cathodique puisqu'elle appartient à la société Cablevision qui projetterait la construction du Garden V. Si le projet prend forme, un nouveau lieu serait édifié à l'extrémité ouest du James Farley Post Office sur la 9e avenue. Dans la lignée contemporaine, le MSG se transformerait en un gigantesque complexe avec des concourses élargies, des magasins, des restaurants, des hôtels de luxe et même un musée. Autre défi à relever comme toujours pour les nouveaux stades, de meilleures lignes de vue. Notons qu'en 1991, Cablevision avait déjà dépensé 200 millions de dollars pour rénover l'arène, ajoutant 89 suites. Une dépense digne d'un réseau, le Madison square Garden Network, qui bat depuis toujours des records d'audience.

S'il est un endroit qui mélange les genres c'est bien cette salle d'une capacité de 19.763 places pour le basket et de 18.200 places pour le hockey sur glace. Conçue à l'origine pour le cyclisme sur piste, elle fut transformée en hippodrome avant de voir 23.190 supporters s'entasser, faisant voler les normes de sécurité, pour le combat de boxe qui opposa en 1941 Fritzie Zivic à Henri Armstrong. Le 19 mars 1954, au septième round, Joey Giardello mit Willie Tory KO au cours d'un match qui fut le premier à être retransmis en télévision couleur haute définition. Longtemps considérée comme la Mecque de la boxe, elle offrit leur première danse aux mythiques champions Joe Frazier et Mohamed Ali. Aujourd'hui, elle abrite quatre clubs résidents, les Rangers et les Knicks de New York depuis 1968, les Liberty de New York depuis 1997 et les New York Titans depuis 2007. Ce n'est pas tout. La salle fait également de la politique, abritant sans complexe des conventions Républicaines ou Démocrates. Elle a chanté avec Bob Hope et Bing Crosby pour le concert d'ouverture du Garden IV en 1968, mais aussi avec Jimmy Hendrix, Elvis Presley, Led Zeppelin, John Lennon, Elton John, Bob Dylan, Michael Jackson, Tina Turner, Madonna, les Rolling Stones, Paul Mc Cartney en hommage aux victimes du 11 septembre 2001, U2, Oasis, Eminem, Jay-Z… Méga Madison additionne les superlatifs puisant son énergie dans les "pou pou pi dou" de Marilyn comme dans la fureur de ses folles nuits de bagarres. Nobody's perfect !



SYDNEY THEATRE OLYMPIQUE

Depuis mars 1999, un stade destiné à accueillir les Jeux Olympiques de l'an 2000 fait le bonheur de la belle ville de Sydney.

Par Corinne LELLOUCHE

Il s'est d'abord appelé Stadium Australia avant qu'une opération de naming ne le rebaptise Telstra Stadium en 2002. Ce décompte financier ne changea en rien l'avenir d'une enceinte qui détient le record de spectateurs pour un match du Tri-Nations. Pas moins de 109.874 personnes assistèrent à la victoire des All Black de Nouvelle-Zélande contre les Aussies



d'Australie par 39 à 35. Plus grand stade du pays, il a été conçu par le cabinet Bligh Lobb Sports Architects de manière à ce que sa pelouse puisse être foulée au nom du football australien, du "soccer", du rugby, mais aussi du cricket cher au cœur d'un peuple aux tropismes d'essence anglo-saxonne. La piste d'athlétisme a été supprimée, de manière à appuyer la vocation ballon ovale de ce temple gigantesque. Lequel compte comme pensionnaires en résidence régulière plusieurs équipes du championnat australien de rugby à XIII, la NRL. D'une capacité totale de 110.000 spectateurs, le Telstra a été reconfiguré en 2003 de manière à pourvoir 83.500 places avec un terrain rectangulaire et 70.000 places en mode ovale. 90% des places sont couvertes depuis cette époque, montrant combien cette variable est devenue une constante essentielle en matière d'architecture de stades ces dernières années.



YOKOHAMA
le Japon taille XXL

Il fut le plus grand stade de la Coupe du Monde 2002. Tour d'horizon d'une enceinte impressionnante malgré sa simplicité.

Un stade monumental avec 72.000 places dont 421 réservées aux personnes à mobilité réduite, une architecture classique, une forme en rectangle avec angles arrondis. Des superlatifs certes mais une création qui pour autant n'a pas révolutionné le genre. Reste que l'arène du Stadium Yokohama est vaste. Marquée par une prouesse technique par la grâce de ses sept niveaux. Sept étages qui sécurisent l'ensemble et qui permettent aux joueurs, à la presse, et au public de demeurer éloignés les uns des autres. Ajout majeur du stade, la sécurité est optimum. Les couloirs vastes et nombreux permettent une évacuation la plus calme possible. Un fossé anti-envahissement à la manière de ceux qui encerclent les châteaux fort a été imaginé afin d'éviter les éventuels débordements du public. Les fauteuils plus grands et confortables que la norme habituelle sont disposés sur des tribunes distribuées le long de deux niveaux superposés. Des fauteuils équipés de dossiers et de porte-gobelets pour un confort haut de gamme. 171 070 mètres carré de surface, un tiers des places couvertes par un toit, sont autant de variables qui donnent à l'ensemble une impression de gigantisme. Un gazon naturel, deux écrans géants font de ce décor le théâtre d'évènements polyvalents : athlétisme, football américain, concerts. De quoi assurer sur tous les plans même si l'esthétique du lieu échappe aux valeurs "lumière, coussins d'air, dômes et autres mâts" qui signent la tendance d'aujourd'hui.

C.L.

INFRASTRUCTURES : un enjeu multi-sports



RUGBY : accompagner la croissance et penser aux femmes

Comme dans le football, le rugby ne manque pas de projets de stades. Ils foisonnent ! Surfant sur la vague de sa croissance, le rugby voit grand. "*On comptait 5.000 spectateurs en moyenne dans nos stades en 2002, ils sont le double à présent : l'intendance doit suivre*, pointe Arnaud Dagorne, directeur général de la Ligue Nationale de Rugby (LNR). No*s stades n'ayant pas été rénovés à l'occasion de la Coupe du monde 2007, c'est aux clubs de se prendre en mains s'il ne veulent pas que le rugby soit en retard.*" Et ils le font. Montpellier vient de donner naissance à un stade de 13.000 places 100% rugby autour duquel la ville a conçu un "quartier de l'Ovalie". L'investissement approche 60 M€.

Bientôt, des immeubles d'habitation sortiront de terre, autour de commerces, d'une brasserie et du centre d'entraînement et de formation du club, suivant le modèle toulousain où une brasserie peut servir 200 couverts par jour, où des salons géants accueillent partenaires, séminaires, expositions ou défilés. A Clermont, après six ans de rénovation, une toute nouvelle enceinte de 15.000 places a vu le jour dotée d'une innovation made in England : des loges partenaires dans les virages. Perpignan s'est doté d'une nouvelle tribune, Albi et Montauban se sont également agrandis. Agen a investi plus de 600.000€ pour s'équiper notamment en écrans géants. Toulouse, Biarritz et Bayonne nourrissent le même projet.

Rugby, basket, hand, volley… Ils n'ont pas les mêmes contraintes en termes d'équipements mais fourmillent d'idées pour rendre leur spectacle plus attrayant.

Par Vanessa CAFFIN



Du côté de la LNR, les exigences sont chiffrées : les stades doivent être aux normes de confort pour le spectateurs (places assises et couvertes), la capacité d'accueil recommandée tourne autour de 15.000 places, l'idéal étant que les stades intègrent de véritables lieux de vie. "*Le rugby puise 60% de ses ressources du côté des partenaires. Il est vital que les stades soient équipés de loges*", explique Arnaud Dagorne. C'est sur ce modèle économique que verront le jour prochainement les deux gros projets de stades du Top 14 : la future enceinte du Stade Français et le nouveau stade biarrot. A Paris, le nouveau Jean Bouin, offrira 20.000 places et 6.000m2 de commerces intégrés. A Biarritz, même émulation : des investisseurs vont accompagner le club à hauteur de 86 M€ pour financer la construction, d'ici 2011, de deux tribunes d'en-but, de loges et de 20.000 m2 dédiés à l'entertainment : centre aquatique, hôtels, restaurants… Le vote du projet est attendu après les élections municipales.

"*La création de lieux de vie est dans l'air depuis quelques années dans le rugby*, explique Arnaud Dagorne. *Dans notre sport, nous avons toujours joué sur le côté convivial, les repas d'avant match sont des institutions. Depuis les années 70, les clubs ont intégré la nécessité de s'équiper de salles pouvant accueillir au minimum 400 personnes, les partenaires, les joueurs, etc.*" Depuis toujours, l'accueil est travaillé. Face à la féminisation du public, il est aujourd'hui au cœur des préoccupations. Dans les années 90, les planches de bois ont laissé place à des sièges en coque individuels. Surtout, dans la lignée de Toulouse, en 2002, les stades se sont équipés de crèches dont les éducateurs spécialisés sont rémunérés par les clubs. Aujourd'hui, près de la moitié des clubs du Top 14 en disposent. C'est notamment le cas à Agen et à Bayonne. Ce sera également le cas à Paris, une fois le stade rénové.

VOLLEY-BALL : engager la réflexion

Comment équiper les clubs de salles plus modernes ? Comment les aider à convaincre les collectivités d'investir ? La Ligue Nationale de Volley-ball (LNV) entend lancer cette année une grande réflexion sur l'état de ses infrastructures. Mi-février, les présidents des ligues de sports en salle (basket, hand, volley) se sont rencontrés pour discuter de cette problématique et identifier leurs besoins communs. Objectif : s'unir pour être plus forts. Dès les prochaines semaines, le président de la Ligue nationale de volley entamera un vaste tour de France afin d'encourager les villes à investir dans leurs équipements et bénéficier à moyen-terme d'un parc de salles uniforme.

Car aujourd'hui, le constat est sans appel : "*La qualité de nos salles n'est pas magnifique*, reconnaît Kerstie Abergel, directrice de la Ligue. *Le problème, c'est qu'on s'est laissé vivre. Cependant, certains clubs se sont pris en mains, cela nous a donné envie que leurs progrès deviennent la norme dans tous les clubs.*" Cannes et Toulouse, notamment, évoluent au sein de Palais des Sports modernes et équipés pour le spectacle. Ce n'est pas le cas de tout le monde. Souvent, les joueurs n'ont pas le choix du sol ni des couleurs. Le volley voudrait pouvoir disposer d'un sol bicolore, idéal pour la télévision et les repères. Problème : cela perturbe les basketteurs quand ils évoluent dans la même salle.

En termes d'accueil des supporters, la marge de progrès est grande là aussi. "*On encourage les clubs à disposer d'un réceptif partenaires*, souligne Kerstie Abergel. *Aujourd'hui, ils sont souvent reçus dans des petites salles mal éclairées.*" Autre préoccupation : remplacer les tribunes en béton par des sièges plus confortable et moderniser les enceintes. La Ligue nationale encourage ainsi les clubs impliqués dans des projets d'infrastructures à équiper leurs salles de l'Internet haut débit. "*Les stades précâblés nous permettent notamment de venir filmer les rencontres et de les diffuser sur Internet*", explique la directrice de la LNV, résolument tournée vers l'avenir.



HANDBALL : créer un vrai spectacle de sons et lumières

Rendre la discipline télégénique et attrayante : voilà les principaux enjeux du handball professionnel français. Les dirigeants n'en démordent pas : pour réussir cette équation, le hand doit se jouer dans des salles de sport et de concert polyvalentes, pré-équipées et permettant d'offrir aux spectateurs un véritable spectacle de son et lumière. "*Pour l'instant, il n'existe aucune salle de ce type en France, mais il y en aura une à Chambéry l'an prochain et un projet est en cours à Montpellier à horizon 2010/2011*", confie Etienne Capon, directeur de la Ligue nationale de handball.

Depuis de nombreuses années, les dirigeants français réfléchissent au meilleur moyen de rendre le hand attractif dans des salles multi-sports où il faut souvent composer avec les autres disciplines collectives (basket, volley), leurs marquages et leurs besoins en termes d'équipement. "*Le terrain de hand est plus grand que ceux de volley et de basket, on a souvent besoin de pousser les tribunes !*", souligne Etienne Capon. A Toulouse, on a trouvé la méthode : la salle est équipée de tribunes aux rangs modulables. Mais le système n'est pas parfait. Etienne Capon : "*En rétractant les sièges, on obtient un premier rang surélevé d'un mètre. Du coup, à la télévision, on croit voir un muret. Il faudrait trouver un système qui permette aux tribunes de se rétracter en laissant le premier rang de spectateurs au ras du sol, au contact des joueurs.*"

Qui dit salles multi-sports dit aussi marquages en tous genres, dépareillés, anti-télégéniques à souhait. Jusqu'ici, les dirigeants ont opté pour le système D, masquant les lignes "étrangères" avec du sparadrap. Problème : encore faut-il en



trouver un de la même teinte que le parquet. Reste la solution Taraflex, qui se pose sur n'importe quelle surface. Mais là aussi, rien n'est évident : la pose du Taraflex suppose de bloquer la salle au moins 24 heures, chose parfois impossible.

Heureusement, la réflexion sur ce thème est engagée et les idées ne manquent pas. Des ingénieurs du Blanc-Mesnil réfléchissent à la création de tracés lumineux que l'on allumerait ou éteindrait à l'aide d'un simple interrupteur. D'autres à la création d'un Taraflex sous forme de dalles, ce qui permettrait d'alléger le temps de pause. "*Quand j'entends parler de pelouses rétractables en foot et en rugby, cela me paraît également une solution envisageable pour les sports en salle*", observe le directeur de la Ligue nationale de handball, nourrissant l'espoir que le Secrétaire d'Etat aux Sports, Bernard Laporte, crée très bientôt l'équivalent de la Commission "Grands Stades 2016" pour les sports en salle, et offre, ainsi, des pistes ingénieuses et rapides de développement.

"Le hand français cherche le meilleur moyen d'en finir avec les tracés anarchiques (à gauche, Ivry-Chambéry, match de D1)

BASKET : réunir le sport et la culture

C'est un combat contre les vieilles habitudes que le président de la Ligue Nationale de Basket (LNB), René Le Goff, entend mener. Pour cela, il compte sur l'appui de Bernard Laporte, le Secrétaire d'Etat aux Sports, et celui des dirigeants des autres sports en salles (volley, hand) qu'il a rencontrés en février. Son crédo : "*Arrêtons les double financements, cessons de séparer le sport et la culture*". Le président de la LNB rêve de grandes salles polyvalentes, pouvant accueillir à la fois des spectacles et des matches, sur le modèle d'Antarès, au Mans, où le basket pourrait s'exprimer de la plus belle des manières.

"*Aujourd'hui, nos salles sont vieillottes, mal équipées*, souligne René Le Goff. *Le son est épouvantable, on se croirait dans des halls de gare à la vieille époque. Or, si nos salles ne grandissent pas en qualité et en capacité, nous ne pourrons pas développer notre discipline. La France est sous-développée en grandes salles : on en compte une seule de plus de 10.000 places, Bercy, quand il y a en a treize en Espagne et une dizaine aussi en Allemagne. Nous sommes les derniers de la classe !*"

Il rêve d'une salle s'inspirant de la toute nouvelle O2 Arena, à Londres, conçue comme un véritable lieu de vie, accueillant 20.000 personnes et trente-six restaurants ! "*C'est le modèle du futur, car ceux qui investissent dans des équipements veulent le rentabiliser, et pour cela, il faut l'utiliser une centaine de soirées par an*", jure le président de la LNB. L'Espagne y vient. Les Etats-Unis y sont déjà depuis longtemps.

Evidemment, en basket, l'inspiration américaine n'est jamais très loin. Surtout lorsqu'il est question de spectacle et d'animation. René Le Goff milite pour l'instauration de cubes vidéo disposés au milieu des salles, permettant de revoir des images du match. Ces cubes, institutionnalisés en NBA sont encore trop rares en France. Ils montrent pour l'instant timidement leur nez à Villeurbanne et Chalon-sur-Saône.

En France, la notion de spectacle pour les sports en salle est encore balbutiante. René Le Goff peste contre les tracés anarchiques des salles BHV (basket, hand, volley) qui embrouillent les spectateurs, les équipements sons et lumières limités : "*Les spectateurs nous disent qu'ils veulent le noir intégral pendant la présentation des équipes. Ça fait monter l'adrénaline. Le problème, c'est que si on éteint les lumières dans les salles, on ne peut plus les rallumer avant un quart d'heure.*"

Cette année, il ira inaugurer la salle de Boulazac, qui évolue en Pro B : une salle de 5.000 places, moderne, polyvalente, modulable, disposant d'un beau réceptif partenaires. L'exemple à suivre, dit-il, affichant son objectif de posséder, à moyen terme, cinq à six salles de plus de 10.000 places conçues sur le même modèle .



LE NAMING S'INSTALLE AU MANS

Lorsqu'un enfant naît, il reçoit un nom chargé d'histoire et d'espoir. Les stades n'échappent pas à cette règle qui se parent d'une appellation synonyme d'affect. Pour la première fois en France, un stade s'affiche gagnant avec le "naming". Au Mans, la MMArena verra le jour en 2009. Rencontre avec Christian Baudon, directeur général des MMA et initiateur du projet.

Par Corinne LELLOUCHE

Aux États-Unis, plus de cinquante stades ont choisi le naming. En Europe, le stade londonien d'Arsenal a été dénommé « Emirates Stadium » et l'enceinte du Bayern Munich rebaptisé «Allianz Arena». En France vous êtes les premiers à franchir le pas. Qu'est-ce qui vous a décidés ?

Comprendre notre démarche nécessite de connaître l'histoire de notre entreprise. Les Mutuelles du Mans se nomment MMA depuis sept ans à peine. C'est peu pour asseoir la notoriété d'une marque. Volontiers novateurs, franchement audacieux, nous avons été les premiers à choisir les écrans de télévision comme supports privilégiés de notre communication. Cela a si bien marché qu'aujourd'hui la part de publicité télé dans le marché global de l'assurance a grimpé de 40%. Tout le monde nous a copié. Cet hommage coûte cher puisque ce plébiscite a entraîné une forte augmentation des spots. D'où l'idée de chercher et de trouver des solutions alternatives.

En terme de rentabilité, comment appréhendez-vous le naming ?

Les objectifs visés en matière de publicité sont au nombre de trois : accroître la notoriété, être aimé et apprécié au moyen d'une belle image, et enfin gagner la confiance de nos futurs clients en étant choisis par eux. Nous savons calculer ce que nous rapporte un écran publicitaire en termes de nouveaux contrats. Ce n'est pas ce que nous visons avec le naming. Notre ambition aujourd'hui est de nourrir la marque, de sortir de cette forme de dictature que représente les lourds budgets consacrés à la télévision, et de profiter d'un effet d'annonce formidable puisque nous sommes les premiers.

> “ Notre ambition est de nourrir la marque et de profiter d'un effet d'annonce en étant les premiers.

Mais la rentabilité ?

La question n'est pas là. Le naming s'apparente à un pari. Nous n'avons pas commandé une étude de rentabilité, nous ne sommes sûrs de rien. Pour être franc, le million d'euros alloué au MUC sur dix ans s'affiche comme une petite somme au regard de notre chiffre d'affaires qui s'élève à cinq milliards et 400 millions d'euros. Il n'est pas rare qu'un sinistre nous conduise à débourser l'équivalent d'une année de naming.

Vous parliez d'extension de votre marque.

Notre première alternative à la publicité écran prit la forme d'un test qui a marqué les esprits. Ce fut la journée zéro tracas relayée par un site toujours en activité et la dernière page du Parisien. Pour un jour, celle-ci affichait une météo tout soleil, un parfait horoscope et d'autres nouvelles réjouissantes comme un service de bus gratuits à Paris.



Vision nocturne de la future enceinte du Muc 72, enceinte polyvalente qui disposera de 25.000 places couvertes.

La MMArena plébiscitée par un sondage

Une étude commandée par le Muc et réalisée par Cibles & Stratégies montre que 72% des Sarthois se rendraient plus volontiers aux matches dans un stade tout neuf. Rebutés par l'enceinte actuelle à 70%, ils privilégient le confort d'utilisation et l'accessibilité pour changer leurs habitudes. Le nombre de spectateurs pourrait doubler, d'autant que le public féminin des 50-59 ans aspire à faire le déplacement si les conditions sont bonnes. 500 habitants de la Sarthre âgés de 18 à 74 ans en janvier 2008 ont été interrogés, selon la méthode des quotas.

Lorsque courant 2007 la municipalité nous a offert l'opportunité du Naming, nous avons pensé que cette démarche s'inscrirait joliment dans notre culture.

Une belle opportunité dans un cadre particulièrement attractif.

Dans la corbeille se trouvait une dot magnifique. Le nouveau stade du Mans, ce sera 25 000 places assises et couvertes, la possibilité de pratiquer du football, du rugby mais aussi la porte ouverte à une constellation de possibles : spectacles, séminaires, hôtel intégré, restaurants avec vue sur la ligne des Hunaudières, 6000 places de stationnement, un accès direct au tramway. Tout cela au cœur du pôle d'excellence sportif du Mans qui comprend le fameux circuit des 24 heures, le circuit Bugatti -où se déroule entre autre le Grand Prix de France-, la piste de Karting Alain Prost, la salle Antarès dédiée au basket, le centre d'entraînement du MUC 72, l'hippodrome, le vélodrome, le cercle équestre, jusqu'à un golf en manière de cerise sur cet incroyable gâteau.

Sans compter la bande son…

On parle souvent du stade de Munich comme de l'Arena en oubliant l'appellation Allianz. Nous ne voulions pas connaître pareille mésaventure. D'où l'idée d'un petit nom en A. J'avoue que la Macarena qui a fait fureur en 1995 a donné le bon tempo à notre projet. Il faut croire qu'il est né sous une belle étoile. Aujourd'hui, les journalistes, les spécialistes, et les néophytes ne se trompent pas. Ils disent et écrivent MMArena, n'oubliant jamais le sigle MMA. C'est une victoire.

> **“ Cette opération nous offre un gigantesque panneau publicitaire permanent !**

Au Mans, on vous verra partout.

Cette opération nous offre en effet une manière de gigantesque panneau publicitaire permanent. Les routes, les abords du stade, les rues seront balisés.

Avez-vous réfléchi à la cohérence d'une telle démarche pour une compagnie d'assurance ?

Nous savons que notre nom est apprécié et adopté. Quant à l'image d'un stade, du football, il nous a semblé naturel de l'associer à une entreprise qui défend la santé, le bien être. J'ajoute que nous n'aurions pas accepté cette proposition si l'opération avait concerné une enceinte déjà nommée. Ici se trouve la limite du naming. En France, nous possédons le sens de l'Histoire, un véritable respect pour ceux qui ont laissé leur empreinte aux frontons de nos lycées, de nos rues ou de nos complexes sportifs. Nous avons adopté avec bonheur ce bébé parce qu'il était à naître justement.

MODELE ECONOMIQUE des clubs : des stades, vite !

Si la télévision a, en France comme à l'étranger, constitué le principal moteur de développement du spectacle sportif dans les années 1990, les stades sont redevenus la priorité du secteur et le facteur déterminant de la performance économique et sportive des clubs professionnels. Contrairement à l'Allemagne, qui a investi en 2006 près d'1,5 milliards d'euros (Md€) dans la construction ou la rénovation de 12 stades modernes aujourd'hui tous occupés, à une exception près, par des clubs résidents, la France n'a pas su négocier le virage du Mondial 1998 pour moderniser son parc, avec le seul Stade de France construit à cette occasion*.

Certes, elle met depuis les bouchées doubles, à l'image de la création dès 2004 d'un service stades au sein de la LFP ou des nombreux projets de rénovation et de construction tant en Ligue 1 qu'en Ligue 2.

Mais pour l'heure, l'immense majorité des clubs professionnels français reste simple locataire d'enceintes parfois obsolètes, qui constituent pour la plupart le réceptacle exclusif de spectacles sportifs bi-mensuels, d'où un modèle économique déséquilibré et trop dépendant des droits télévisuels.

En effet, un stade doit désormais s'appréhender comme un espace multifonctionnel permettant d'optimiser les recettes - "grand public" et VIP - les jours de match (matchday), mais aussi en dehors des matches (non matchday), grâce à une diversification des spectacles et des activités permettant de lisser les conséquences financières de l'aléa sportif.

Des stades inadaptés, un modèle économique déséquilibré

Si le chiffre d'affaires (CA) hors transferts des clubs de Ligue 1 a été multiplié par trois en 10 ans, pour atteindre 45,5 M€ en 2005-2006, 70% de cette croissance provient exclusivement des droits TV (+ 510%). La billetterie a certes doublé en monnaie courante (l'augmentation est moindre en tenant compte de l'inflation), mais elle s'est accrue à un rythme inférieur à celui du CA global. De même, après avoir profité d'un effet Mondial jusqu'au début des années 2000, le sponsoring stagne depuis.

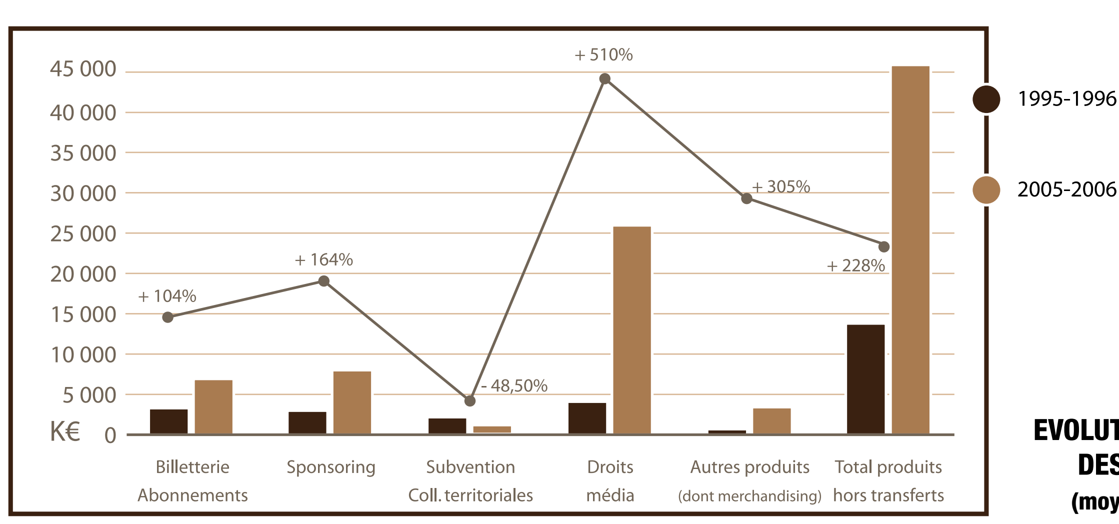
Ainsi le téléspectateur rapporte aujourd'hui presque quatre fois plus que le spectateur, soit 57% des produits de la Ligue 1. Et l'insuffisant développement des autres ressources, principalement dû à l'inadaptation des enceintes, grève la compétitivité économique et sportive des clubs français. Avec plus de 100 M€ de CA moyen (et même plus de 130 M€ en 2007-2008 grâce aux nouveaux accords télévisuels), les clubs de Premier League, qui ont investi en 15 ans plus de 2,5 Md€ dans des stades dont ils sont propriétaires, évoluent certes sur une autre planète. Mais, la France compte également plusieurs longueurs de retard sur l'Espagne (58 M€), l'Allemagne (66 M€) et l'Italie (70 M€). La situation est cependant contrastée dans ces différents championnats, et les stades sont, pour le meilleur ou pour le pire, bien souvent l'élément déterminant :

- La Premier League a amorcé un cercle vertueux, économique et sportif (3 des 4 demi-finalistes de l'UEFA Champions League en 2007), principalement fondé sur des revenus du stade sans égal. Même si les statistiques anglaises couvrent un périmètre plus large en tenant compte des consommations des fans, les clubs anglais dégagent 5 fois plus de recettes de billetterie que la Ligue 1, notamment grâce à un taux de remplissage supérieur à 90% leur permettant de pratiquer des prix très (trop ?) élevés.
- L'Allemagne présente un des modèles les plus équilibrés, principalement grâce au double effet "Mondial" (rénovation en profondeur du parc de stades et accroissement de la demande). Avec des prix relativement peu élevés, la Bundesliga réunit près de 40 000 spectateurs par match, un record en Europe qui la dote d'une base clientèle élargie et lui permet d'accroître les recettes de billetterie, mais aussi celles de sponsoring, produits dérivés… D'autant plus que les clubs parviennent à maximiser le temps passé au stade, et donc les consommations annexes (buvettes, snacking…) qui représentent par exemple près de 8 euros par match à la Veltins Arena (il est vrai sans loi Evin…).
- L'Espagne ne se classe qu'en 4e position en termes de CA moyen, mais s'appuie sur la culture "socios" et l'attractivité de quelques grands clubs et joueurs-stars pour dégager les plus

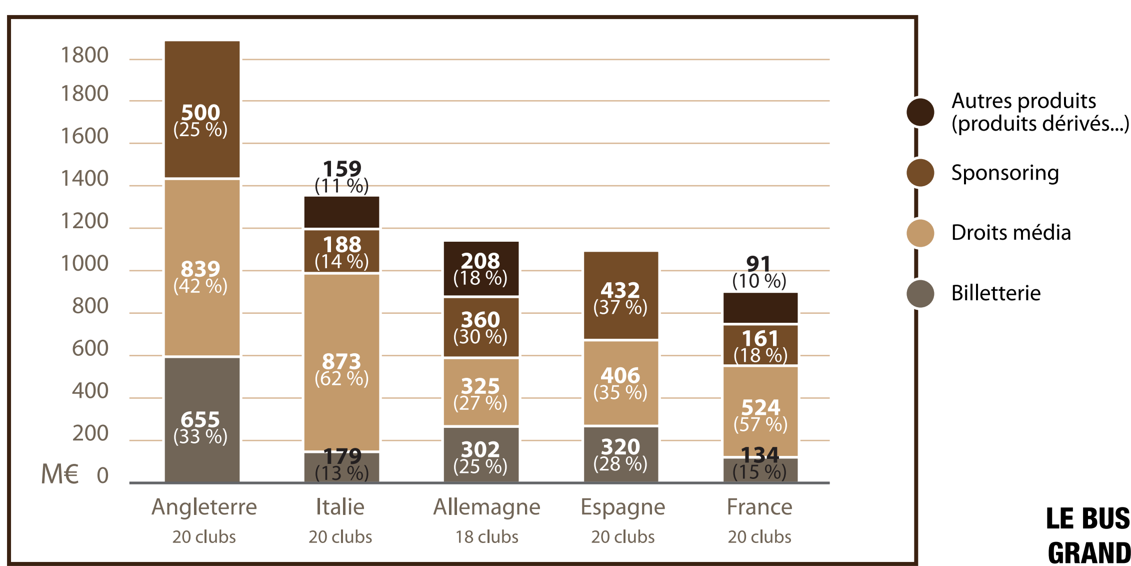
* Le Stade de france représente 420 des 600 M€ consacrés aux enceintes du Mondial 1998, ce qui ramène à moins de 200 M€ les investissements dans les 9 autres stades de la compétition.



Par Frédéric BOLOTNY et Olivier MONNA
Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES)



EVOLUTION DES RECETTES DES CLUBS DE LIGUE 1
(moyenne par club, en K€)



Source : Annual Review of Football Finance

LE BUSINESS MODEL DES GRANDS CHAMPIONNATS



fortes recettes de billetterie hors Angleterre, ainsi que des ressources commerciales qui témoignent d'une belle vitalité.

- Les clubs italiens affichent toujours en moyenne le 2e chiffre d'affaires européen, mais la prédominance des droits télévisuels (62%) et la désertification progressive des stades (moins de 20 000 spectateurs par match en 2006-2007 soit la moitié moins que 6 saisons plus tôt), véritable sanction du public envers les affaires, la violence et l'obsolescence des enceintes, n'en fait pas nécessairement un modèle pérenne.

Grand public : accroître le revenu par spectateur

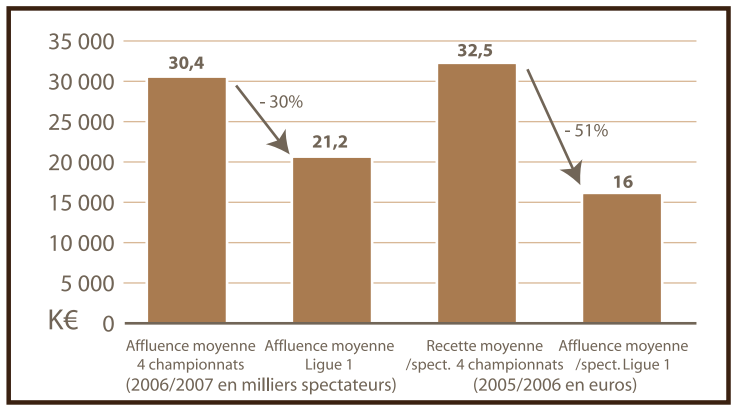
C'est en matière de billetterie que le retard français est le plus important, avec une recette moyenne par club et par saison de 6,7 M€, trois fois inférieure à la moyenne des 4 autres grands championnats (18,7 M€). Avec 21 200 spectateurs par match en Ligue 1 en 2006-2007, contre 30 400 pour la moyenne des 4 autres grands championnats, les affluences en sont certes en partie responsables. Mais surtout, la recette par spectateur est inférieure de moitié à la moyenne des autres championnats, et cet écart du "panier moyen" du supporter explique à lui seul les deux tiers du différentiel.

Remplir ces stades, qui, avec une capacité moyenne inférieure à 30 000 personnes affichent déjà le 3e taux de remplissage des 5 championnats (75%), rapporterait un peu moins de 45 M€ à la Ligue 1, soit 2,2 M€ par club. Multiplier par deux la recette par spectateur en maintenant l'affluence actuelle rapporterait 3 fois plus. Une telle hypothèse n'est bien sûr pas réaliste : les 51 € par spectateur de la Premier League, avec une flambée des prix sur les dernières saisons qui fait grincer bien des dents, ne sont pas imaginables en France. Mais ce calcul a le mérite de montrer la voie à suivre : si certains clubs ont un cruel besoin de stades plus grands, c'est avant tout la "qualité" des enceintes françaises qui est en cause. L'amélioration du confort, des accès, des animations ou des possibilités de consommer au stade, grâce par exemple à des innovations technologiques telles que les smart cards qui seront bientôt utilisées à Grenoble, paraît ainsi indispensable pour compenser une culture fan peut-être moins ancrée dans notre pays qu'ailleurs.

Le fort taux d'abonnés en Ligue 1 (56% des spectateurs en 2005-2006), présente de multiples avantages (base de clientèle fidèle, trésorerie en début de saison et moindre sensibilité aux résultats sportifs…), mais constitue certainement un seuil maximal. Avec, compte tenu des 13% d'invités et d'ayants-droits, à peine 30% des spectateurs achetant leur billet pour un match donné, le temps est certainement venu pour le football français d'élargir sa clientèle, ce qui passe là encore par des stades plus accueillants.

Offre VIP : des stades inadaptés

S'il convient dans une industrie « affective » comme le football de ne pas se couper de sa base populaire, l'hospitalité sportive représente une réserve de valeur également sous-exploitée en France. Un club comme Manchester United génère ainsi 43% de ses revenus "matchday" avec les 9% de places les plus chères et le nouveau Wembley compte plus de 20% de places VIP. Or, d'après une étude de Stadia Consulting Group portant sur 13 stades français et étrangers (principalement anglais et allemands), il semble que les clubs français souffrent d'un déficit



LIGUE 1 VS CONCURRENCE : PAS ASSEZ DE MONDE OU PAS ASSEZ CHER ?

Source : Deloitte, traitement CDES

L'offre et les revenus VIP de 13 stades français et étrangers en 2005-2006 *

	Capacité totale	Nombre loges	Revenus annuels loges (K€)	Revenu annuel moyen par loge (K€)	Nb de business seats	Revenus annuels business seats (K€)	Revenu annuel moyen par business seat (K€)
MOYENNE 13 stades	62 113	82	5 946	78	3 489	17 735	4,4
MOYENNE 4 stades français	46 222	86	3 585	54,7	1 305	5 227	4
MOYENNE 9 stades étrangers	69 176	80	6 995	88,2	4 460	22 293	4,6

* L'échantillon est composé de : Geoffroy Guichard (St Etienne), Gerland (Lyon), le Parc des Princes (Paris) et stade Vélodrome (Marseille) pour les stades français ; Allianz Aréna (Munich), AOL Arena (Hambourg), Emirates Stadium (Arsenal), Gottlieb Daimler (Stuttgart), Old Trafford (Manchester), Olimpiastadion (Hambourg), San Siro (Milan), Signal Induna Park (Dortmund) et Veltins Arena (Gelsenkirchen) pour les stades étrangers.



d'offre VIP qui minore très significativement leurs recettes.

Si on ne peut tirer de conclusion générale à partir d'un échantillon pas nécessairement représentatif, plusieurs observations s'imposent :

- sur la moyenne des 13 stades étudiés, les business seats représentent 75% des revenus d'hospitalité sportive contre 25% pour les loges ;
- les 4 stades français disposent d'un nombre de loges légèrement supérieur à la moyenne des 9 stades étrangers, mais le revenu par loge est inférieur de moitié ;
- la comparaison de l'offre et des recettes liées aux sièges VIP apparaît plus pertinente, car le tarif d'une loge dépend notamment de sa taille et de la qualité des services associés ; or, sur ce plan, les stades étrangers engendrent en moyenne des ressources 4 fois supérieurs aux enceintes françaises. Mais, à l'inverse du constat opéré pour le grand public, cet écart est bien moins lié au revenu annuel moyen par siège (4.600 € contre 4.000 €, un club comme l'OL approchant même 5.000 €) qu'au sous-équipement des enceintes françaises. Même si la rareté exerce une pression à la hausse sur les prix pratiqués (les stades des 20 clubs de Ligue 1 comptent à peine plus de 4% de sièges à prestations, loges comprises), c'est bien le faible nombre de prestations vendues, fortement limité par des stades inadaptés, qui est en cause.

Diversification, naming : il n'y a pas que le matchday

Un stade constitue un investissement trop important pour en limiter l'exploitation aux seuls jours de matchs. Dans cette optique, la délocalisation du centre d'entraînement est d'ailleurs une option privilégiée par de plus en plus de clubs. La diversification des spectacles (concerts…) reste nécessairement plus limitée que pour une salle, malgré quelques exceptions comme le Stade de France, facilitée il est vrai par l'absence de club résident, ou l'Aréna d'Amsterdam, grâce à son toit amovible. Par contre la diversification des activités (restauration, hôtellerie, commerces divers, divertissement…) est, à l'image du projet OL Land ou des évolutions progressives du stade Bollaert financées par le RC Lens dans le cadre d'un bail emphytéotique conclu avec la ville, une voie certainement plus porteuse. Une offre globale pour les congressistes (salles équipées, restauration, voire hébergement sur le même site), s'appuyant sur le prestige du stade et/ou la marque du club, semble par exemple séduire les entreprises.

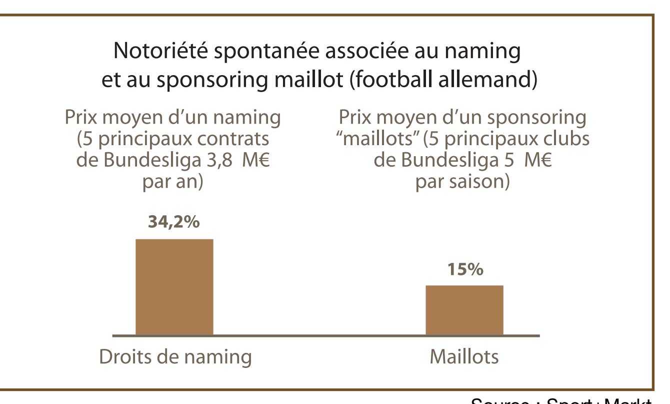
Enfin l'exploitation publicitaire d'une enceinte en favorise également la rentabilisation. Pour cela le "partage du gâteau" entre les différentes parties prenantes doit être clairement défini en amont, tout particulièrement dans le cadre de partenariats public-privé, qu'il s'agisse de concessions, comme au Mans ou à Nice, ou de contrats de partenariat, comme à Lille. En compartimentant l'exploitation "match day", réservée au club, de la diversification non match day, territoire de l'exploitant privé, le contrat de partenariat a le mérite de clarifier la donne ; mais on manque encore de recul sur les différents modèles de financement mixtes qui requièrent certainement des évolutions législatives pour en améliorer la sécurité juridique.

Si les supports de visibilité évoluent au fil des années (les façades de stades devant lesquelles passent parfois plusieurs dizaines de milliers de voitures par jour constituent par exemple des espaces encore sous-exploités), le naming, technique de communication particulièrement puissante en termes de mémorisation, est nécessairement appelé à se développer.

Reste que pour être efficace l'association entre le partenaire et le stade doit nécessairement être légitime, d'où la difficulté à

rebaptiser des stades pré-existants. L'ancrage local du "nameur", comme dans le cas de la MMArena, constitue de ce point de vue un élément fort, sans pour autant être indispensable ; mais surtout, sa présence dès l'origine du projet et l'inscription du partenariat sur une longue période le dote d'un statut de "bâtisseur" et d'entreprise citoyenne minorant la facture pour le club et/ou la collectivité.

Car, au-delà des seuls projets privés, le naming peut permettre de préserver les finances publiques dans des modèles de financement mixtes ou même exclusivement publics. Sur les 10 premières années d'un contrat de concession d'une durée de 35 ans, la ville du Mans réduira ainsi sa participation de 10 M€ grâce au partenariat avec MMA. Quel contribuable pourrait s'en plaindre ?



Source : Sport+Markt

STADIUM MANAGER : bientôt la 2e promotion

Cette formation de niveau bac + 4, lancée en 2007 par le Centre de droit et d'économie du sport (CDES) en partenariat avec l'European Stadium Manager Association (ESMA) et les ligues professionnelles et fédérations de football, rugby et basket-ball, accueillera en septembre 2008 15 nouveaux professionnels en formation continue. Ce cursus privilégie l'échange entre les étudiants et les nombreux professionnels du secteur intervenant dans la formation ainsi que les illustrations concrètes grâce à la délocalisation de séminaires dans des stades ou salles françaises et étrangères. En janvier, la 1ère promotion aura ainsi suivi un séminaire à Cologne consacré à la gestion des risques autour des exemples de la Veltins Arena (Schalke 04), du Borussia Dortmund, du Bayer Leverkusen, du Reheinenergie Stadium et de la KölnArena, avant de mettre le cap sur la Suisse en février et d'être accueillie au Stade de Suisse (Berne) et à l'UEFA.



LA "LICENCE CLUBS" LABEL D'EXIGENCE

La Ligue de Football Professionnel élabore actuellement une "Licence Clubs" comportant les obligations faites aux clubs participant aux championnats de Ligue 1 et Ligue 2, notamment en termes d'infrastructures.

Par Vincent PONSOT,
Responsable du service Juridique de la LFP

LES OBJECTIFS DU PROJET "LICENCE CLUBS"

La LFP travaille actuellement sur la mise en place d'un système de "Licence Clubs". Ce projet, dont la finalité est de délivrer une Licence pour participer aux compétitions organisées par la LFP, poursuit les objectifs suivants :

- **L'équité des compétitions :** il s'agit d'un élément essentiel du projet. La "Licence Clubs" doit permettre de s'assurer que les clubs participant aux championnats de Ligue 1 ou de Ligue 2 se livrent à une concurrence loyale et doit notamment privilégier les projets à long terme plutôt que les politiques d'allers retours opportunistes entre ligues.
- **Une clarification :** rassemblant l'ensemble des informations en un seul document, le "manuel de licence" a l'ambition de devenir "le" document de référence pour les clubs français.
- **Un outil de progrès :** le football professionnel doit se donner de manière consensuelle des objectifs de progrès qui se traduiront dans les exigences des licences, et l'évolution des critères de celles-ci.

L'objectif principal consiste à définir un certain nombre de critères de nature à influer sur le niveau d'exigence auquel un club doit répondre s'il prétend participer aux compétitions organisées par la LFP.

Ces critères sont nécessairement multiples (par exemple : formation, finances, administration, équipements sportifs, équipement commercial…). Concernant l'octroi de la "Licence Clubs" participant aux compétitions européennes, les travaux ont été très largement inspirés par l'UEFA.

L'IMPACT DU PROJET SUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les critères du système de "Licence Clubs" ont une force contraignante variable. Ils peuvent être de différentes catégories :

1- ils sont une condition de participation à la compétition visée (Ligue 1 ou Ligue 2)
2- leur respect ou leur non respect a un impact financier
3- il s'agit de recommandations ou préconisations

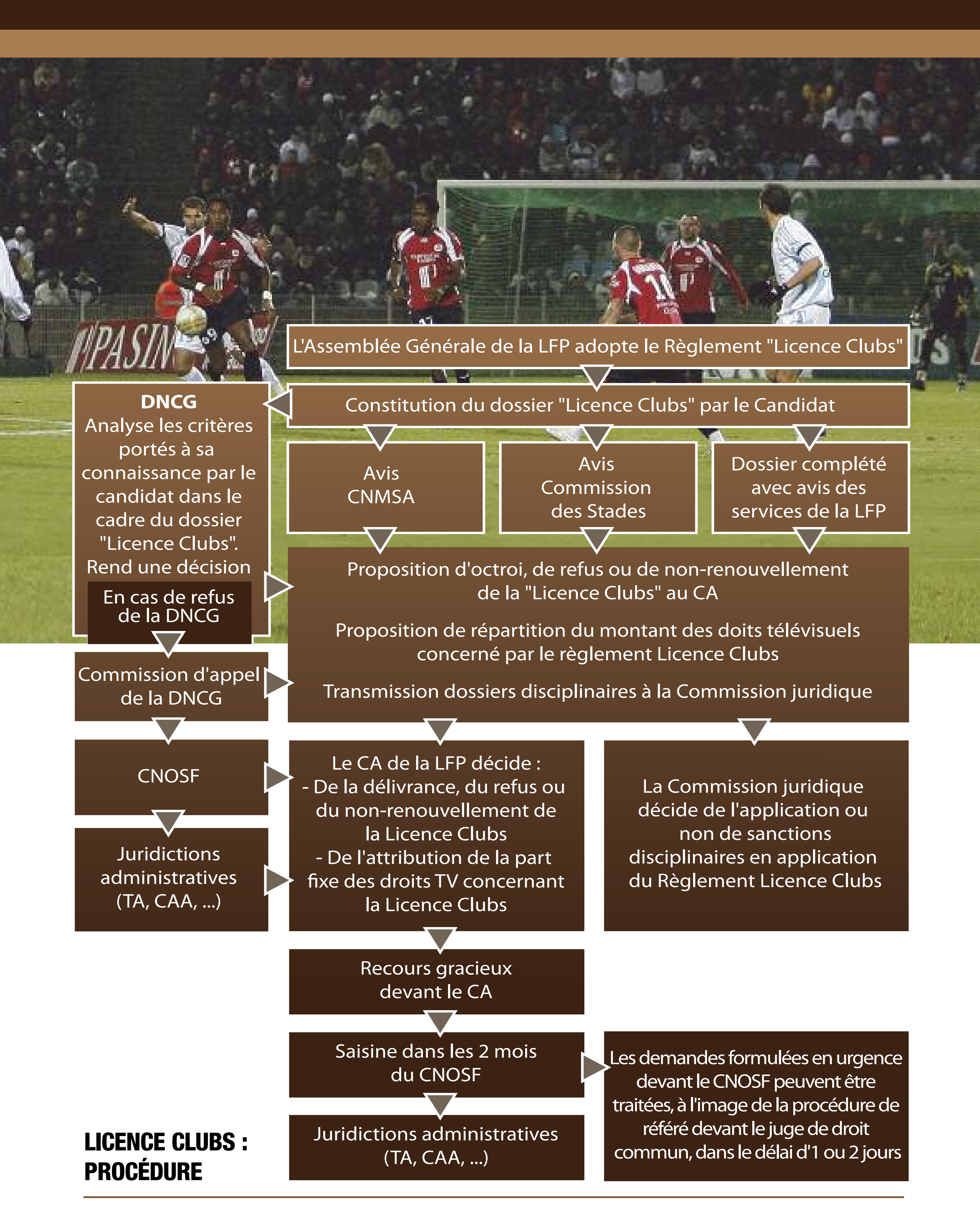
Les critères n°1 relatifs aux infrastructures intègrent les règles définies par la FFF et applicables aux installations nécessaires au bon déroulement des compétitions (techniques et sécurité).

Les critères n°2 concernant les infrastructures intègrent des critères tels que la définition du nombre de places et des espaces affectés à l'accueil du public, ou encore la détermination de dispositifs et d'installations ayant pour seul objet de permettre la retransmission audiovisuelle des compétitions. Ils constituent un critère à part entière dans les modalités d'attribution des droits audiovisuels, une part pouvant aller jusqu'à 10 % de la part fixe étant ainsi réservée à ces critères et répartie de la manière suivante :

- **Eclairage :** pouvant aller jusqu'à 3%
- **Capacité :** pouvant aller jusqu'à 3%
- **Technique :** pouvant aller jusqu'à 4%

La mise en place de ce dispositif modifiera les règles de répartition des droits audiovisuels. Il s'agit d'un dispositif incitatif intégré dans les modalités de redistribution des droits audiovisuels, à l'image des pratiques de la Ligue 2 concernant l'application des 5% en fonction de la classification des centres de formation.

Les critères n°3 appliqués aux infrastructures constituent des préconisations permettant d'améliorer la qualité des équipements sportifs de clubs évoluant en championnat professionnel.



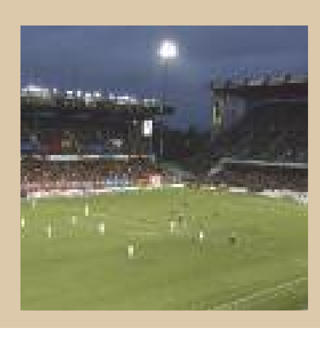
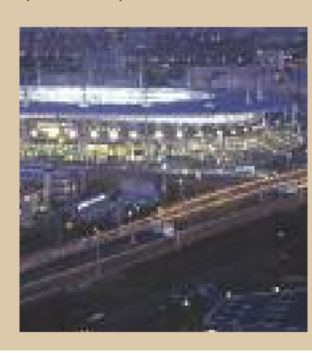
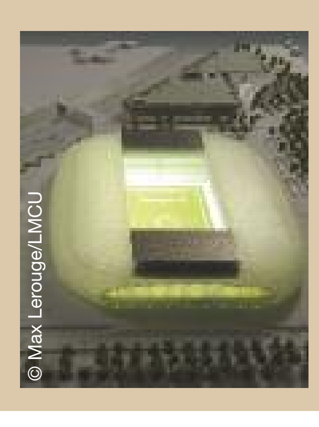
LICENCE CLUBS : PROCÉDURE

LES NOUVELLES FORMES D'EXPLOITATION DES STADES

Location, bail emphythéotique, partenariat public-privé... Plusieurs types de contrats lient les clubs à leur stade. Revue de détail.

Par Vincent PONSOT, responsable du service Juridique de la LFP
et Guillaume WENES, service juridique

	DEFINITION	AVANTAGES	INCONVENIENTS
LA LOCATION (convention d'occupation privative du domaine public ou concession domaniale) Stade de Gerland de Lyon	La convention de mise à disposition du stade est un contrat administratif par lequel l'autorité concédante permet à un usager d'occuper temporairement une parcelle du domaine public moyennant le paiement d'une redevance de manière exclusive, dans un but déterminé, de manière durable mais précaire et révocable.	■ Le club ne supporte pas l'investissement lié à la construction ou l'acquisition du stade. ■ Elle est non soumise à une procédure de mise en concurrence préalable. ■ Elle confère au club résident un droit d'usage prioritaire (voire exclusif) de l'équipement. ■ La redevance est calculée selon la valeur locative de l'équipement et des avantages que son occupation est à même de procurer au bénéficiaire.	■ Le club subit les aléas de la volonté politique de la collectivité propriétaire du stade en ce qui concerne notamment son entretien et sa modernisation. ■ Le titre d'occupation est précaire, une résiliation unilatérale est possible à tout moment par la collectivité. ■ En général, les dépenses de fonctionnement sont à la charge du club. ■ Le club ne peut pas exploiter le stade mais simplement le louer pour ses matches. ■ Il est impossible d'optimiser l'exploitation commerciale du fait des règles contraignantes gouvernant les utilisations privatives du domaine public. ■ Il n'y a pas de constitution de droits réels au profit de l'occupant. ■ Le club ne peut pas conclure de contrats avec des tiers pour la location d'une loge ou d'exploitation d'un restaurant dont la durée serait supérieure à la concession initiale
LE CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC Parc des Princes de Paris 	Le contrat de délégation de service public est un contrat administratif par lequel une personne publique confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Cette délégation peut revêtir deux formes : la régie et l'affermage (art. L.1411-1 et suiv. du Code général des collectivités territoriales). En général, c'est un contrat de longue durée (20 à 30 ans)	■ Le club ne supporte pas l'investissement lié à la construction ou l'acquisition du stade ■ Les biens acquis ou construits pour les besoins du service par le délégataire appartiennent à la collectivité. ■ Les collectivités territoriales ne peuvent attribuer des rémunérations que pour certaines missions d'intérêt général. ■ La délégation stabilise les rapports contractuels entre le club et la collectivité propriétaire du stade. ■ Le club se rémunère substantiellement sur les résultats de l'exploitation du service. ■ Le club peut développer des activités annexes purement commerciales	■ L'exploitation du service public sportif et d'organisation des spectacles sportifs se fait aux risques et périls du club. ■ L'aléa sportif ne favorise pas la stabilité pour gérer l'équipement sur une longue période. ■ Le club n'est pas propriétaire du stade. ■ La passation de ce contrat est soumise à une mise en concurrence. ■ Le club prend à sa charge des missions de service public et l'entretien du stade. ■ Le club supporte l'exploitation du service dans le cas de l'affermage.

	DEFINITION	AVANTAGES	INCONVENIENTS
LE BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF Stade Bollaert 	Le bail emphytéotique administratif est un contrat administratif par lequel une collectivité territoriale, propriétaire d'un bien immobilier faisant partie de son domaine privé ou public, confère à un tiers (une personne privée) le droit d'occuper ce bien pour une longue durée en vue de l'accomplissement, pour le compte de la collectivité, d'une mission de service public ou en vue de la réalisation d'une opération d'intérêt général. La durée du contrat est comprise entre 18 et 99 ans. La procédure est un appel d'offres restreint.	■ Il permet au preneur d'occuper et d'exploiter l'équipement. La redevance est modique, la détermination de son montant doit respecter l'équilibre financier du contrat. ■ Le contrat confère un droit de propriété sur les constructions édifiées ainsi qu'un droit réel sur les biens donnés à bail. ■ Le contrat n'est pas considéré comme un marché de travaux publics soumis aux procédures du code des marchés publics. ■ Il permet la réalisation d'un ouvrage dans des délais plus brefs que si celui-ci était réalisé sous maîtrise d'ouvrage publique.	■ A l'issue du bail, le bien est remis à la collectivité. ■ Le BEA peut être requalifié en convention de délégation de service public si le preneur est chargé sous contrôle de la collectivité de la gestion des ouvrages assortie de contraintes de service public et que sa rémunération est substantiellement assurée par les résultats de l'exploitation.
LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC Stade de France (St Denis) 	La concession est un contrat qui charge un particulier ou une société d'exécuter un ouvrage public ou d'assurer un service public à ses frais, avec ou sans subvention et que l'on rémunère en lui confiant l'exploitation de l'ouvrage public ou l'exécution du service public avec le droit de percevoir des redevances sur les usagers de l'ouvrage ou sur ceux qui bénéficient du service public. La durée du contrat de concession doit être calculée en fonction du temps nécessaire au club pour amortir l'ouvrage qu'il a construit.	■ La collectivité peut rémunérer dans une certaine limite le club pour l'exécution de ses missions de service public. ■ Le club se rémunère substantiellement sur les résultats de l'exploitation du service. ■ Le club peut développer des activités annexes purement commerciales. ■ Elle permet de mobiliser plus substantiellement des ressources externes.	■ La passation du contrat de concession est soumise à une mise en concurrence. ■ Le club supporte l'investissement lié à la construction et l'exploitation du stade et donc son entretien. ■ Le club n'est pas propriétaire du stade, et ce même pendant la durée du contrat de concession.
LE CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE Stade de Lille (projet)  © Max Lerouge/LMCU	Le contrat de partenariat public-privé est un contrat administratif par lequel la personne publique confie à un tiers une mission globale relative au financement d'investissements immatériels d'ouvrages ou d'équipements nécessaires au service public, à la construction ou à la transformation des ouvrages ou équipements, ainsi qu'à leur entretien, leur maintenance, leur exploitation ou leur gestion (art. L. 1414-1 et suiv. du Code général des collectivités territoriales). Ce contrat n'est conclu que compte tenu de la complexité ou du caractère d'urgence du dossier.	L'hypothèse développée ci-dessous est celle dans laquelle l'opérateur tiers est le cocontractant de la personne publique qui met le stade à disposition du club : ■ l'opérateur assure le coup global de l'investissement ■ la collectivité le rembourse sous forme de paiements réguliers ■ l'opérateur dispose des mêmes prérogatives qu'un propriétaire sur les ouvrages construits ■ l'opérateur reste sous le contrôle de la collectivité ■ il existe une absence de risque concernant l'aléa sportif pour l'opérateur ■ la gestion relève d'un côté de l'exploitant ou du club et de l'autre de la personne publique	■ La procédure de passation est assez lourde : dialogue compétitif (si critère de complexité) ou appel d'offres (si critère de l'urgence). ■ La passation du contrat est soumise aux règles de la commande publique. ■ Il y a une faible mobilisation de ressources externes compte tenu de la limitation des activités complémentaires.



Le Parc des Princes s'est doté d'un système moderne et performant de contrôle d'accès.

LE CONTRÔLE D'ACCÈS EN QUESTIONS

Parmi les équipements dont se dotent les stades aujourd'hui, il en est un, le système de contrôle d'accès, qui mérite une attention toute particulière par sa position dans l'organisation de l'événement et ses impacts dans la gestion de la relation client, gage de l'amélioration des revenus de l'exploitant.

Par Xavier DANIEL, responsable du service Stades de la LFP

DEFINITION SOMMAIRE

Par système de contrôle d'accès, il faut comprendre la mise en place d'un système informatisé permettant de substituer au contrôle manuel des titres d'accès une procédure de contrôle automatique. En pratique, le système de contrôle d'accès se compose d'une partie matérielle en charge de lire les informations du titre d'accès et d'une partie logicielle en charge du décryptage et de l'interprétation éventuelle de ces informations.

Les fonctions primaires du contrôle d'accès sont de comptabiliser les passages à un point donné du lieu et de vérifier "tout simplement" que les titres d'accès qui s'y présentent à un instant donné ont le droit de s'y présenter.

Au plan matériel, le système de lecture des informations du titre d'accès peut être couplé à un équipement physiquement contraignant, empêchant le porteur du titre d'accès d'avancer tant que l'interprétation des informations du titre d'accès ne permet pas de valider son droit d'entrer. Ces systèmes contraignant sont de forme diverses, ils sont généralement de type tourniquets ou hachoirs dans les lieux à forte affluence tels que les stades de football ou les stations de métro, ils peuvent, dans certaines zones telles que les espaces VIP, se présenter sous des formes moins imposantes telles que des demi-portes vitrées, voire, tout simplement, sous forme de lecteurs portatif tels que des PDA. Sur un site, diverses solutions matérielles peuvent cohabiter.

Au plan logiciel, il s'agit ici d'implémenter un outil informatique permettant de décrypter des informations codées se présentant sous des formes diverses telles qu'un code barre ou une puce. Au delà du décryptage des informations, le système doit garantir une interprétation, en temps réel, des droits d'accès du titre lu en restituant éventuellement des informations sur les caractéristiques du titre d'accès telles que la notion du tarif, plein ou demi, par exemple.

> **"Le contrôle d'accès permet d'améliorer l'accueil des spectateurs dans les stades.**

LE CONTROLE D'ACCES COMME OUTIL DE SECURITE

La fonction primaire du système de contrôle d'accès est donc bien d'assurer la sécurité des accès à un site dans le sens où le système gère des droits d'une personne à accéder à un site donné en fonction de règles de gestion définies par l'exploitant lui-même. En pratique, à chaque lecture d'un titre d'accès, une base de données de référence centralisant l'ensemble des informations sur l'ensemble des titres, est interrogée en temps réel.

Cette base de données doit être alimentée par les informations émanant des systèmes tiers éditant les titres d'accès tels que le système de gestion et d'édition de billetterie, le système de gestion des accréditations, etc. A minima, le système contrôlant des informations codées selon des normes sécurisées doit permettre de rejeter les titres d'accès falsifiés, mais aussi de gérer la réentrance d'un titre d'accès, c'est à dire le fait qu'un titre puisse être présenté plusieurs fois à une ou plusieurs entrées, ou encore, s'agissant d'un stade, la sectorisation des accès. Dans tous les cas, chaque action de contrôle doit faire l'objet d'un horodatage dans la base de données servant de référence pour le système de contrôle d'accès et d'un enregistrement de la réponse donnée suite à l'interrogation de la base de référence.

Ainsi, il doit être permis à l'exploitant de décider s'il autorise ou non à un titre d'accès donné le droit de se présenter plusieurs fois à un ou plusieurs accès de son stade dans un laps de temps donné.

LE CONTRÔLE D'ACCÈS COMME OUTIL D'ACCUEIL

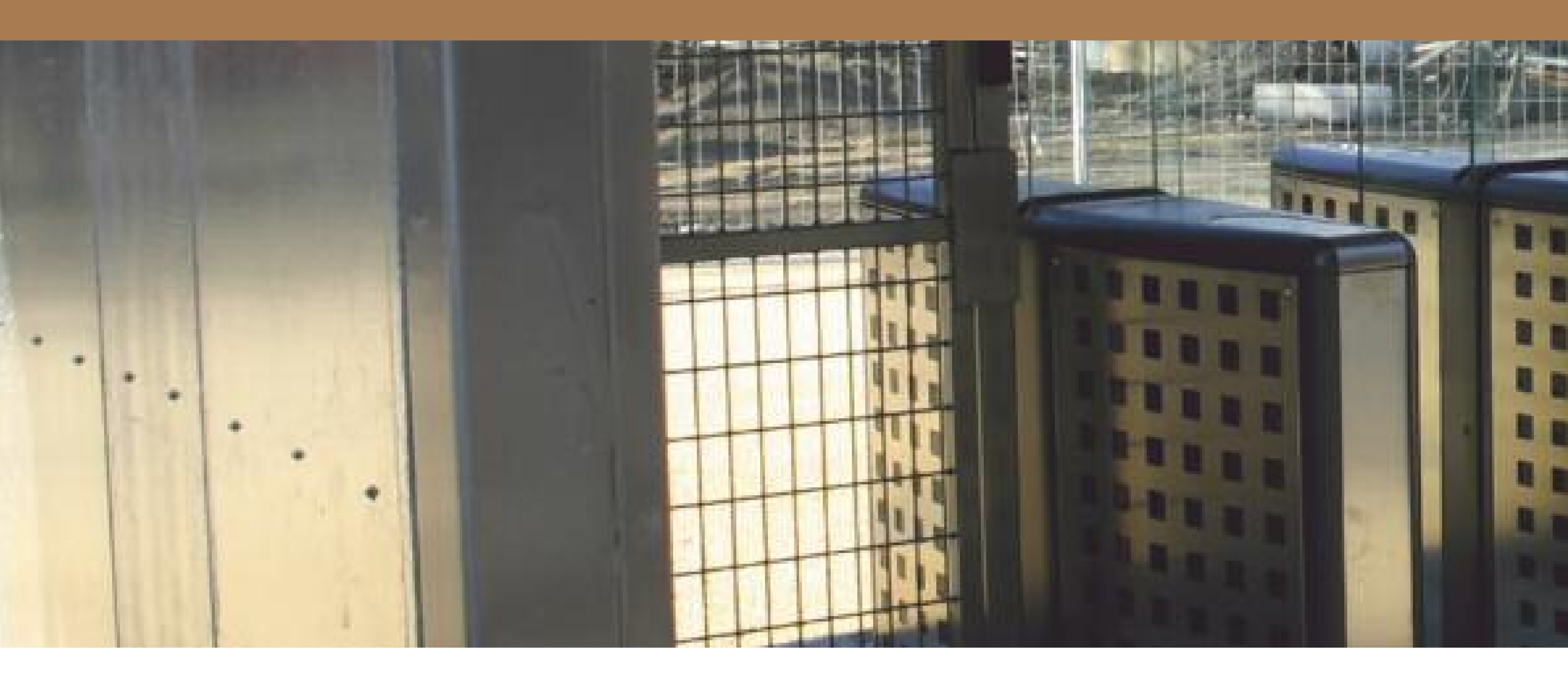
Dans tous les cas, le système de contrôle des accès permet à l'exploitant d'acquérir une connaissance plus fine de son remplissage en temps réel dans la mesure où il connaît en amont le nombre des titres d'accès mis en circulation pour chaque zone et qu'il peut suivre en temps réel les entrées de chaque titre : il est alors facile d'adapter son dispositif d'accueil en fonction du remplissage zone par zone.

Identifier qu'un secteur donné de son stade est rempli à 80% une heure avant le coup d'envoi peut ainsi permettre, par exemple, la prise de décision de redéployer les agents de contrôle sur des zones à ce moment-là moins remplies. A ce titre, le système de contrôle d'accès est un outil d'aide à la gestion du dispositif d'accueil aux entrées du stade.

L'utilisation de matériels dits corps-contraignants tels que des tourniquets ou des hachoirs permet, entre autres, de modifier les procédures d'accueil aux entrées du stade. Il ne s'agit pas ici de considérer que l'installation d'un système de ce type sera forcément synonyme d'économie sur le personnel de contrôle, ce point dépendant fortement de la structure même du site, mais bien de rappeler que la machine permet à l'homme de s'effacer en tant que dispositif de blocage des individus qui tenteraient de forcer le passage. De l'aveu même des exploitants de ce type de systèmes dans nos stades de football, la mission de contrôle dévolue aux stadiers positionnés aux entrées du stade évolue, avec ces systèmes, vers une mission d'accueil permettant au stadier de n'intervenir qu'en cas de litige, ceux-ci pouvant alors être pris en charge dans un local dédié, à l'écart de l'entrée, limitant le phénomène négatif que génère un litige client en public.

A ce titre, on doit considérer le système de contrôle d'accès comme faisant partie des éléments améliorant l'accueil des spectateurs dans les stades.

>>



LE CONTRÔLE D'ACCÈS COMME OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES SES REVENUS

Les mesures d'horodatage dans la base de données de référence du système de contrôle d'accès permettent un suivi très précis des entrées. Il est en effet possible, dans ce cas, de connaître l'horaire exact d'entrée au stade d'un titre d'accès donné. Couplé à une procédure de personnalisation des titres d'accès, on peut considérer que le système de contrôle d'accès permet de connaître l'horaire d'arrivée au stade de chacun de ses spectateurs.

En ce sens, le système favorise la connaissance par l'exploitant des comportements de ses spectateurs et, par la même occasion, permet à l'exploitant d'envisager, par exemple, des programmes de marketing direct. Ainsi, l'exploitant dispose des données nécessaires lui permettant par exemple de mener une action de remerciement auprès des spectateurs entrant dans le stade deux heures avant le coup d'envoi, afin de stimuler cette tendance, gage de sécurisation des accès.

Au delà de ces programmes de marketing direct, il faut rappeler que l'utilisation d'un système de contrôle d'accès est un pré requis à la mise en circulation, par l'organisateur, des supports de billetterie de nouvelle génération que son notamment la carte à puce, le print@home ou le *mobile ticket*, mais aussi, d'ici 2011, l'utilisation des combinés téléphoniques de norme NFC intégrant des puces sans contact pouvant être utilisées comme supports multifonctions tels que le porte monnaie électronique, le billet de spectacle, etc.

> **“ Le contrôle d'accès est un pré requis à la diffusion des supports de billetterie de nouvelle génération.**

Ainsi, sur des championnats dont les taux moyens de remplissage sont de 75% en Ligue 1 et de 45% en Ligue 2, ces outils sont partie prenante dans la mise en œuvre par les clubs de stratégies nouvelles de développement de leurs ventes de billetterie, s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication telles qu'Internet et la billetterie dématérialisée.

Nous noterons ici la mise en circulation par les clubs de Ligue 1 dont le stade est équipé de tels systèmes, de nouveaux supports de billetterie comme le print@home ou le mobile ticket à Marseille ou à Rennes mais aussi la carte à puce pour l'abonné dans tous les clubs ou encore la carte à puce de membre du club mise en circulation à Lyon, qui sert également de support de billetterie par une “simple déclaration de présence au match” que son porteur peut faire sur internet.

Au delà, les perspectives qu'ouvrent l'utilisation d'un système de contrôle d'accès vont jusqu'à envisager des conditions de vente des abonnements permettant à l'abonné de céder sa place sur certains matches, permettant ainsi au club de la revendre dans le respect de certaines procédures fiscales notamment. Sur ce point particulier de la revente des places des abonnés, la LFP, en relation avec ses clubs utilisateurs d'isyBill dont Lyon, Toulouse, le Mans et Auxerre, travaille à faire évoluer son outil de billetterie.

Le contrôle d'accès ouvre des perspectives technologiques nouvelles de distribution de billetterie et de suivi de ses clients que la traditionnelle poinçonneuse ne permet pas d'envisager et qui contribuent à développer de nouveaux revenus.

Reste la délicate question de la mise en œuvre de ces projets. La complexité des projets varie selon le type de matériel retenu, la complexité du logiciel, sa richesse fonctionnelle du logiciel, mais aussi et surtout selon le niveau des travaux à effectuer dans et autour du stade en fonction de la configuration du site, sa capacité d'accueil, le nombre des accès, leur localisation, etc.

S'agissant de l'installation d'un logiciel de contrôle fonctionnant en liaison avec les outils de délivrance des titres d'accès, il convient de rappeler qu'il s'agit bien là de projets informatiques nécessitant la mise en place d'une structure projet dédiée pilotée par l'exploitant et travaillant sur la base d'un cahier des charges précis, permettant la sollicitation des fournisseurs dont les solutions peuvent s'adapter au contexte du projet.

Au delà de cette problématique, il convient de souligner le caractère impactant de ce type de projets sur l'infrastructure elle-même et la nécessité, souvent, de devoir effectuer des travaux de génie civil sur le domaine public dans le cadre de l'installation des infrastructures techniques nécessaires au fonctionnement de l'ensemble. Ici, à chaque situation sa solution, dans tous les cas, l'installation physique des matériels sur des sites existants nécessite un temps certain à ne pas négliger.

En conclusion, il convient de rappeler que sur cet équipement, les stades français, dont seulement huit d'entre eux (incluant le Stade



de France) sont dotés, accusent un retard considérable sur l'ensemble des enceintes des grands championnats européens où les systèmes de contrôle d'accès sont devenus partout la norme, parfois à la faveur d'une décision du législateur comme ce fut le cas en Espagne ou en Italie, ou tout simplement par voie réglementaire.

Aujourd'hui, dans son règlement des terrains, l'UEFA n'imagine pas un stade ELITE qui ne soit pas doté d'un tel système. Mieux, les attendus de la commission de discipline de l'UEFA sur des incidents survenus récemment, révèlent que l'absence d'un tel système peut être perçue comme une circonstance agravante par l'instance européenne en cas de problème dans le stade pendant le match. Aujourd'hui, les exploitants des stades de nos championnats professionnels doivent considérer le système de contrôle d'accès comme une valeur ajoutée à la sécurisation et donc à l'organisation de l'événement tout en étant un outil de développement de programmes de marketing direct. Les récents séminaires des directeurs de la sécurité de Ligue 1 et de Ligue 2 organisés par la CNMSA ont été l'occasion de faire une place importante à l'apport de ces systèmes, les échanges ont permis de vérifier l'intérêt qu'ils suscitent chez les maîtres d'œuvre de la sécurité de nos championnats.

Les équipements périphériques, tels que le système de contrôle d'accès, qui équipent les stades sont autant d'outils qui le rendent intelligent et plus facile à maîtriser avant, pendant et après l'événement. Aujourd'hui, la question que nous devons nous poser sur cet équipement n'est pas de savoir s'il faut ou non faire évoluer nos enceintes vers ces systèmes, mais plutôt à quelle date et comment, tant l'équipement est devenu un standard en Europe !

Les systèmes de contrôle d'accès mis en place en France

CLUBS STADES	Société	Date d'installation	Nb d'accès concernés	Types de matériels	Nb de lecteurs	Type de supports lus	Liaison billetterie	Temps de réponse	Contact club
SAINT DENIS **Stade de France**	Alcatel	1997	18 portes, installation complète	Tourniquets, douchettes*	120	Billetterie code barre	Temps différé	20 accès par seconde	
NANTES **Stade de La Beaujoire**	SkiData	Juin 2001	2 entrées principales	Tourniquets*	24	Billetterie, cartes abonnés sans contact	Temps réel	1200 passages /h/lecteur	Luc Delatour
MARSEILLE **Stade Vélodrome**	Jump2Ticket	Janvier 2004	65 accès du stade équipés sur 73	Tourniquets, hachoirs, bornes*	76	Billetterie, code barre et carte, sans contact	Temps différé	0,27 sec par titre	Hervé Talbot
RENNES **Stade de la Route de Lorient**	TeamAxess France	Avril 2007	11 portes 27 tourniquets installés	Tourniquets, bornes*	27	Billetterie, code barre et carte, à puce RFID	Temps réel	0,2 sec par titre	Nicolas Hervé
LYON **Stade de Gerland**	OMNIRIS Technologies	Novembre 2006	15 portes (sur 16 du stade)	Tourniquets et bornes amovibles	63 lecteurs	Billetterie, code barre et carte à puce RFID	Temps réel	8 à 10 entrées par seconde	Loïc Le Naour
AUXERRE **Stade Abbé Deschamps**	OMNIRIS Technologies	Décembre 2006	3 entrées principales inst. complète	Tourniquets, hachoirs, bornes**	32 tourn. 1 borne 2 double hachoirs	Billetterie, code barre et carte à puce RFID***	Temps réel	11 titres/mn accès constaté	Baptiste Malherbe
PARIS **Parc des Princes**	Jump2Ticket	Mai 2007	112 acccès, incluant les parkings	Tourniquets, hachoirs, PDA**	22 tourn. 10 bornes 80 hach. 15 PDA	Billetterie, code barre et cartes sans contact****	Temps réel	15 pers/mn accès constaté	Arnaud Dupleix
GRENOBLE **Stade des Alpes**	NEC	Février 2008	7 portes	Portes coulissantes	60 lect. dont 26 publics	RFID	Temps réel	16 pers/mn accès	Jean Mouton

* Reliés par liaison filiaire ** Reliés par liaison filiaire ou WIFI *** Egalement, cartes de services à code barre **** Et accréditations code barre



QUELLE SECURITE pour les stades ?

Par Jean-François THOUVENOT
Chargé de mission LFP
Vice-président de la Commission Nationale Mixte de Sécurité

La question est simple, la réponse est complexe ! Les nouveaux stades devront répondre à des besoins multiples pour devenir des lieux de "loisir et de profit", regroupant ainsi, à titre d'exemple : hôtel, restaurants, boutiques, et accueillant des spectacles et des épreuves sportives etc… Face à cette nouvelle donne, on peut estimer qu'il serait plus juste de formuler ainsi la question : **“Quelle nouvelle sécurité pour les stades ?”**

Quoi qu'il en soit, demain, comme aujourd'hui, il conviendra de continuer à assurer la gestion et l'encadrement des foules. Aussi, on peut affirmer que seront maintenus les fondamentaux sur lesquels se décline toute bonne sécurité : “Prévention et Répression”. Deux piliers sur lesquels se sont alternativement appuyés, depuis cinq ans, les pouvoirs publics et la Ligue avec des résultats encourageants. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler la baisse significative de 22 % des incidents liés à la pyrotechnie, en comparant les chiffres de cette saison, sur l'ensemble des matches aller avec ceux de la saison dernière sur la même période.

Un état des lieux : il n'est pas inutile de faire un bref retour sur les cinq années d'initiatives et d'efforts menés sur tous les fronts et à tous niveaux.

Les mesures répressives

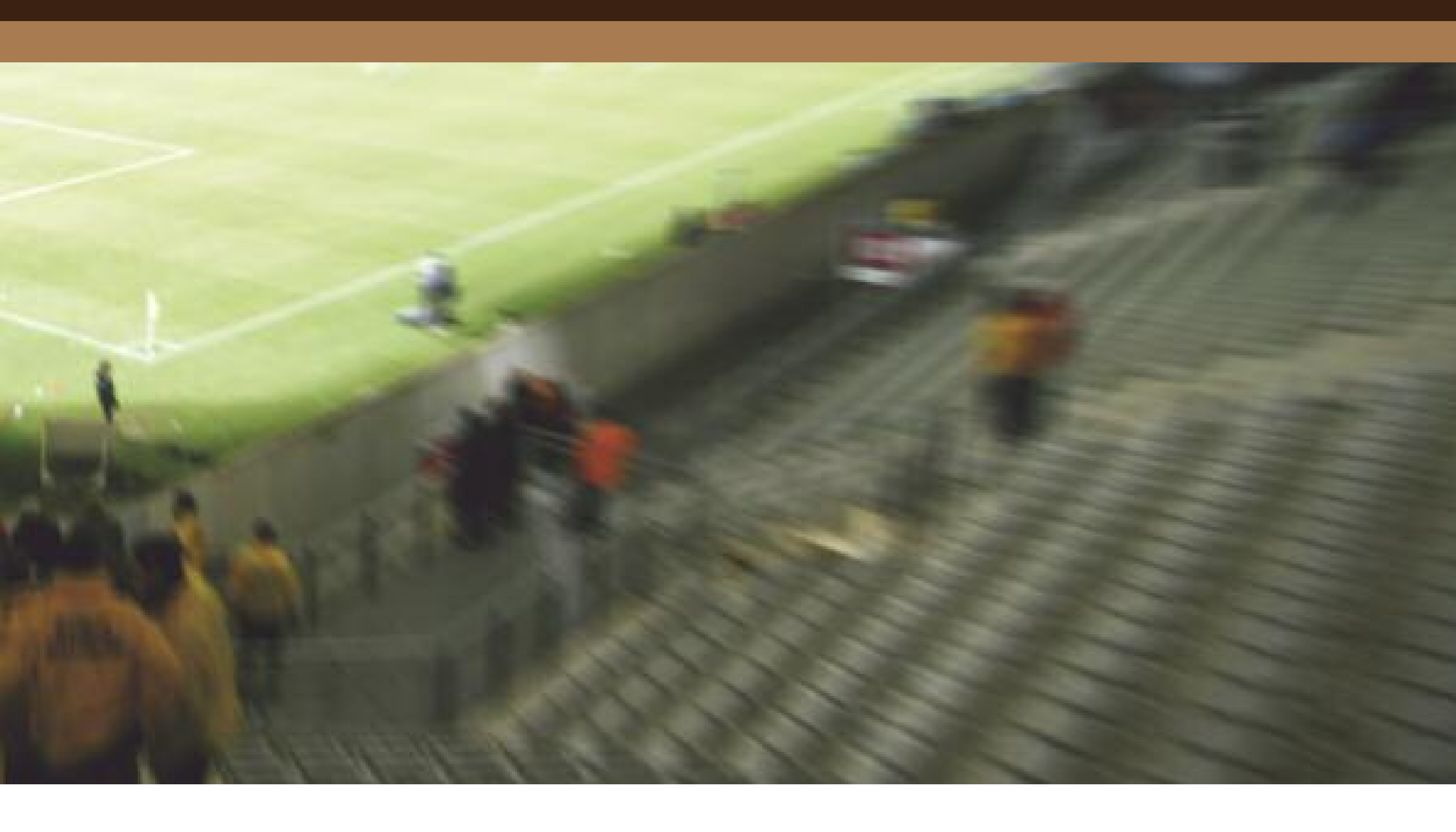
Le 25 mars 2003, les premiers “Etats généraux de la Sécurité” posèrent les premiers jalons de la lutte contre la violence. Depuis cette date, on enregistre une diminution régulière des incidents. Ceci a été obtenu grâce à l'implication des dirigeants du football avec l'Europe politique, les pouvoirs publics (gouvernement, parlement, autorités judiciaires et administratives) et les institutions sportives.

> “ La Ligue a créé un observatoire de la sécurité et renforcé les sanctions en cas d'actes de violence.

Les instances sportives ont renforcé les sanctions (doublement des amendes par le CA de la LFP, le 25 mai 2003). La Ligue a prononcé le premier huis-clos en 2004, puis en 2005 et 2006 et, cette saison, pour la première fois en Europe, la Commission de Discipline de la LFP a retiré un point au club de Bastia pour comportement raciste de ses supporters. La LFP dépose plainte systématiquement pour violences verbales ou physiques. Au plan administratif, la Ligue a créé un "Observatoire de la Sécurité", depuis la saison dernière. La Ligue a par ailleurs défini une procédure d'interruption des matches en cas notamment de désordre grave à l'ordre public et également lancé une expérience de billetterie nominative. Enfin, la LFP, en accord avec le Ministère de l'Intérieur, pour des raisons de sécurité, a fixé à plusieurs reprises l'heure de certains matches à risque, l'après-midi.

Du côté des pouvoirs publics, le gouvernement et le législateur ont répondu à notre attente : en 2005, les stadiers sont autorisés à procéder aux palpations. La loi du 23 janvier 2006 autorise les préfets à prendre des mesures provisoires d'interdictions administratives de stade pour une durée maximum de trois mois. Ce ne sont pas moins de 741 interdictions administratives (95 % à l'occasion de matches de la L1) qui, en cumulé, ont été prononcées pour la saison 2006/2007 et la moitié de cette saison actuelle. La Ministre de l'Intérieur et le Secrétaire d'Etat chargé des Sports examinent actuellement la possibilité d'agraver encore la durée de ces interdictions. Le Ministère de l'Intérieur a constitué un fichier national, opérationnel dès à présent, regroupant les interdictions judiciaires et administratives de stade. La loi du 5 juillet 2006 autorise, sous certaines conditions, la possibilité de dissoudre les associations (ou groupements de fait) de supporters qui commettent des actes violents ou racistes ; non encore utilisé, ce texte présente un effet dissuasif non contestable.

Au plan juridictionnel, il convient de souligner l'avis important du Conseil d'Etat qui a réaffirmé, le 29 octobre 2007, la responsabilité des clubs de football vis-à-vis de leurs supporters. La Haute Juridiction a considéré que les règlements de la FFF (art. 12 et



129) ne méconnaissent pas le principe constitutionnel de responsabilité personnelle en matière pénale.

Du côté de l'espace européen, la collaboration entre les services de police s'intensifie. Par ailleurs, l'association regroupant 25 ligues de football professionnel en Europe (EPFL) a signé une convention contre la violence dans le football professionnel à Madrid, le 14 novembre dernier, pour s'engager résolument dans une démarche de prévention et d'éradication de la violence.

La prévention est indispensable pour obtenir des résultats à long terme :
Aux côtés de la Ligue, les collectivités locales, les clubs et le milieu associatif ont joué un rôle déterminant dans cette démarche de prévention. Les stades de L1 et L2 sont désormais équipés de réseaux de vidéo-surveillance ; depuis quelques années ils se modernisent, s'agrandissent ou se construisent et intègrent, à cette occasion, les éléments nécessaires à la sécurité et au confort des spectateurs.

De très nombreuses actions pédagogiques ont été engagées pour promouvoir l'éthique, l'esprit sportif et renforcer le dialogue avec les supporters (Charte éthique en 2002, Charte contre le racisme en 2004, prix du Fair-Play, championnat de France des tribunes, création du Conseil National de l'Ethique, poignées de mains, hymne contre le racisme, espace supporters sur le site de la LFP). Enfin, en 2005, le CA de la Ligue a adopté un nouveau “protocole d'encadrement des déplacements des supporters”.

Il serait utopique de croire que la réflexion est achevée et que les bons résultats ainsi enregistrés marquent la fin de la violence dans les stades. Aussi les “remèdes” utilisés jusqu'à présent doivent être, non seulement reconduits mais encore renforcés dans la limite du “politiquement correct”. Cependant, face à des situations évolutives et nouvelles, la notion de sécurité sera appelée à s'adapter.

Ainsi les nouvelles infrastructures qui seront “intelligentes” et conçues de façon attractive, tout en assurant la gestion des foules, devront être confortables et accueillantes (mission des stadiers, espaces conviviaux pour les visiteurs, signalétique, éclairage, écrans géants, ambiance et animation, espaces ludiques…) avec des sectorisations intérieures et extérieures logiques et efficaces (gestion des espaces, des accès et des parkings, suppression à terme des grilles aux abords des terrains…), avec des systèmes de surveillance et de contrôle d'accès performants (salle de gestion de crise, vidéo-surveillance renforcée, billetterie dématérialisée et application de nouvelles technologies…).

> “ En Europe, la collaboration entre services de police s’est intensifiée. Et l’EPFL a pris la prévention à bras le corps.

La situation actuelle, “stade/violence/sécurité”, conduit vers toujours plus de sécurité pour répondre à des regains de situations violentes. Pour rompre ce cercle “maudit”, absurde et financièrement très coûteux pour les clubs et les pouvoirs publics, il apparaît de plus en plus nécessaire de renforcer notre réflexion sur le “contenant”, c'est à dire sur la conception architecturale et les modes de gestions de ces nouveaux stades qui devraient susciter un respect de la part de leurs utilisateurs… enfin pacifiés! C'est le vœu que nous formulons ! **Souhaitons que l'Architecte remplace à terme le gendarme !**

Les concepts de sécurité et surtout d'accueil et de confort devront alors être intégrés, dès la conception architecturale mais aussi dans son mode de gestion et au regard également des exigences commerciales et des lois du marketing. Cette nouvelle démarche invitera la Ligue et ses commissions à adapter ses réflexions et à faire évoluer certaines de ses structures et de ses missions pour répondre au mieux aux exigences nouvelles de ces équipements du futur. Ne pas s'engager résolument dans cette nouvelle démarche, nous conduirait à faire subir à nos infrastuctures sportives un nouveau retard inacceptable.

Aussi la création de la mission "EURO 2016" est une première réponse à ce défi.

© Atelier d'architecture Chaix & Morel et associés



LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL
6 rue Léo Delibes 75116 Paris
Tel : 01 53 65 38 00